

COMPRENDRE COMMENT PRÉVENIR LES SINISTRES

Les gestes simples pour éviter
les sinistres au quotidien



— STEVE CIMOLINO —

Comprendre comment prévenir les sinistres

Les gestes simples pour éviter les sinistres au quotidien



Steve Cimolino

Éditions Les vieux livres
Édition numérique • Version 1.0 • 05/10/2026

Conseils pratiques • Questions fréquentes • Fiches à compléter
cimolino.lu

À propos de l'auteur

Steve Cimolino exerce dans le secteur des assurances au Luxembourg depuis plus de vingt ans. Après avoir été agent chez Foyer, puis Agent Général chez AXA, il est agent principal LALUX au sein de sa société, Assurances Steve Cimolino S.à r.l. Il dispose d'un agrément auprès du Commissariat aux Assurances (CAA) depuis 2005.



Diplômé de l'ESA — École Supérieure d'Assurances à Paris —, il est titulaire du diplôme de Manager de l'Assurance, de niveau 7 Master. Il a également travaillé dans le secteur financier auprès de banques au Luxembourg en tant que conseiller financier.

Dans le domaine de l'immobilier, il a suivi auprès de l'IFCC les formations lui ayant permis d'obtenir les autorisations professionnelles pour exercer les métiers d'agent immobilier, de syndic, de gestionnaire de biens et de promoteur immobilier.

Ces expériences complémentaires nourrissent son approche de la protection des particuliers : comprendre la situation familiale, tenir compte du logement et du patrimoine, puis évaluer les conséquences financières des risques. Dans sa pratique, il accompagne ses clients dans l'analyse de leurs besoins, le choix de leurs garanties et les démarches liées à leurs sinistres. Il accorde une attention particulière à la clarté des explications et à l'adéquation de la couverture d'assurance avec les besoins et le budget de chacun.

Avec Comprendre comment prévenir les sinistres, il prolonge cette démarche en aidant le lecteur à repérer les dangers, préparer ses vérifications et organiser les mesures utiles au quotidien.

« Je protège pour un prix acceptable contre un risque insupportable. »

Avant-propos

Dans mon métier d'agent d'assurance, je constate les conséquences humaines et financières des sinistres. Certaines situations auraient pu être évitées ou moins graves grâce à une vérification, un entretien ou une meilleure préparation. Ce guide prolonge Comprendre comment bien s'assurer en plaçant la prévention au cœur de la démarche.

Les gestes proposés ne sont pas tous gratuits. Beaucoup ne demandent que quelques minutes ; d'autres nécessitent un équipement ou l'intervention d'un professionnel. L'objectif est de permettre à chacun de commencer par ce qui est accessible et utile dans sa situation.

Comment utiliser ce livre

Commencez par les dix actions ci-dessous, puis consultez les chapitres adaptés à votre logement, à vos déplacements et à votre famille. Chaque thème propose des vérifications, des réponses aux questions courantes et un passage Mon conseil. Les fiches en annexe servent à suivre les actions et les points à corriger.

Une recommandation de sécurité, une obligation légale et une condition du contrat sont trois choses différentes. Le guide les distingue. Il ne remplace pas un diagnostic médical, un contrôle technique professionnel ou l'analyse de votre contrat. En cas d'urgence, les consignes des autorités et des secours priment.

À propos de cette édition

Ce guide gratuit prolonge Comprendre comment bien s'assurer. Il rassemble des gestes de prévention, des situations concrètes et des fiches à personnaliser pour le logement, les déplacements et la vie quotidienne. Il s'adresse principalement aux particuliers au Luxembourg.

Les références entre crochets renvoient aux ressources citées dans le chapitre ou à la fin du livre. Les situations sont pédagogiques. Les règles locales, recommandations, horaires et conditions contractuelles peuvent évoluer : consultez la ressource compétente avant une décision. Le guide fournit des repères généraux ; il n'atteste pas une validation médicale ou juridique individuelle.

Dix actions pour commencer

- Repérer les coupures d'eau et d'énergie sans manipuler une installation dangereuse.
- Vérifier les détecteurs selon leurs instructions.
- Photographier les pièces et conserver les factures importantes.
- Tester une sauvegarde accessible si le téléphone est perdu.
- Ranger les outils et échelles qui faciliteraient une intrusion.
- Préparer deux contacts personnels d'urgence.
- Vérifier pneus, éclairage et visibilité du véhicule.
- Retrouver les contrats et le numéro d'assistance.
- Faire le point sur les rendez-vous de prévention avec son professionnel de santé.
- Préparer un plan familial et consulter les sources d'alerte officielles.

Sommaire

Chapitres

1 Comprendre et organiser la prévention	9
2 Préparer ses essentiels au quotidien.....	11
3 Protéger ses informations et ses accès.....	13
4 Reconnaître les arnaques et sécuriser ses paiements.....	15
5 Prévenir les incendies et les intoxications	17
6 Prévenir les dégâts des eaux et les intempéries.....	30
7 Protéger le logement contre le vol	44
8 Prévenir les accidents et les dommages aux autres.....	55
9 Prévenir les dégâts liés aux nuisibles dans la maison	69
10 Relier les garanties habitation à la prévention	79
11 Préparer sa voiture.....	81
12 Préparer sa moto	94
13 Se déplacer à pied et pratiquer ses loisirs	108
14 Préparer un voyage.....	111
15 Préserver sa santé au fil de la vie.....	114
16 Se former et trouver de l'aide.....	118
17 Se préparer aux catastrophes	121

Fiches et ressources

Fiche A Les essentiels avant de sortir	124
Fiche B La prévention du logement	125
Fiche C La voiture avant le départ	126
Fiche D Le matériel de la voiture.....	127
Fiche E La moto avant le départ	128
Fiche F Le sac pour une sortie à pied	129
Fiche G Le carnet de voyage	130
Fiche H Le plan familial en cas d'urgence	131
Fiche I Mon suivi de prévention santé	132
Calendrier de prévention	133
Annuaire pratique du Luxembourg	134
Maisons médicales et services de garde	135
S'orienter et transmettre sa position	137
Repères de communication complémentaires	139
Accès rapide aux ressources officielles	143
Glossaire.....	144
Sources et ressources	146
Mentions éditoriales	149

1 Comprendre et organiser la prévention

La prévention commence par une observation de son environnement. Repérer une fuite, un câble endommagé ou un accès mal éclairé permet de préparer une correction avant un accident. Un changement de situation doit aussi déclencher une nouvelle vérification.

Les vérifications pratiques

- Classer les actions par urgence, coût et compétence nécessaire.
- Réexaminer la prévention après un déménagement, une naissance, des travaux ou une perte d'autonomie.
- Après un incident ou un presque-accident, noter la cause probable et décider d'une correction.
- Conserver les preuves d'entretien et les dates de contrôle.

Questions fréquentes

Faut-il tout vérifier tous les jours ?

Non. Distinguez les réflexes quotidiens des entretiens périodiques et des contrôles professionnels.

La prévention remplace-t-elle l'assurance ?

Non. Elle réduit certains risques, tandis que l'assurance prend en charge les conséquences prévues au contrat.

Par quoi commencer avec un petit budget ?

Commencez par les dangers immédiats et les actions simples : dégager un passage, repérer une coupure, retrouver un contact ou organiser un entretien. Faites chiffrer les travaux nécessaires avant de les programmer.

Qui doit suivre les actions dans une famille ?

Désignez un référent pour chaque tâche et une échéance. Informez les autres occupants des mesures qui les concernent ; une liste sans responsable reste facilement oubliée.

Que faire après un presque-accident ?

Notez ce qui s'est passé et ce qui a empêché le dommage. Corrigez la cause ou demandez une vérification professionnelle ; l'absence de blessure ne signifie pas que le danger a disparu.

Mon conseil : Choisissez trois actions réalisables cette semaine et fixez une date pour les points qui exigent un professionnel.

2 Préparer ses essentiels au quotidien

Une fiche courte avant de sortir évite les oublis. Son contenu dépend de la journée ; emporter toutes ses clés ou tous ses documents n'est pas nécessaire dans chaque situation.

Les vérifications pratiques

- Portefeuille : pièce d'identité utile, permis si vous conduisez, carte de sécurité sociale et moyen de paiement. Les obligations de port sont à vérifier selon le pays.
- Clés : prendre celles nécessaires et éviter d'y associer une étiquette portant l'adresse complète.
- Téléphone : charge, accès au réseau et contacts essentiels ; mises à jour et sauvegardes à contrôler périodiquement.
- Selon la météo : parapluie, vêtements de pluie, protection solaire, lunettes et eau.
- Selon les besoins : lunettes correctrices et traitements personnels ; un outil compact reste une option à adapter aux restrictions du lieu.

Questions fréquentes

Les favoris sont-ils accessibles aux secours ?

Pas nécessairement sur un appareil verrouillé. Configurez séparément les contacts d'urgence et la fiche médicale avec les informations que vous acceptez de rendre accessibles.

Faut-il emporter un couteau multifonction ?

Seulement si l'activité le justifie et si les règles du lieu et du transport le permettent.

Que faire si je perds mes clés ?

Recherchez ce qu'elles permettent d'ouvrir et si elles peuvent être reliées à votre adresse. Contactez le gestionnaire ou un serrurier selon le risque et vérifiez les conditions de votre assistance avant une dépense non urgente.

Faut-il transporter tous les documents originaux ?

Prenez ceux réellement nécessaires et conservez les autres en sécurité. Une copie ne remplace pas un original exigé par une autorité.

Comment préparer la fiche médicale du téléphone ?

Utilisez les réglages propres à votre appareil, choisissez les informations utiles et vérifiez ce qui est visible lorsqu'il est verrouillé. Actualisez les traitements et contacts après un changement.

Mon conseil : Personnalisez la fiche quotidienne en annexe au lieu de transformer votre poche en sac d'équipement.

3 Protéger ses informations et ses accès

Les documents doivent rester retrouvables si le logement, l'ordinateur ou le téléphone devient inaccessible. Un inventaire daté aide à décrire les biens ; il ne garantit pas à lui seul leur indemnisation.

Les vérifications pratiques

- Photographier chaque pièce annuellement et après les achats importants, avec des vues de détail des objets de valeur.
- Conserver factures, références, numéros de série et contrats dans un dossier organisé.
- Prévoir plusieurs copies dont une hors du logement, avec accès sécurisé.
- Chiffrer la clé USB de secours et conserver un moyen indépendant de récupérer l'accès.
- Utiliser un gestionnaire de mots de passe, protéger l'accès et préparer sa récupération.
- Garder les références de comptes et contacts d'opposition ; traiter séparément codes bancaires et phrases de récupération crypto.

Questions fréquentes

Une copie USB suffit-elle ?

Non si elle peut être perdue ou détruite avec les autres biens. Testez l'ouverture des fichiers et une autre sauvegarde.

Peut-on tout déposer dans un cloud ?

Le choix dépend de la sensibilité des données et de la protection du service. Une phrase de récupération crypto donne le contrôle des actifs et demande une stratégie dédiée.

Comment savoir si une sauvegarde fonctionne ?

Essayez de restaurer un fichier non sensible sur un appareil de confiance. Vérifiez aussi que vous pourrez retrouver la méthode d'accès si le téléphone habituel est perdu.

Un seul mot de passe fort suffit-il pour tous les comptes ?

Non. Un mot de passe différent par service limite la propagation d'un vol de données. Protégez particulièrement le courriel principal, le gestionnaire et leurs moyens de récupération [P15].

Faut-il conserver les codes de secours avec le téléphone ?

Prévoyez un moyen indépendant du téléphone pour retrouver l'accès. Évitez de réunir tous les secrets et tous les facteurs de connexion dans un seul endroit vulnérable.

Mon conseil : Testez la récupération avec un document non sensible avant de compter sur votre dispositif. Évitez les ordinateurs publics ou inconnus pour accéder à la sauvegarde.

4 Reconnaître les arnaques et sécuriser ses paiements

Une marque connue ou un cadenas dans le navigateur ne suffisent pas à prouver qu'un vendeur est honnête. La sécurité du paiement et la possibilité d'un recours sont deux critères distincts.

Les vérifications pratiques

- Ouvrir soi-même l'application ou l'adresse officielle, au lieu de suivre un lien inattendu.
- Vérifier le vendeur, l'adresse exacte du site, les conditions de vente et le bénéficiaire du paiement.
- Ne pas communiquer de mot de passe ni de code de validation à un interlocuteur. Lire ce que la validation autorise.
- Activer les protections du compte et consulter les opérations.
- Comparer frais, conversion de devise, exclusions, délais de contestation et preuves nécessaires.

Questions fréquentes

PayPal garantit-il tous les achats ?

Non. La protection concerne des achats éligibles selon les conditions locales. Les paiements personnels entre proches sont exclus de la protection des achats. Consultez les conditions avant de payer [S14].

Que faire si une identité ou un compte est compromis ?

Contactez rapidement le fournisseur et, si un paiement est en jeu, la banque par un canal vérifié. Conserver les preuves et demander à la police les démarches de plainte adaptées. BEE SECURE apporte des conseils ; GOVCERT publie des alertes et traite les incidents dans son périmètre [S12–S13].

Un cadenas prouve-t-il que le vendeur est honnête ?

Non. Il renseigne sur la connexion, pas sur l'honnêteté du vendeur. Vérifiez l'adresse, l'identité annoncée et le bénéficiaire du paiement.

Que faire après un paiement suspect ?

Contactez immédiatement votre banque ou le prestataire par un canal vérifié, demandez les mesures possibles et conservez les preuves. N'envoyez pas une deuxième somme pour prétendument débloquer un remboursement.

Pourquoi refuser un achat payé entre proches ?

Le mode choisi peut exclure une protection commerciale. Chez PayPal, les paiements personnels entre proches sont exclus du programme de protection des achats ; vérifiez l'éligibilité avant de payer [S14].

Mon conseil : Un interlocuteur qui vous presse de payer ou de valider un code justifie de suspendre l'action et de vérifier indépendamment.

Ressources utiles : GOVCERT [S12], BEE SECURE [S13], conditions PayPal Luxembourg [S14].

5 Prévenir les incendies et les intoxications



Un incendie peut commencer par une flamme oubliée, un appareil défectueux, une source de chaleur trop proche d'un objet ou un travail de bricolage. Prévenir consiste à repérer ces situations avant qu'elles ne deviennent dangereuses, puis à préparer les occupants à réagir. Les fiches suivantes couvrent un large éventail de scénarios domestiques ; une installation particulière nécessite aussi sa notice et, si besoin, une évaluation professionnelle.

Comment examiner chaque pièce

Repérez les sources de flamme, de chaleur et d'électricité. Regardez ce qui pourrait brûler à proximité : rideaux, papiers, textiles, emballages, bois, produits inflammables. Vérifiez ensuite la stabilité, la ventilation, l'état du matériel et la possibilité d'évacuer. Faites cette inspection avec les autres occupants, notamment après un achat, des travaux ou une modification de l'aménagement.

Mon conseil : commencez par supprimer les situations évidentes — bougie laissée seule, multiprises empilées, linge contre un chauffage, passage encombré — avant d'acheter des équipements supplémentaires.

5.1 Bougies et chauffe-plats

Situation à prévenir : Une flamme peut atteindre un rideau, une décoration ou un vêtement ; un enfant ou un animal peut renverser le support. Un chauffe-plat peut aussi échauffer la surface située dessous.

Précautions : Éteignez la bougie dès que vous quittez la pièce et avant de dormir. Posez-la sur un support stable et résistant à la chaleur, loin des objets combustibles et hors d'accès des enfants et des animaux. Préférez une bougie LED si la surveillance est difficile.

Point de vigilance : Un pot décoratif, un verre ordinaire ou un récipient en plastique n'est pas automatiquement adapté. Utilisez un support prévu pour cet usage et respectez la notice ; le contenant ne rend pas la flamme inoffensive. [F1]

5.2 Encens et lampes à huile

Situation à prévenir : Une braise peut tomber sur un meuble ou un textile ; une lampe peut se renverser.

Précautions : Utilisez un support approprié sur une surface stable, dégagée et résistante à la chaleur. Éteignez avant de quitter la pièce ou de vous coucher. Gardez les accessoires d'allumage hors de portée.

Point de vigilance : La petite taille d'une flamme ou d'une braise ne permet pas de la laisser sans surveillance. [F1]

5.3 Cuisson et huile surchauffée

Situation à prévenir : Une casserole oubliée peut brûler, même sans huile. Une friture surchauffée peut s'enflammer.

Précautions : Restez disponible pendant la cuisson. Écartez torchons, papiers et vêtements des plaques. Interrompez la cuisson si vous devez vous absenter ; un minuteur est un rappel, pas une surveillance. Pour la friture, utilisez un matériel adapté et respectez ses limites de remplissage.

Point de vigilance : Si une poêle prend feu, ne la déplacez pas et ne versez jamais d'eau. Coupez la chaleur seulement si cela est sans danger, quittez la pièce, fermez la porte et appelez le 112 depuis un lieu sûr. [F2, F3, F4]

5.4 Hotte et appareils de cuisine

Situation à prévenir : Les graisses accumulées dans une hotte, un four ou un gril peuvent brûler. Un grille-pain placé contre un meuble peut transmettre sa chaleur.

Précautions : Nettoyez les appareils et les filtres selon leur notice. Dégagez les sorties de chaleur et maintenez le grille-pain loin des meubles hauts et matériaux combustibles. Utilisez uniquement des récipients compatibles avec le micro-ondes.

Point de vigilance : Ne transformez pas les plaques de cuisson en espace de rangement. Vérifiez leur arrêt après utilisation et surveillez enfants et animaux dans la cuisine. [F2, F4]

5.5 Cigarettes et mégots

Situation à prévenir : Un mégot peut couvrir dans un canapé, un lit, une poubelle ou une jardinière avant l'apparition de flammes.

Précautions : Ne fumez pas au lit ou dans un fauteuil si vous risquez de vous endormir. Utilisez un cendrier profond et stable. Assurez-vous que les mégots sont complètement éteints et froids avant de les jeter ; humidifiez-les. Ne jetez jamais de mégots depuis un balcon.

Point de vigilance : La fatigue, l'alcool et les médicaments susceptibles de provoquer une somnolence rendent la vigilance plus difficile. [F5]

5.6 Cheminée et poêle à bois

Situation à prévenir : Des dépôts dans le conduit peuvent s'enflammer ; des étincelles ou le rayonnement peuvent atteindre le mobilier.

Précautions : Faites entretenir l'appareil et le conduit par un professionnel. Le CGDIS recommande un ramonage annuel ; vérifiez aussi la notice, les exigences communales et le contrat. Éloignez bois, meubles et textiles. Utilisez une protection contre les projections adaptée à l'appareil.

Point de vigilance : Ne rajoutez pas de combustible pour maintenir un feu toute la nuit. En cas de feu de cheminée, appelez immédiatement le 112 ; ne versez pas d'eau dans le conduit. [F6]

5.7 Cendres et braises

Situation à prévenir : Des cendres qui semblent froides peuvent conserver de la chaleur et provoquer un nouveau départ de feu.

Précautions : Recueillez-les dans un contenant métallique adapté, placé sur une surface non combustible, à distance des matériaux qui peuvent brûler. Attendez leur refroidissement complet avant toute élimination selon les consignes locales.

Point de vigilance : Ne les versez pas directement dans un sac, un carton ou une poubelle en plastique. [F6]

5.8 Chauffages d'appoint

Situation à prévenir : Un chauffage trop près des rideaux, d'un fauteuil ou du linge peut provoquer un incendie, notamment s'il est renversé.

Précautions : Installez-le sur une surface stable et respectez les dégagements du fabricant. Ne le couvrez pas et ne l'utilisez pas pour sécher du linge. Éloignez enfants et animaux. Éteignez un chauffage d'appoint avant de dormir ou de quitter les lieux.

Point de vigilance : Faites vérifier un appareil ancien ou présentant une anomalie. Son dispositif de sécurité ne remplace pas les distances et la surveillance. [F7]

5.9 Cheminées décoratives au bioéthanol

Situation à prévenir : Le combustible liquide peut s'enflammer lors d'un remplissage sur un brûleur encore chaud.

Précautions : Utilisez exclusivement le combustible et la procédure prévus par le fabricant. Posez le matériel sur une surface stable, éloignez les objets combustibles et conservez des quantités limitées de combustible dans un emplacement approprié.

Point de vigilance : Ne rechargez jamais un appareil allumé ou encore chaud. Ne supposez pas qu'une flamme est éteinte simplement parce qu'elle se voit mal. [F7]

5.10 Prises et installation électrique

Situation à prévenir : Un mauvais contact, un câble endommagé ou une installation défectueuse peuvent provoquer un échauffement.

Précautions : Surveillez prises chaudes, traces de brûlure, odeur anormale, grésillements et disjonctions répétées. Cessez d'utiliser le circuit ou l'appareil concerné et faites intervenir un électricien. Si vous êtes locataire, signalez l'anomalie au bailleur.

Point de vigilance : Ne réarmez pas indéfiniment un disjoncteur sans comprendre la cause. Une odeur de brûlé avec fumée ou une flamme justifie une mise en sécurité et l'appel au 112. [F8]

5.11 Multiprises et rallonges

Situation à prévenir : Plusieurs appareils puissants peuvent dépasser la capacité d'une rallonge ; un enrouleur peut surchauffer.

Précautions : Respectez la puissance maximale inscrite sur le matériel. Évitez les branchements en cascade et le regroupement d'appareils puissants sur une même rallonge. Déroulez complètement un enrouleur en usage. Remplacez les câbles abîmés.

Point de vigilance : Une réparation au ruban adhésif ne remet pas un câble défectueux en état. Pour un appareil de forte puissance, vérifiez les conditions de branchement avec le fabricant ou l'électricien. [F9]

5.12 Sèche-linge et électroménager

Situation à prévenir : Peluches, défauts électriques ou ventilation obstruée peuvent provoquer un échauffement. Un appareil en fonctionnement pendant le sommeil peut retarder la détection du problème.

Précautions : Nettoyez le filtre du sèche-linge et entretenez la ventilation selon la notice. Conservez marque, modèle et numéro de série pour vérifier les rappels. Évitez de faire fonctionner lave-linge, sèche-linge et lave-vaisselle pendant votre absence ou votre sommeil.

Point de vigilance : Les appareils conçus pour rester allumés, comme un réfrigérateur, ne doivent pas être confondus avec les cycles que l'on peut programmer quand on est présent. [F8, F10]

5.13 Téléphones et petites batteries

Situation à prévenir : Un appareil endommagé, un chargeur inadapté ou une recharge sur un lit peut conduire à une surchauffe.

Précautions : Utilisez un chargeur compatible et de bonne qualité. Rechargez sur une surface dégagée, résistante à la chaleur, jamais sous un oreiller ou une couverture. Évitez la recharge pendant votre absence ou votre sommeil et respectez la notice.

Point de vigilance : Ne rechargez pas une batterie gonflée, fissurée ou endommagée. Faites-la examiner par un professionnel ; ne la percez pas. [F11]

5.14 Vélos et trottinettes électriques

Situation à prévenir : Une batterie défectueuse peut produire rapidement des flammes et des fumées toxiques, en bloquant la sortie si elle se trouve dans l'entrée.

Précautions : Utilisez une batterie et un chargeur compatibles provenant d'un vendeur fiable. Ne rechargez pas dans les couloirs ni devant une porte de sortie. Évitez les transformations non maîtrisées. Après un choc ou un changement anormal de comportement, demandez un contrôle.

Point de vigilance : En cas de fumée, sifflement ou échauffement inquiétant, ne portez pas l'appareil à travers le logement pour le sortir : mettez les personnes en sécurité et appelez le 112. [F11, F12]

5.15 Couvertures chauffantes

Situation à prévenir : Une usure du tissu, du câble ou du connecteur peut endommager le circuit chauffant.

Précautions : Contrôlez l'état avant utilisation. Respectez les instructions de rangement et de lavage. Remplacez un matériel présentant traces de brûlure, câble

apparent, odeur ou connecteur surchauffé. Éteignez et débranchez avant de dormir, sauf modèle explicitement prévu pour cet usage.

Point de vigilance : N'associez pas une couverture électrique et une bouillotte. Demandez conseil pour les personnes utilisant des équipements médicaux particuliers. [F13]

5.16 Gaz et appareils à combustion

Situation à prévenir : Une fuite peut créer une atmosphère explosive ; une mauvaise combustion peut produire du monoxyde de carbone.

Précautions : Faites entretenir l'installation, les appareils et les évacuations. Gardez les aérations dégagées. Apprenez à repérer le robinet d'arrêt. En cas d'odeur de gaz, évitez flammes, interrupteurs et téléphone à l'intérieur ; quittez le bâtiment et appelez le 112 depuis l'extérieur.

Point de vigilance : Aérez et fermez le gaz uniquement si vous pouvez le faire sans vous exposer ni retarder la sortie. Le contrôle du réseau extérieur ne remplace pas celui de votre installation intérieure. [F14]

5.17 Barbecue et brasero

Situation à prévenir : Flammes, projections et braises peuvent atteindre une terrasse, une clôture, un arbre ou la façade.

Précautions : Choisissez une zone stable, non combustible et éloignée des éléments qui peuvent brûler. Surveillez en permanence, gardez enfants et animaux à distance et n'utilisez pas d'accélérant. Respectez les restrictions locales et celles de la copropriété.

Point de vigilance : Évitez les barbecues sur les balcons. Ne rentrez jamais un barbecue au charbon dans le logement ou le garage, même pour profiter de sa chaleur résiduelle : le monoxyde de carbone peut être mortel. [F15, F16]

5.18 Décorations et fêtes

Situation à prévenir : Un sapin sec, une couronne, un costume ou du papier peuvent s'enflammer au contact d'une bougie. Une guirlande endommagée présente un risque électrique.

Précautions : Privilégiez les décorations lumineuses sans flamme. Vérifiez les câbles, respectez l'usage intérieur ou extérieur et les limites du fabricant. Éloignez les décorations des sources de chaleur et éteignez-les avant de quitter les lieux ou de dormir.

Point de vigilance : Un anniversaire ou une fête ne suspend pas les règles de surveillance. Gardez les vêtements amples et déguisements loin des flammes. [F17]

5.19 Bricolage et travaux produisant des étincelles

Situation à prévenir : Meulage, soudage, chalumeau ou décapage à chaud peuvent projeter de la chaleur dans une cavité ou sur un matériau combustible.

Précautions : Avant les travaux, faites identifier les matériaux et les zones voisines exposées. Éloignez les produits inflammables et préparez avec le professionnel les protections et la surveillance pendant et après l'intervention. Choisissez une méthode sans flamme lorsque cela est possible.

Point de vigilance : La fin des travaux ne signifie pas que tout risque a disparu. La procédure et la durée de surveillance dépendent du chantier ; elles doivent être définies par les intervenants compétents. [F18]

5.20 Chiffons huilés et produits inflammables

Situation à prévenir : Des chiffons imprégnés d'huile de lin peuvent s'échauffer par oxydation et prendre feu lorsqu'ils sont entassés. Des vapeurs de produits inflammables peuvent aussi rencontrer une source d'allumage.

Précautions : Lisez les instructions du produit avant utilisation et élimination. Ne laissez pas de chiffons huilés en boule dans un sac ou une poubelle ordinaire. Demandez au fabricant ou à la filière de déchets dangereux la méthode appropriée.

Point de vigilance : Toutes les huiles ne se comportent pas de la même manière. Ne généralisez pas une recette de stockage à un produit inconnu et ne mélangez pas les déchets chimiques. [F19, F20]

5.21 Miroirs et objets en verre au soleil

Situation à prévenir : Un miroir ou certains objets en verre peuvent concentrer le rayonnement solaire sur un textile ou un meuble.

Précautions : Éloignez de la lumière directe les miroirs grossissants, cristaux et objets décoratifs concernés. Regardez aussi ce qui se trouve dans la trajectoire du soleil selon la saison.

Point de vigilance : Ce risque peut exister toute l'année, même dans une pièce où aucun appareil n'est allumé. [F21]

5.22 Oxygène médical et textiles imprégnés de crème

Situation à prévenir : L'oxygène médical favorise la combustion. Des résidus de certaines crèmes sur les vêtements ou la literie peuvent augmenter la gravité d'un feu au contact d'une flamme.

Précautions : Respectez les consignes du fournisseur et de l'équipe soignante. Éloignez cigarettes, bougies et autres flammes. Faites intégrer le risque incendie au plan d'aide de la personne et prévoyez comment l'alerter et l'accompagner vers une zone sûre.

Point de vigilance : Ne modifiez pas un traitement sur la seule base de ce guide. Demandez au médecin ou au pharmacien les précautions adaptées au produit et au matériel utilisés. [F22, F23]

5.23 Déchets et départ de feu à proximité du bâtiment

Situation à prévenir : Des cartons, déchets ou objets combustibles contre une façade peuvent servir de combustible à un feu accidentel ou volontaire.

Précautions : Évitez les accumulations, éloignez les déchets des ouvertures lorsque l'aménagement le permet et gardez les accès dégagés. Signalez au gestionnaire les dépôts dangereux et les équipements communs dégradés.

Point de vigilance : En immeuble, la prévention dépend aussi des parties communes. Ne bloquez pas une porte coupe-feu en position ouverte et ne stockez pas d'objets dans les escaliers. [F24, F25]

Détecter tôt et préparer la sortie

Au Luxembourg, les détecteurs de fumée sont obligatoires dans toutes les habitations depuis le 1er janvier 2023. Le CGDIS précise qu'ils doivent couvrir chaque chambre à coucher et les chemins d'évacuation. Il recommande aussi d'en installer dans le salon, les bureaux, la buanderie et la chaufferie. Pour les emplacements sensibles aux vapeurs ou fumées de cuisson, suivez ses recommandations et la notice plutôt que d'improviser. [F26]

Testez les détecteurs selon la notice, entretenez-les et remplacez piles ou appareils lorsque nécessaire. Ne neutralisez pas un détecteur qui sonne régulièrement : recherchez la cause et demandez conseil sur son emplacement. Un détecteur de fumée ne remplace pas un détecteur de monoxyde de carbone. [F26, F16]

Le monoxyde de carbone peut intoxiquer sans incendie visible. Il est invisible et inodore. Entretenez les appareils à combustion et les conduits, laissez les ventilations dégagées et prévoyez un détecteur de CO adapté. En cas d'alarme ou de suspicion d'intoxication, sortez et appelez le 112 ; n'attendez pas l'apparition de flammes. [F16, F27]

Préparez un itinéraire de sortie, un point de regroupement et l'aide à apporter aux enfants et personnes ayant une difficulté de mobilité ou de perception. Gardez les accès et les clés utilisables. Fermez les portes intérieures au coucher pour limiter une propagation éventuelle ; évitez de charger des appareils dans la sortie. [F10, F11, F23]

Réagir sans se mettre en danger

Si le feu est chez vous et que la sortie est praticable, alertez les occupants, évacuez, fermez les portes derrière vous et appelez le 112 depuis un endroit sûr. N'utilisez pas l'ascenseur et ne retournez pas chercher un objet. Si le feu est ailleurs dans l'immeuble et que l'escalier est enfumé, ne vous y engagez pas : restez derrière une porte fermée, appelez le 112 et donnez votre position. Suivez les instructions des secours. [F25, F28]

L'utilisation d'un extincteur suppose un moyen adapté au feu, une personne formée et une sortie libre. Elle ne doit jamais retarder l'évacuation. N'utilisez pas d'eau sur une huile en feu ni sur un appareil électrique sous tension. Pour une batterie en feu ou un incendie de conduit, ne tentez pas une intervention improvisée. [F3, F6, F11, F29]

Questions fréquentes

Une bougie dans un pot est-elle sans risque ?

Non. Le support doit être adapté à la chaleur et stable ; les matériaux proches, les enfants et les animaux restent à prendre en compte. Éteignez en quittant la pièce. [F1]

Une minuterie remplace-t-elle ma présence en cuisine ?

Non. Elle aide à se souvenir d'une cuisson, mais elle ne supprime pas le risque de surchauffe ou de feu. [F2]

Puis-je laisser mon réfrigérateur allumé la nuit ?

Oui, s'il est en bon état et installé conformément à sa notice : il est conçu pour fonctionner en continu. La recommandation d'éviter les cycles sans surveillance concerne notamment le lave-linge, le sèche-linge et le lave-vaisselle. [F10]

Un détecteur de fumée protège-t-il du monoxyde de carbone ?

Pas un détecteur de fumée ordinaire. Les fonctions sont différentes ; un appareil combiné doit explicitement couvrir les deux risques. [F16, F26]

Faut-il toujours sortir par l'escalier en immeuble ?

Non, si l'escalier est enfumé ou impraticable. Appelez le 112 depuis une zone protégée et indiquez précisément où vous vous trouvez. [F25]

Le ramonage annuel est-il une obligation uniforme pour tous ?

Le CGDIS le recommande. Les exigences qui s'appliquent à votre installation doivent être vérifiées selon l'usage, les prescriptions locales et le contrat ; le guide ne transforme pas cette recommandation en règle générale. [F6]

Checklist incendie du logement

☐ Bougies et encens éteints avant départ et coucher

- ☐ Plaques de cuisson dégagées et arrêt vérifié
- ☐ Hotte et sèche-linge entretenus selon leur notice
- ☐ Prises et câbles sans signe d'échauffement ou de détérioration
- ☐ Puissance des multiprises respectée et rallonges en bon état
- ☐ Recharge des batteries loin des textiles et des sorties
- ☐ Chauffages dégagés et appareils à combustion entretenus
- ☐ Cendres stockées dans un contenant métallique adapté
- ☐ Produits et déchets inflammables gérés selon leurs instructions
- ☐ Détecteurs de fumée installés aux emplacements requis et testés
- ☐ Détection du CO prévue selon les appareils du logement
- ☐ Escaliers et accès libres, portes coupe-feu fonctionnelles
- ☐ Consignes connues des occupants et aide aux personnes vulnérables prévue

Mon conseil : conservez les notices, les références des appareils et les justificatifs d'entretien. Une vérification après un incident évité de justesse permet de corriger une situation avant qu'elle ne se reproduise.

Sources du chapitre incendie

Sources consultées le 5 octobre 2026. Les recommandations étrangères ci-dessous servent à documenter les gestes de prévention ; leurs numéros d'urgence et leurs règles nationales ne sont pas transposés au Luxembourg.

- [F1] [London Fire Brigade — Bougies et encens](#)
- [F2] [London Fire Brigade — Cuisine](#)
- [F3] [London Fire Brigade — Feu de poêle](#)
- [F4] [London Fire Brigade — Friture](#)
- [F5] [London Fire Brigade — Tabac](#)
- [F6] [CGDIS — Feu de cheminée](#)
- [F7] [London Fire Brigade — Chauffages et bioéthanol](#)
- [F8] [London Fire Brigade — Appareils électriques](#)
- [F9] [London Fire Brigade — Câbles et rallonges](#)
- [F10] [London Fire Brigade — Vérifications au coucher](#)
- [F11] [SIS du Bas-Rhin — Batteries au lithium](#)
- [F12] [London Fire Brigade — Vélos et trottinettes électriques](#)
- [F13] [London Fire Brigade — Couvertures électriques](#)

- [F14] Creos — Sécurité gaz
- [F15] London Fire Brigade — Barbecues
- [F16] CGDIS — Monoxyde de carbone
- [F17] CGDIS — Prévention incendie pendant les fêtes
- [F18] INRS — Prévention et travaux par points chauds
- [F19] East Sussex Fire and Rescue Service — Huile de lin
- [F20] NOAA — Huile de lin et autoéchauffement
- [F21] London Fire Brigade — Miroirs au soleil
- [F22] MHRA — Crèmes et textiles
- [F23] London Fire Brigade — Équipements médicaux et personnes vulnérables
- [F24] London Fire Brigade — Réduire le risque d'incendie volontaire
- [F25] Sécurité civile française — Incendie domestique
- [F26] CGDIS — Détecteurs de fumée
- [F27] Administration de l'environnement — Intoxication au CO et urgence
- [F28] CGDIS — Appeler le 112
- [F29] Gouvernement britannique — Sécurité incendie du logement

6 Prévenir les dégâts des eaux et les intempéries



Les dégâts liés à l'eau peuvent venir d'une canalisation, d'un équipement, de la pluie ou du sol. Une trace d'humidité peut aussi provenir de condensation. Ces origines demandent des réponses différentes. Les situations suivantes constituent une inspection pratique du logement ; elles ne remplacent ni la recherche de fuite ni le diagnostic du bâtiment.

Reconnaître les signes avant que les dégâts augmentent

Regardez sous les éviers, près des appareils à eau, aux plafonds, autour des fenêtres et dans les pièces peu fréquentées. Soyez attentif aux gouttes, auréoles, odeurs persistantes, revêtements qui se décollent, parquet qui gonfle, écoulements inhabituels et hausse inexplicquée de consommation. Notez quand le signe apparaît : après la douche, pendant une machine, après la pluie ou lors du dégel. Cette observation aide le professionnel à rechercher la cause. [E1, E2, E3]

Mon conseil : faites repérer le robinet d'arrêt à tous les occupants. Identifiez aussi les vannes des appareils et les contacts du plombier, du bailleur ou du syndic. Une vanne encombrée ou inconnue perd son utilité en urgence.

6.1 Robinets et raccords visibles

Situation à prévenir : Un joint ou un raccord peut laisser passer une petite fuite qui endommage progressivement le meuble ou le sol.

Précautions : Contrôlez visuellement les raccords accessibles et les dessous de meubles. Faites réparer une goutte récurrente ; ne vous contentez pas d'un récipient permanent.

Point de vigilance : Ne forcez pas un raccord ancien et ne démontez pas sous pression. Faites intervenir un plombier si vous ne maîtrisez pas l'opération. [E1]

6.2 Flexibles et branchements des appareils

Situation à prévenir : Un flexible abîmé, un raccord mal serré ou un tuyau pincé peut fuir.

Précautions : Après une installation ou le déplacement d'un appareil, faites vérifier les raccordements et observez un premier cycle. Remplacez les pièces selon leur état et les instructions du fabricant.

Point de vigilance : Il n'existe pas une durée de remplacement identique pour tous les flexibles. Gardez les points de raccordement accessibles. [E2, E3]

6.3 Lave-linge et lave-vaisselle

Situation à prévenir : Une fuite peut se produire au hublot, à l'arrivée d'eau ou à l'évacuation.

Précautions : Inspectez tuyaux, joints et traces d'eau. Utilisez les produits et quantités adaptés. Évitez les cycles pendant votre absence, pour pouvoir détecter un problème.

Point de vigilance : Un dispositif anti-fuite limite certains incidents, pas toutes leurs causes. Si de l'eau atteint l'alimentation électrique, ne touchez pas la prise dans la zone humide. [E2, E3]

6.4 Siphons et évacuations lentes

Situation à prévenir : Un siphon peut fuir et une évacuation obstruée peut faire déborder un équipement.

Précautions : Retirez régulièrement les déchets accessibles selon les consignes d'entretien. Faites rechercher la cause d'un écoulement lent ou de bouchons répétés.

Point de vigilance : Ne mélangez jamais les déboucheurs et ne poursuivez pas des essais chimiques successifs. Prévenez l'intervenant si un produit a déjà été utilisé. [E2, E4]

6.5 Baignoire et lavabo qui débordent

Situation à prévenir : Une arrivée d'eau oubliée ou une évacuation bouchée peut entraîner un débordement.

Précautions : Restez présent pendant le remplissage et vérifiez l'écoulement. Ne considérez pas le trop-plein comme une protection suffisante dans toutes les situations.

Point de vigilance : Ne laissez pas une baignoire se remplir pendant une sortie ou une tâche qui vous détourne durablement de sa surveillance. [E2]

6.6 WC et chasse d'eau

Situation à prévenir : Une chasse qui coule gaspille de l'eau ; un raccord ou un réservoir peut aussi fuir au sol.

Précautions : Écoutez les écoulements persistants et regardez le pied du WC et ses raccords. Faites corriger une chasse qui ne s'arrête pas.

Point de vigilance : Distinguez un écoulement dans la cuvette d'une fuite sur le sol. Les conséquences et les réparations ne sont pas les mêmes. [E1]

6.7 Joints de douche et de baignoire

Situation à prévenir : Un joint décollé ou un receveur instable peut laisser pénétrer l'eau dans les parois.

Précautions : Contrôlez angles, interfaces, passages de tuyaux et traces dans les pièces voisines. Faites refaire les joints dégradés et rechercher un mouvement du receveur.

Point de vigilance : Un cordon neuf ne corrige pas un support mal protégé, une fixation défaillante ou une fuite cachée. [E5]

6.8 Douche à l'italienne

Situation à prévenir : L'eau peut passer sous le carrelage ou au raccord avec le siphon lorsque le système d'étanchéité est défaillant.

Précautions : Confiez la conception et la réfection à des intervenants qualifiés. Faites vérifier pentes, évacuation, raccordement et protection des surfaces exposées.

Point de vigilance : Le carrelage et ses joints ne constituent pas, à eux seuls, une étanchéité. Une infiltration sous une douche nécessite un diagnostic avant réparation. [E6]

6.9 Canalisations cachées

Situation à prévenir : Une canalisation encastrée peut fuir dans une dalle ou une cloison sans flaque visible à proximité.

Précautions : Faites examiner une auréole qui progresse ou une consommation inexpliquée. Conservez les plans des réseaux et demandez une recherche de fuite adaptée.

Point de vigilance : Ne démolissez pas au hasard : la trace visible peut être éloignée de l'origine. Faites documenter la localisation et l'intervention. [E7]

6.10 Chauffe-eau et groupe de sécurité

Situation à prévenir : Une fuite de cuve, de raccord ou un écoulement anormal peut mouiller le local.

Précautions : Observez l'appareil et son évacuation ; suivez sa notice et son entretien. Sur certains ballons, un goutte-à-goutte au groupe de sécurité pendant la chauffe est normal, s'il est correctement évacué.

Point de vigilance : Ne bouchez jamais la sortie d'un dispositif de sécurité. Un écoulement continu ou hors chauffe doit être examiné selon le modèle. [E8]

6.11 Radiateurs et circuit de chauffage

Situation à prévenir : Une fuite peut toucher radiateurs, purgeurs, raccords ou réseau de chauffage.

Précautions : Signalez les traces de corrosion, les pertes de pression répétées ou le besoin fréquent de rajouter de l'eau. Faites entretenir le circuit et rechercher la cause.

Point de vigilance : Ne compensez pas indéfiniment une fuite en remplissant le circuit : les appoints répétés peuvent contribuer à sa dégradation. [E9]

6.12 Climatisation et condensats

Situation à prévenir : Un bac ou un tuyau de condensats obstrué peut laisser de l'eau couler dans le logement.

Précautions : Faites entretenir les évacuations et vérifiez les traces sous l'unité intérieure. Signalez un écoulement sur un mur ou un faux plafond.

Point de vigilance : Une tache près d'une climatisation peut venir d'un défaut d'évacuation, d'une fuite ou d'un défaut d'isolation du réseau. L'origine doit être vérifiée. [E10]

6.13 Gel des conduites intérieures

Situation à prévenir : L'eau peut geler dans les conduites de locaux froids et une fuite apparaître au dégel.

Précautions : Repérez les zones exposées, faites isoler les conduites et prévoyez une protection adaptée en période froide. Organisez des visites du logement inoccupé.

Point de vigilance : L'isolation ne garantit pas à elle seule l'absence de gel. Ne dégivrez jamais au chalumeau ; faites intervenir un professionnel. [E11, E12]

6.14 Robinets extérieurs et dépendances

Situation à prévenir : De l'eau restante dans un circuit extérieur peut geler et provoquer une rupture.

Précautions : Avant l'hiver, faites isoler et vidanger les circuits concernés selon leur conception. Rangez les accessoires conformément à leur notice.

Point de vigilance : Un robinet fermé peut encore contenir de l'eau. Vérifiez la procédure de mise hors gel plutôt que de supposer le circuit vide. [E12]

6.15 Absence prolongée et logement inoccupé

Situation à prévenir : Une fuite peut durer sans être remarquée ; une panne de chauffage peut exposer les conduites au gel.

Précautions : Préparez avec le professionnel les mesures adaptées : fermeture de l'eau lorsque compatible avec les installations, protection contre le gel, visites et contacts joignables.

Point de vigilance : La fermeture de l'eau ne protège pas des infiltrations de pluie. Ne coupez pas une alimentation nécessaire à un équipement sans vérifier son fonctionnement et sa notice. [E11, E12]

6.16 Toiture inclinée et pénétrations

Situation à prévenir : Une tuile déplacée ou une étanchéité dégradée près d'une cheminée, d'une fenêtre de toit ou d'un équipement peut laisser entrer la pluie.

Précautions : Faites réaliser un entretien régulier. Après un épisode violent, observez depuis un emplacement sûr et recherchez les traces intérieures. Prévenez rapidement bailleur ou syndic.

Point de vigilance : Ne montez pas sur une toiture humide ou abîmée. Une bâche provisoire doit être installée par un intervenant équipé. [E13]

6.17 Gouttières et descentes pluviales

Situation à prévenir : Feuilles et débris peuvent obstruer les conduits et provoquer un débordement contre les murs.

Précautions : Prévoyez l'inspection et le nettoyage en fonction des arbres, des saisons et des épisodes météo. Faites vérifier fixations et continuité des descentes.

Point de vigilance : Le travail en hauteur impose un accès sécurisé. Faites intervenir un professionnel lorsque le nettoyage n'est pas accessible sans risque. [E14]

6.18 Toiture plate et terrasse étanchée

Situation à prévenir : Une évacuation colmatée ou un relevé d'étanchéité dégradé peut retenir l'eau et provoquer une infiltration.

Précautions : Faites entretenir les évacuations et les relevés. Conservez l'accès nécessaire à la maintenance et vérifiez l'usage autorisé de la toiture.

Point de vigilance : Ne percez pas l'étanchéité et n'ajoutez pas des charges ou jardinières sans avis. Une toiture inaccessible n'est pas une terrasse de loisir. [E15, E16]

6.19 Fenêtres et portes-fenêtres

Situation à prévenir : La pluie peut entrer par un joint, une liaison avec la maçonnerie ou un dispositif de drainage bouché.

Précautions : Entretenez la menuiserie selon sa notice. Faites vérifier un joint dégradé et l'ensemble du raccordement si l'eau revient après la pluie.

Point de vigilance : Ne colmatez pas tous les petits orifices : certains servent à évacuer l'eau. Un défaut en partie haute peut se manifester plus bas. [E17, E18]

6.20 Seuils, balcons et aménagements extérieurs

Situation à prévenir : Un niveau extérieur ou un défaut de seuil peut permettre à l'eau de rejoindre le logement.

Précautions : Avant travaux, faites examiner pentes, raccords et évacuations. Surveillez l'eau qui stagne contre une ouverture.

Point de vigilance : Ajouter un revêtement ou relever une terrasse peut modifier les conditions d'écoulement et de protection. Faites valider l'aménagement. [E19]

6.21 Ruissellement et entrée d'eau en cave

Situation à prévenir : Une forte pluie peut diriger l'eau vers une porte basse, un soupirail ou une rampe de garage.

Précautions : Identifiez les points bas et faites étudier des protections adaptées : barrières, ouvrants ou aménagement de l'écoulement. Mettez les biens sensibles en hauteur.

Point de vigilance : Une cave peut se remplir rapidement. N'y descendez pas lorsque l'eau menace de la submerger pour sauver un objet. [E20, E21]

6.22 Refoulement des égouts

Situation à prévenir : Un réseau surchargé peut renvoyer des eaux usées vers les appareils situés en partie basse.

Précautions : Faites étudier la protection du bâtiment contre les retours d'eau. Un clapet ou un relevage doit être choisi, posé et entretenu selon la configuration.

Point de vigilance : Un clapet n'est pas une protection universelle et ne remplace pas une conception adaptée. Ne confondez pas protection contre le refoulement et protection du réseau d'eau potable. [E22]

6.23 Crue et eau souterraine

Situation à prévenir : L'eau peut atteindre les ouvertures, les passages de conduits ou les parois enterrées ; la pression peut affecter le bâtiment.

Précautions : Consultez les cartes de risque et les alertes. Faites évaluer les protections du sous-sol et la sécurisation des équipements exposés.

Point de vigilance : Ne videz pas brutalement une cave pendant une inondation : les différences de pression peuvent endommager les murs. Suivez les consignes des autorités. [E21, E22]

6.24 Condensation et ventilation

Situation à prévenir : La vapeur peut se condenser sur les surfaces froides et favoriser les moisissures.

Précautions : Entretenez les entrées et extractions d'air, évacuez l'humidité de cuisson et de douche et faites vérifier une ventilation défaillante. Après une rénovation, contrôlez le renouvellement d'air.

Point de vigilance : Un déshumidificateur ne répare ni une fuite ni un défaut du bâtiment. Ne bouchez pas les aérations pour masquer le froid. [E23]

6.25 Remontées capillaires

Situation à prévenir : L'humidité du sol peut remonter dans certains murs et provoquer sels, décollements ou dégradation du bois.

Précautions : Faites établir un diagnostic avant de choisir drainage, traitement ou réfection. Vérifiez aussi les niveaux du terrain et les revêtements existants.

Point de vigilance : Une peinture étanche peut masquer le signe sans supprimer la cause, voire aggraver le comportement du mur. [E24]

6.26 Travaux et supports encore humides

Situation à prévenir : Une fuite de chantier ou un matériau refermé avant séchage peut enfermer l'humidité.

Précautions : Faites protéger le chantier contre la pluie, tester les réseaux et vérifier le séchage des supports avant fermeture ou finition. Conservez les photographies des réseaux.

Point de vigilance : Ne choisissez pas une date de remise en peinture sur la seule apparence de la surface : les matériaux peuvent rester humides en profondeur. [E25]

Équipements à choisir selon le logement

Un capteur de fuite peut donner une alerte près d'un équipement sensible ; une coupure automatique peut limiter certains écoulements si elle est correctement installée. Leur utilité dépend de l'emplacement, de l'alimentation, de la transmission et du suivi des alertes. Testez le matériel selon sa notice. Une alerte connectée ne sert pas si personne ne peut intervenir. Pour clapets, pompes, barrières et drainage, faites vérifier la solution par un professionnel. [E20, E22]

Ajoutez à votre inspection les équipements particuliers réellement présents : aquarium, piscine, spa, système d'arrosage, filtre, adoucisseur ou récupération d'eau de pluie. Repérez leurs raccords, leurs débordements possibles et leurs vannes ; appliquez leur notice et faites vérifier leur installation. Il n'existe pas de procédure d'entretien unique pour tous ces équipements.

Les premiers gestes en cas de fuite

Mettez les personnes à l'écart de la zone dangereuse. Fermez l'arrivée d'eau identifiée si elle est accessible sans risque. Éloignez les objets uniquement si les conditions le permettent, prenez des photographies et prévenez le plombier, le bailleur ou le syndic ainsi que votre assureur. Faites corriger la cause et conservez les preuves de l'intervention. [E12, E13]

Si de l'eau atteint un équipement électrique, ne touchez pas les prises ou appareils humides. Ne traversez pas une zone inondée pour atteindre un tableau. Une coupure électrique n'est à effectuer que depuis un endroit sec et sûr ; la remise sous tension

doit être vérifiée après exposition à l'eau. En cas de danger pour les personnes, appelez le 112. [E21, E26]

Si un plafond se déforme, une structure semble fragilisée ou des eaux usées envahissent le logement, évitez la zone et faites évaluer les conditions de sécurité. Pour l'assèchement et les matériaux souillés, demandez une méthode adaptée ; n'enfermez pas l'humidité sous une finition neuve. [E22, E25]

Prévention et assurance

Une fuite intérieure, une infiltration, un débordement d'égout et une crue ne relèvent pas nécessairement des mêmes garanties. Vérifiez séparément les dommages, la recherche de fuite, les frais d'accès et de remise en état, la réparation de la pièce défectueuse, la perte d'eau, le gel et les périls climatiques. Chez LALUX, la présentation de l'offre distingue notamment les périls climatiques complémentaires. La réponse pour un sinistre dépend toujours du contrat applicable. [E27]

En appartement, informez les personnes concernées par la fuite : voisin, bailleur, syndic. Le fait que l'eau apparaisse chez vous ne suffit pas à désigner la cause ou le responsable. Conservez échanges, photos et factures. Respectez le délai de déclaration de votre contrat, sans transposer automatiquement un délai ou une convention propres à la France.

Questions fréquentes

Faut-il attendre une grosse fuite avant de faire intervenir un plombier ?

Non. Une goutte persistante ou une auréole qui évolue justifie une vérification. [E1, E7]

Refaire le silicone suffit-il si ma douche fuit ?

Seulement si la cause est bien le joint. Le support, le receveur ou l'étanchéité sous carrelage peuvent être en cause. [E5, E6]

Toute l'eau sous un chauffe-eau indique-t-elle une cuve percée ?

Non. L'écoulement peut venir d'un raccord ou du groupe de sécurité ; le goutte-à-goutte pendant la chauffe peut être normal selon l'appareil, mais doit être évacué. [E8]

Puis-je couper l'eau avant un voyage ?

Cela peut être adapté, après vérification des besoins de vos installations. Prévoyez aussi la protection contre le gel et les visites : couper l'eau ne résout pas tous les risques. [E11, E12]

Un détecteur connecté garantit-il qu'une fuite sera arrêtée ?

Non. Il doit détecter au bon endroit, transmettre une alerte et permettre une intervention. Testez-le selon sa notice.

Une maison hors zone inondable peut-elle subir des dégâts ?

Oui. Une canalisation, la pluie sur le bâtiment ou le ruissellement peuvent provoquer des dommages sans débordement de rivière. [E2, E13, E22]

Puis-je pomper tout de suite une cave inondée ?

Pas sans évaluation lorsque l'eau exerce encore une pression à l'extérieur. Les autorités rappellent le risque de dommage aux murs. [E21]

Toute humidité est-elle automatiquement assurée comme dégât des eaux ?

Non. Il faut déterminer l'origine et examiner garanties, conditions et exclusions du contrat. [E27]

Checklist eau et humidité

- ☐ Robinet d'arrêt repéré, accessible et connu des occupants
- ☐ Raccords, flexibles et dessous de meubles inspectés
- ☐ Appareils à eau et évacuations entretenus selon leurs notices
- ☐ Joints de douche et signes dans les pièces voisines vérifiés
- ☐ Consommation inhabituelle et traces nouvelles examinées
- ☐ Chauffe-eau et circuit de chauffage contrôlés
- ☐ Conduites exposées au gel protégées selon leur conception
- ☐ Absence préparée et personne capable d'intervenir désignée
- ☐ Toiture, gouttières et évacuations entretenues avec accès sécurisé
- ☐ Menuiseries et seuils surveillés après fortes pluies
- ☐ Risque de cave et refoulement évalué par un professionnel
- ☐ Biens sensibles et documents stockés hors des zones basses exposées
- ☐ Ventilation entretenue et origine d'une humidité persistante recherchée
- ☐ Contrat et contacts utiles disponibles

Mon conseil : gardez une photo du robinet d'arrêt avec son emplacement dans votre fiche logement. Complétez un petit relevé des anomalies — date, pièce, circonstance, photo, action effectuée — plutôt que de repousser une trace qui revient.

Sources du chapitre eau

Sources consultées le 5 octobre 2026. Les ressources françaises documentent les phénomènes et les gestes ; leurs normes de construction et leurs règles d'assurance ne sont pas présentées comme des obligations luxembourgeoises.

- [E1] Uisce Éireann — Fuites dans le logement
- [E2] AQC — Salle de bain
- [E3] AQC — Fiche illustrée salle de bain
- [E4] INRS — Produits chimiques de nettoyage
- [E5] AQC — Joints et coins de douche
- [E6] AQC — Douches à l'italienne
- [E7] AQC — Canalisations encastrées
- [E8] Atlantic — Groupe de sécurité
- [E9] AQC — Circuits de chauffage
- [E10] AQC — Climatisation et condensats
- [E11] AQC — Gel
- [E12] LALUX — Prévention du gel
- [E13] AQC — Toitures
- [E14] Administration de la gestion de l'eau — Préparation
- [E15] AQC — Entretien des toitures-terrasses
- [E16] AQC — Protection des terrasses accessibles
- [E17] AQC — Liaisons des menuiseries
- [E18] AQC — Entretien des menuiseries
- [E19] AQC — Seuils de portes-fenêtres
- [E20] Administration de la gestion de l'eau — Protection avant crue
- [E21] Inondations Luxembourg — Comportement
- [E22] Administration de la gestion de l'eau — Guide bâtiment en zone inondable
- [E23] AQC — Condensation
- [E24] AQC — Remontées capillaires
- [E25] AQC — Humidité de chantier et développement fongique
- [E26] CGDIS — Inondation
- [E27] LALUX — Garanties habitation

7 Protéger le logement contre le vol



La prévention du vol concerne les accès, les habitudes et les objets que l'on conserve. Ce chapitre propose une revue des situations à examiner dans une maison ou un appartement, avec ses caves, garages et dépendances. Aucune mesure ne supprime tout risque. Commencez par les vérifications gratuites, puis faites évaluer les équipements utiles à votre logement. Les exemples sont pédagogiques et ne constituent pas des récits de sinistres vécus.

Faire évaluer son logement avant de s'équiper

Au Luxembourg, le Service national de prévention de la criminalité de la Police propose gratuitement des conseils, y compris une visite sur rendez-vous. Contact vérifié : (+352) 244 24 4033 et prevention@police.etat.lu. Préparez une liste de vos questions : ouvertures peu visibles, cave, accès communs, alarme et habitudes d'absence. [V1, V3]

Les situations à examiner

7.1 Courte absence et porte simplement claquée

Situation à prévenir : Une course de quelques minutes peut laisser un accès insuffisamment fermé.

Précautions : Verrouillez la porte et contrôlez la fermeture avant de partir.

Point de vigilance : Une porte qui semble fermée ne permet pas de conclure que sa serrure est engagée. [V10]

7.2 Fenêtre ouverte ou en position oscillo battante

Situation à prévenir : Une ouverture reste accessible pendant votre absence.

Précautions : Fermez les fenêtres avant de sortir, même brièvement.

Point de vigilance : Vérifiez chaque pièce plutôt que de vous fier à une habitude. [V2]

7.3 Porte vitrée et clés accessibles

Situation à prévenir : Les clés peuvent rester visibles près d'une ouverture.

Précautions : Rangez les clés hors de vue et évitez de les laisser sur une serrure près d'un vitrage.

Point de vigilance : Conservez une possibilité d'évacuation rapide pour les occupants ; faites concilier sécurité contre le vol et sécurité incendie. [V10]

7.4 Porte ou fermeture dégradée

Situation à prévenir : Un jeu, une fermeture difficile ou une pièce endommagée mérite un contrôle.

Précautions : Faites examiner l'ensemble porte, cadre et serrure avant d'acheter un renfort.

Point de vigilance : Le choix et la pose doivent être adaptés au support ; faites valider la solution par un professionnel. [V10]

7.5 Cave privative et soupirail

Situation à prévenir : Un accès secondaire reçoit moins d'attention que l'entrée principale.

Précautions : Contrôlez sa fermeture et faites évaluer la protection mécanique.

Point de vigilance : Ne condamnez pas une ventilation ou une issue nécessaire en ajoutant un équipement. [V2]

7.6 Garage ouvert plus longtemps que nécessaire

Situation à prévenir : L'ouverture du garage laisse les biens exposés.

Précautions : Refermez après usage et attendez la fermeture complète avant de vous éloigner.

Point de vigilance : Contrôlez aussi l'accès intérieur au logement, selon votre configuration. [V1]

7.7 Entrée commune de résidence

Situation à prévenir : Un visiteur peut entrer sans que les résidents sachent qui il est.

Précautions : Vérifiez l'identité du visiteur avant de commander l'ouverture et signalez les fermetures défectueuses au syndic.

Point de vigilance : Ne bloquez pas une porte commune pour votre commodité ; les modalités doivent préserver l'évacuation. [V1]

7.8 Vélo dans une cave ou un garage

Situation à prévenir : Un local fermé ne protège pas à lui seul le vélo.

Précautions : Attachez-le à un point fixe adapté avec un antivol de qualité.

Point de vigilance : Préparez une fiche avec numéro de cadre, modèle et photographies. [V8]

7.9 Échelle ou outils laissés dehors

Situation à prévenir : Le matériel extérieur peut faciliter une intrusion.

Précautions : Rangez échelles et outils dans un endroit fermé.

Point de vigilance : Cette vérification peut se faire après chaque bricolage, sans nouvel achat. [V2]

7.10 Mobilier placé sous une ouverture

Situation à prévenir : Poubelles ou meubles peuvent faciliter l'accès à un balcon ou une fenêtre.

Précautions : Éloignez ces objets des ouvertures accessibles.

Point de vigilance : Observez aussi les changements de disposition après des travaux ou une fête. [V2]

7.11 Abords masqués ou mal éclairés

Situation à prévenir : La végétation et l'obscurité réduisent la visibilité des accès.

Précautions : Entretenez les abords et faites prévoir un éclairage approprié.

Point de vigilance : Évitez d'éblouir les voisins ; l'éclairage ne remplace pas la fermeture. [V2, V11]

7.12 Double de clé caché à l'extérieur

Situation à prévenir : Une cachette pratique laisse une clé hors de votre contrôle.

Précautions : Confiez plutôt le double à une personne choisie.

Point de vigilance : Évitez paillason, pot et autres cachettes autour de l'entrée. [V10]

7.13 Clé perdue ou remise à un intervenant

Situation à prévenir : Vous ne savez plus qui peut accéder au logement.

Précautions : Recensez les doubles, récupérez ceux devenus inutiles et demandez conseil au serrurier si une clé manque.

Point de vigilance : Le remplacement ou la reprogrammation dépend du dispositif. Notez qui détient une clé et à quel usage elle sert. Recommandation d'organisation à adapter au logement.

7.14 Clé de voiture sans contact près de l'entrée

Situation à prévenir : La clé du véhicule peut rester près de la façade.

Précautions : Pour un véhicule concerné, suivez les recommandations du fabricant et envisagez un rangement à blindage adapté.

Point de vigilance : La Police recommande de garder ces clés éloignées de l'entrée. Vérifiez le fonctionnement de la protection retenue. [V7]

7.15 Absence prolongée visible

Situation à prévenir : Courrier accumulé et logement durablement fermé signalent une absence.

Précautions : Organisez la relève du courrier et le passage d'un proche de confiance.

Point de vigilance : Laissez un contact joignable et des consignes simples ; ne demandez jamais au proche de confronter un intrus. [V4]

7.16 Voyage annoncé publiquement

Situation à prévenir : Une publication peut révéler que le domicile est inoccupé.

Précautions : Reportez les publications de voyage ou limitez soigneusement leur diffusion.

Point de vigilance : Vérifiez aussi les annonces d'absence sur vos messageries. [V4]

7.17 Départ sans coordination avec la personne de confiance

Situation à prévenir : Un proche possède une clé mais ne sait pas quoi faire.

Précautions : Avant le départ, testez la clé, préparez les coordonnées utiles et expliquez l'alarme.

Point de vigilance : Transmettez les codes de manière confidentielle et précisez la conduite à tenir en cas d'alerte. [V4]

7.18 Alarme non activée ou couverture inadaptée

Situation à prévenir : Un équipement présent peut ne pas protéger les accès utilisés.

Précautions : Faites concevoir le système selon les lieux et activez-le lors des absences.

Point de vigilance : Prévoyez avec l'installateur un mode adapté lorsque des occupants ou animaux restent sur place. [V3]

7.19 Alarme sans personne capable de réagir

Situation à prévenir : Une notification arrive mais personne n'est disponible.

Précautions : Précisez qui reçoit l'alerte et quelle procédure suit la personne ou la société de gardiennage.

Point de vigilance : Testez la transmission selon la notice et réviser les contacts après un changement de téléphone. [V3]

7.20 Caméra mal orientée ou compte mal protégé

Situation à prévenir : La surveillance peut empiéter sur la vie privée ou perdre son utilité.

Précautions : Limitez le champ à votre propriété et protégez les accès au compte selon les fonctions disponibles.

Point de vigilance : La CNPD rappelle les limites concernant rue, trottoir et voisinage. Pour une résidence commune ou des intervenants réguliers, faites vérifier le cadre applicable. [V5]

7.21 Autocollant d'alarme ou caméra factice seuls

Situation à prévenir : Un signe visible peut donner une impression de protection sans détection réelle.

Précautions : Considérez-le au mieux comme un complément ; donnez priorité aux accès et à une organisation fiable.

Point de vigilance : Les sources consultées ne justifient pas une promesse d'efficacité pour les dispositifs factices seuls. Une caméra réelle ne remplace pas la protection mécanique. [V11]

7.22 Faux artisan ou faux policier à la porte

Situation à prévenir : Une personne cherche à entrer sous un prétexte professionnel.

Précautions : Vérifiez avant d'ouvrir, demandez une identification et contactez l'organisme par un numéro recherché indépendamment.

Point de vigilance : Un uniforme, un badge ou un numéro affiché ne suffisent pas. En cas de doute sur un prétendu policier, contactez le 113. [V6, V11]

7.23 Demande urgente de remettre argent ou bijoux

Situation à prévenir : Un appel alarmant demande de mettre vos biens en sécurité auprès d'un inconnu.

Précautions : Interrompez l'échange et vérifiez la demande auprès du service réel par un canal indépendant.

Point de vigilance : Ne remettez pas de valeurs sous la pression d'une urgence annoncée. [V12]

7.24 Objets précieux et preuves dispersées

Situation à prévenir : Après un vol, les objets manquants et leur valeur sont difficiles à établir.

Précautions : Faites un inventaire avec photos, factures et caractéristiques ; conservez une copie sécurisée séparée.

Point de vigilance : La fonction My Safe de l'application Police.lu permet de consigner les informations de biens. Protégez aussi les accès à vos sauvegardes. [V13]

Protéger les biens qui demandent une attention particulière

Évitez de conserver des valeurs importantes dans une cave ou un garage. Pour bijoux, montres, collections, œuvres ou instruments, discutez du rangement et de la protection avec un professionnel et avec votre assureur. Un petit coffre transportable n'offre pas les mêmes possibilités qu'un équipement correctement choisi et installé ; faites préciser les exigences applicables avant achat. Ne conservez pas la clé ou le code avec les biens à protéger. [V1, V14]

La fiche d'inventaire peut contenir : désignation, marque, modèle, numéro de série, date d'achat, valeur documentée et emplacement de la facture. Photographiez les pièces et les biens particuliers, puis actualisez après une acquisition ou un changement. Ne publiez pas cet inventaire. Il facilite l'identification et le dossier ; il ne garantit pas à lui seul l'indemnisation. [V13, V14]

Préparer une absence au Luxembourg

Le service gratuit Départ en vacances permet de signaler l'absence à la Police. Le domicile peut ainsi être intégré aux patrouilles préventives occasionnelles ; ce dispositif n'est ni une garde permanente ni une garantie d'absence de vol. Utilisez le formulaire officiel de l'e-commissariat et vérifiez les indications demandées. Complétez cette démarche par les fermetures, le courrier et la personne de confiance. [V4, V15]

Premiers gestes après une tentative ou un cambriolage

Si vous pensez qu'une personne se trouve encore à l'intérieur, restez à distance dans un lieu sûr. Ne cherchez pas à la surprendre ou à la poursuivre. Au Luxembourg, contactez la Police au 113. En cas de blessure ou de besoin de secours médicaux, appelez le 112. Donnez l'adresse et ce que vous observez, sans vous exposer pour recueillir davantage d'informations. [V9, V16]

Ne nettoyez pas, ne rangez pas et ne touchez pas les accès forcés avant les consignes de la Police. Évitez de laisser entrer d'autres personnes. Après constatation, organisez la sécurisation urgente avec un intervenant identifié et prévenez l'assureur, ainsi que bailleur ou syndic si nécessaire. Conservez photos autorisées, factures et références de la plainte. [V9]

Si clés, documents, moyens de paiement ou appareils ont disparu, préparez une liste des accès concernés : logement, véhicule, banque et comptes numériques. Contactez directement les organismes compétents pour blocage, remplacement ou protection des accès. Ne diffusez pas des images de suspects sur les réseaux sociaux ; remettez les éléments utiles à la Police. Recommandation de préparation du dossier, à adapter à ce qui a été volé.

Vérifier la garantie vol avec son assureur

Demandez ce que couvre votre contrat pour le vol au domicile, la tentative, les dommages aux accès, les dépendances, les objets extérieurs et les biens emportés. Examinez les conditions de fermeture, les périodes d'inoccupation, les franchises et plafonds. Ces éléments dépendent du contrat ; il n'existe pas une règle unique pour tous les logements.

Certaines offres distinguent des extensions pour les objets de valeur, le matériel portable ou les aménagements extérieurs. La présentation LALUX montre cette diversité. Réévaluez le mobilier après de nouvelles acquisitions et demandez une confirmation pour une collection ou un objet particulièrement coûteux. Ne concluez

pas qu'un bien est couvert partout parce qu'il figure dans l'inventaire du logement. [V14, V17]

Questions fréquentes

Une absence très courte dispense-t-elle de fermer ?

Non. Fermez les accès et activez l'alarme prévue, même brièvement. [V1]

Une fenêtre oscillo battante est-elle une fenêtre fermée ?

Non. Avant de sortir, refermez-la complètement. [V2]

Une caméra suffit-elle pour empêcher le vol ?

Non. Elle peut compléter la protection, mais elle ne remplace ni les accès sécurisés ni une réaction adaptée. [V11]

Peut-on filmer le trottoir pour protéger sa porte ?

La CNPD précise que le champ d'une caméra domestique doit rester limité à la propriété privée. Faites régler l'orientation et les masques nécessaires. [V5]

Les autocollants seuls garantissent-ils une dissuasion ?

Aucune garantie de ce type n'est établie ici. Ne les présentez pas comme un système de protection opérationnel.

Le service Départ en vacances assure-t-il une surveillance permanente ?

Non. Il s'agit de patrouilles préventives occasionnelles dans le cadre de la surveillance générale. [V4, V15]

Un vélo dans un garage doit-il encore être attaché ?

Oui. La Police recommande de le sécuriser séparément ; préparez aussi ses informations d'identification. [V1, V8]

Faut-il réparer immédiatement une porte forcée ?

Appelez d'abord la Police et préservez les traces. Organisez ensuite une sécurisation selon ses consignes et celles de votre assureur. [V9]

Checklist vol et absence

- ☐ Portes et fenêtres vérifiées avant de partir
- ☐ Cave, garage et dépendances fermés
- ☐ Défauts des accès communs signalés au syndic
- ☐ Échelles, outils et moyens d'accès rangés

- ☐ Clés et doubles recensés et conservés hors de vue
- ☐ Vélos attachés et identifiés
- ☐ Alarme activée et procédure de réaction connue
- ☐ Caméras orientées et accès aux comptes protégés
- ☐ Courrier et visites organisés pendant l'absence
- ☐ Personne de confiance joignable avec une clé testée
- ☐ Départ signalé à la Police si souhaité
- ☐ Publications révélant l'absence évitées
- ☐ Inventaire et preuves actualisés et sauvegardés
- ☐ Conditions du contrat vol et contacts utiles vérifiés

Mon conseil : faites une courte tournée du logement avant chaque départ. Pour un équipement à acheter, commencez par l'avis gratuit de prévention plutôt que par un catalogue. Notez la correction nécessaire, la personne chargée de la réaliser et la date de contrôle.

Sources du chapitre vol

Sources consultées le 5 octobre 2026. Les ressources étrangères servent uniquement aux conseils pratiques ; leurs numéros d'urgence, certifications et dispositifs administratifs ne sont pas transposés au Luxembourg. Les points d'organisation proposés doivent être adaptés au logement et au contrat.

- [V1] Police Luxembourg — Cambriolages
- [V2] Police Luxembourg — Points faibles du domicile
- [V3] Police Luxembourg — Systèmes d'alarme et SNPC
- [V4] Police Luxembourg — Vacances en sécurité
- [V5] CNPD — Vidéosurveillance d'une habitation privée
- [V6] Police Luxembourg — Arnaques à la fausse qualité
- [V7] Police Luxembourg — Vols de voitures et clés sans contact
- [V8] Police Luxembourg — Vols de bicyclettes
- [V9] Police Luxembourg — Après un cambriolage
- [V10] Ministère français de l'Intérieur — Prévention des cambriolages
- [V11] Police UK — Protection du domicile
- [V12] Police Luxembourg — Appels téléphoniques de choc
- [V13] Police Luxembourg — Aide aux victimes de vol et My Safe
- [V14] LALUX — Pack Objets de valeur

[V15] Police Luxembourg — Inscription Départ en vacances

[V16] CGDIS — Urgences

[V17] LALUX — Assurance habitation

8 Prévenir les accidents et les dommages aux autres



Protéger son foyer signifie aussi éviter de blesser un visiteur, de mettre un passant en danger ou d'endommager un bien voisin. Ce chapitre réunit les principales situations à examiner, sans prétendre couvrir tous les accidents possibles. Une même précaution peut protéger votre famille et une autre personne. Les exemples sont pédagogiques ; ils ne constituent pas une décision sur la responsabilité d'un cas particulier.

Inspecter le logement avec les personnes qui le fréquentent

Parcourez les entrées, escaliers, pièces d'eau, cuisine, jardin et espaces communs. Demandez-vous qui peut être exposé : jeune enfant, personne âgée, visiteur peu familier des lieux, livreur ou intervenant. Une difficulté nouvelle à se déplacer, une naissance, des travaux ou un nouvel animal justifie une nouvelle inspection. La Direction de la Santé luxembourgeoise souligne l'importance de la prévention des traumatismes à domicile. [A1]

Commencez par retirer les dangers accessibles et signaler les défauts. Notez les équipements à faire vérifier par un professionnel. Ne considérez pas une consigne verbale comme une protection suffisante pour un tout-petit ou une personne qui ne peut pas la suivre.

8.1 Passages encombrés et tapis qui glissent

Situation à prévenir : Un câble, un jouet ou un tapis peut provoquer une chute.

Précautions : Libérez les passages et stabilisez ou retirez les tapis à risque.

Point de vigilance : Vérifiez aussi le trajet nocturne vers les toilettes. [A2]

8.2 Escaliers et éclairage insuffisant

Situation à prévenir : Une marche mal visible ou un appui défaillant augmente le risque.

Précautions : Éclairez les accès et faites réparer les marches ou mains courantes instables.

Point de vigilance : Évitez de transporter une charge qui masque le chemin ou empêche de se tenir. [A2]

8.3 Salle de bains et sols mouillés

Situation à prévenir : La douche et les déplacements sur un sol humide peuvent entraîner une glissade.

Précautions : Séchez les zones mouillées et faites choisir des appuis et surfaces adaptés.

Point de vigilance : Un porte-serviette n'est pas nécessairement une barre d'appui. Faites vérifier la fixation prévue pour cet usage. [A2]

8.4 Chutes répétées ou perte de mobilité

Situation à prévenir : L'environnement et l'état de santé peuvent se combiner.

Précautions : Demandez un bilan après des chutes ou une peur de tomber et faites adapter le domicile.

Point de vigilance : Ne modifiez pas seul un traitement. Une aide technique doit correspondre aux besoins de la personne. [A2, A3]

8.5 Chaise utilisée comme marchepied

Situation à prévenir : Un appui improvisé peut basculer.

Précautions : Choisissez un équipement adapté, stable et en bon état ; suivez sa notice.

Point de vigilance : Pour un travail prolongé ou difficile en hauteur, faites prévoir une solution plus sûre ou un professionnel. [A4]

8.6 Bébé sur une table à langer

Situation à prévenir : Un mouvement peut faire tomber l'enfant.

Précautions : Préparez le matériel à portée de main et gardez le contact avec bébé.

Point de vigilance : Si vous devez vous éloigner, placez-le dans un lieu sûr plutôt que de compter sur une courte absence. [A5]

8.7 Enfant et escalier accessible

Situation à prévenir : L'enfant peut atteindre l'escalier avant de savoir l'utiliser.

Précautions : Faites installer des barrières adaptées à l'emplacement et conformes à leur notice.

Point de vigilance : Contrôlez fixation et fermeture ; l'apprentissage ne remplace pas la surveillance. [A6]

8.8 Fenêtre et balcon accessibles aux enfants

Situation à prévenir : Un meuble permet de grimper près du vide.

Précautions : Éloignez meubles et objets à escalader et faites évaluer les sécurités des ouvertures.

Point de vigilance : Ne laissez pas un enfant seul près d'une fenêtre ouverte ou sur un balcon. Une moustiquaire n'est pas un garde-corps. [A7]

8.9 Meuble ou téléviseur qui peut basculer

Situation à prévenir : Un enfant peut grimper ou tirer sur le meuble.

Précautions : Ancrez meubles et téléviseurs suivant les instructions avec des fixations adaptées au support.

Point de vigilance : Retirez les objets attirants en hauteur ; ne supposez pas qu'un meuble lourd est impossible à renverser. [A8]

8.10 Couchage du nourrisson encombré

Situation à prévenir : Des objets mous ou un matelas inadapté peuvent gêner la respiration.

Précautions : Couchez bébé sur le dos dans son lit avec un matelas adapté et une gigoteuse à sa taille.

Point de vigilance : Écartez oreillers, couette et objets mous ; ne rajoutez pas de matelas dans un lit parapluie. [A29]

8.11 Cordons de stores ou accessoires

Situation à prévenir : Une boucle accessible peut s'enrouler autour du cou.

Précautions : Maintenez les cordons hors de portée avec les dispositifs prévus et éloignez le lit des stores.

Point de vigilance : Ne créez pas de boucle par un rangement improvisé. Vérifiez les instructions du produit. [A9]

8.12 Petits objets et aliments accessibles

Situation à prévenir : De petits éléments peuvent être portés à la bouche.

Précautions : Rangez les petites pièces et adaptez les jouets et aliments à l'âge ; surveillez les repas.

Point de vigilance : Un jouet destiné à un aîné peut être dangereux pour le plus jeune. [A14]

8.13 Piles boutons accessibles

Situation à prévenir : Une pile avalée peut entraîner des lésions graves rapidement.

Précautions : Conservez piles neuves et usagées hors de portée et vérifiez la fermeture des compartiments.

Point de vigilance : Toute suspicion d'ingestion exige un avis médical immédiat, même sans symptôme. Appelez le 112 ou le centre antipoisons ; suivez ses consignes. [A10, A12]

8.14 Produits ménagers transvasés ou mal rangés

Situation à prévenir : Un produit peut être confondu avec une boisson ou être ingéré par un enfant.

Précautions : Gardez l'emballage d'origine, l'étiquette et un rangement inaccessible, séparé des aliments.

Point de vigilance : Ne versez pas un nettoyeur dans une bouteille alimentaire et ne mélangez pas les produits. [A11]

8.15 Médicaments et produits potentiellement toxiques

Situation à prévenir : Des comprimés, cosmétiques ou produits de bricolage restent accessibles.

Précautions : Rangez-les hors de portée, y compris dans les sacs des visiteurs.

Point de vigilance : En cas d'exposition, conservez l'emballage et contactez rapidement le centre antipoisons ; ne testez pas un remède domestique. [A12]

8.16 Boisson ou casserole chaude à portée

Situation à prévenir : Un liquide chaud peut être renversé sur quelqu'un.

Précautions : Placez les récipients loin du bord et tournez les manches vers l'intérieur.

Point de vigilance : Évitez de transporter un liquide chaud en tenant un bébé ; attention aux nappes que l'enfant peut tirer. [A13]

8.17 Bain et surfaces brûlantes

Situation à prévenir : L'eau, le four ou le fer peuvent brûler avant une réaction suffisante.

Précautions : Vérifiez la température du bain et éloignez les enfants des sources chaudes.

Point de vigilance : Une eau chaude provenant du robinet n'est pas automatiquement adaptée au bain. [A14]

8.18 Appareil électrique près de l'eau

Situation à prévenir : L'humidité peut rendre l'utilisation dangereuse.

Précautions : Gardez les appareils alimentés sur secteur hors des abords du bain et faites réparer câbles ou prises dégradés.

Point de vigilance : Ne touchez pas une personne encore en contact avec une source électrique. Mettez-vous en sécurité et appelez le 112. [A15]

8.19 Baignoire et autres petits points d'eau

Situation à prévenir : Un enfant peut se noyer sans pouvoir appeler.

Précautions : Préparez tout avant le bain et assurez une surveillance adulte constante.

Point de vigilance : Un siège de bain ne remplace pas l'adulte. Videz les contenants après usage. [A6]

8.20 Piscine, bassin et accès au jardin

Situation à prévenir : L'enfant peut atteindre l'eau hors d'une baignade prévue.

Précautions : Faites sécuriser les accès et désignez un adulte attentif pendant la baignade.

Point de vigilance : Alarme, couverture et accessoires ne remplacent pas la surveillance. Ne vous exposez pas à une noyade en tentant un sauvetage non maîtrisé. [A6, A16]

8.21 Trampoline et jeux de jardin

Situation à prévenir : Une collision, une chute ou un équipement abîmé peut blesser.

Précautions : Suivez les limites d'âge et la notice ; un seul utilisateur à la fois sur un trampoline familial.

Point de vigilance : Vérifiez filet, protections, fixation et dégagement. Ne faites pas de figures non maîtrisées. [A17, A18]

8.22 Bricolage et outil en mouvement

Situation à prévenir : Une lame, un élément tournant ou une projection peut atteindre l'utilisateur ou un tiers.

Précautions : Gardez les protecteurs en place, utilisez les protections adaptées et éloignez les autres personnes.

Point de vigilance : Arrêtez et isolez l'énergie selon la notice avant une intervention. Ne neutralisez pas un dispositif de sécurité. [A19]

8.23 Chien et visiteur ou jeune enfant

Situation à prévenir : Un animal peut mordre, bousculer ou s'échapper.

Précautions : Surveillez les interactions, contrôlez les accès et respectez les règles de laisse.

Point de vigilance : Ne laissez pas un bébé seul avec un animal, même familial. Au Luxembourg, la détention d'un chien impose une couverture de responsabilité civile. [A6, A20]

8.24 Objet de balcon ou équipement extérieur instable

Situation à prévenir : Un pot ou un mobilier peut tomber et atteindre quelqu'un.

Précautions : Faites vérifier supports et fixations ; rangez les objets mobiles avant des vents forts.

Point de vigilance : Ne faites pas une réparation exposée pendant la tempête. Demandez un avis pour tout élément au-dessus d'un passage. Recommandation d'inspection à adapter au bâtiment.

8.25 Arbre ou élément du bâtiment dégradé

Situation à prévenir : Une branche, une tuile ou une partie de façade peut tomber.

Précautions : Signalez les défauts et faites examiner l'élément par un professionnel ; sécurisez l'accès si nécessaire.

Point de vigilance : Ne déduisez pas automatiquement la responsabilité du seul lieu de chute. L'état, les circonstances et le rôle de chacun doivent être examinés. [A21]

8.26 Neige, verglas et accès au logement

Situation à prévenir : Un visiteur ou passant peut glisser devant l'immeuble.

Précautions : Organisez le déblayage et le traitement adapté ; vérifiez le règlement de votre commune.

Point de vigilance : À Luxembourg-ville, les occupants doivent dégager suffisamment et/ou répandre des matières empêchant les accidents. Le sel n'est pas l'unique moyen indiqué. [A22]

8.27 Fuite ou feu touchant le voisinage

Situation à prévenir : Un incident peut se propager à d'autres logements.

Précautions : Appliquez les contrôles des chapitres incendie et eau ; prévenez rapidement les personnes concernées.

Point de vigilance : Ne traversez pas une zone dangereuse pour limiter des dégâts matériels. Informez bailleur ou syndic et assureur sans préjuger de la responsabilité. Voir chapitres 5 et 6.

8.28 Accueil de visiteurs et objets prêtés

Situation à prévenir : Une personne ignore un danger ou utilise un équipement qu'elle ne connaît pas.

Précautions : Expliquez les particularités des lieux et remettez la notice lors d'un prêt ; retirez le matériel défectueux.

Point de vigilance : Faites préciser au contrat la couverture des biens confiés, prêtés ou loués. Une garantie RC ne signifie pas que tout objet emprunté est assuré. Recommandation de préparation et point contractuel à vérifier.

8.29 Repas partagé et aliments mal conservés

Situation à prévenir : Un repas peut transmettre une infection ou exposer un invité à un allergène.

Précautions : Respectez l'hygiène, séparez cru et cuit et conservez les produits selon leurs indications. Demandez les allergies avant de préparer.

Point de vigilance : Gardez la composition et l'emballage si nécessaires ; n'improvisiez pas lorsqu'un invité signale une allergie. [A23]

Organiser les interventions et les espaces communs

Pour une location ou une copropriété, identifiez qui assure l'entretien de chaque accès, équipement ou espace. Signalez les anomalies par écrit et conservez une trace de la demande et de sa suite. Une organisation pratique ne tranche pas à elle seule la responsabilité juridique. Lors de travaux, demandez au professionnel comment seront

protégés visiteurs, voisins et passants ; vérifiez avec votre assureur si le projet exige une adaptation du contrat.

Avant une absence hivernale, désignez la personne qui vérifiera les accès. La Ville de Luxembourg prévoit des obligations pour les occupants et précise leur répartition lorsqu'ils sont plusieurs. Consultez votre commune pour son propre règlement et les aides éventuellement disponibles. Ne transposez pas une largeur de passage ou une autre règle locale à l'ensemble du pays. [A22]

Comprendre ce que la responsabilité civile protège

La responsabilité civile privée vise les dommages causés aux tiers lorsque votre responsabilité est engagée et que le contrat couvre le cas. Elle doit être distinguée de la couverture de vos propres biens, de vos blessures et de la protection juridique. Un accident dans votre logement ne prouve pas à lui seul que vous devez indemniser la victime. [A21, A24]

Demandez qui est assuré, qui est considéré comme tiers et quelles activités ou situations sont exclues : animaux, immeubles, travaux, biens confiés, activité professionnelle ou rémunérée, engins motorisés. Vérifiez aussi franchises, plafonds, territoire et modalités de déclaration. Ces questions forment une grille de lecture ; leur réponse dépend de votre contrat. Ne supposez pas que tous les membres du foyer sont des tiers entre eux.

La RC familiale n'est pas une assurance accident personnelle. Pour un chien, Guichet.lu précise au contraire l'obligation de couverture de responsabilité civile et la preuve à remettre lors de sa déclaration communale. Faites confirmer que la situation de l'animal et de son détenteur est bien déclarée. [A20, A24]

Réagir après un accident

Protégez d'abord les personnes sans créer un deuxième accident. Pour une urgence médicale, une blessure grave, une noyade, une électrisation ou un danger immédiat, appelez le 112. Indiquez l'adresse précise, les accès et ce qui s'est produit ; suivez les instructions de l'opérateur. Ne vous mettez pas en danger pour récupérer un objet. [A25]

Pour une exposition à un produit ou un médicament, le Centre Antipoisons belge est joignable depuis le Luxembourg au 8002 5500, 24 heures sur 24. Conservez le produit, son emballage et, si possible, le code UFI. Ne provoquez pas de vomissements et ne donnez rien à boire ou manger sans consigne médicale. Une détresse respiratoire, une perte de connaissance ou une autre urgence impose l'appel au 112. [A12, A26]

Après la mise en sécurité, recueillez les coordonnées et les faits observés : date, lieu, circonstances, personnes présentes, photographies si autorisées et utiles. Déclarez le cas à votre assureur dans le délai du contrat et transmettez les pièces. Décrivez honnêtement les faits sans promettre une indemnisation avant examen. Conservez factures d'intervention et échanges. Corrigez ensuite le danger identifié et notez la correction dans votre fiche logement.

Se former et contrôler les produits

Le CGDIS propose le cours gratuit Sécurité et prévention des accidents au quotidien, à partir de 14 ans. Il couvre notamment le ménage, les loisirs et les risques pour enfants, personnes âgées et animaux. Une formation de premiers secours complète cette démarche ; consultez les inscriptions officielles. [A27]

Avant de réutiliser ou de donner un équipement, recherchez sa référence dans les alertes de sécurité. Safety Gate recense des produits non alimentaires dangereux dans l'Union européenne. Suivez les consignes de rappel du fabricant et n'utilisez pas un produit faisant l'objet d'un arrêt d'usage. L'illustration de ce chapitre évoque les risques ; elle ne tient pas lieu de notice de fixation ou de montage. [A28]

8.30 Chevaux : manipulations et voisinage

Situation à prévenir : Un cheval surpris donne un coup de pied, bouscule un visiteur ou quitte son enclos.

Précautions : Faites encadrer les manipulations par une personne compétente. Éloignez les visiteurs des zones de soins et des déplacements des animaux. Contrôlez clôtures, portails et fermeture après chaque passage ; les repères techniques de l'IFCE expliquent l'importance d'une clôture adaptée [P16].

Point de vigilance : Les repères étrangers ne définissent pas vos obligations luxembourgeoises. Faites préciser les responsabilités de propriétaire, gardien, cavalier et structure d'accueil ainsi que les garanties pour les animaux, les activités et les personnes concernées. En cas de blessure ou d'animal sur une route, prévenez les secours compétents sans tenter une récupération dangereuse.

8.31 Animaux : anticiper les interactions

Situation à prévenir : Un animal se trouve au milieu d'un passage, est laissé seul avec un enfant ou s'échappe lors d'une visite.

Précautions : Organisez une zone de repos, fermez les accès et expliquez les règles aux visiteurs. Surveillez directement les interactions avec les enfants. Demandez au vétérinaire ou à un éducateur compétent une aide adaptée si le comportement change ou présente un risque.

Point de vigilance : Un animal habituellement calme peut réagir à la douleur, à la peur ou à une situation inhabituelle. Faites examiner les signes inquiétants et vérifiez les conditions du contrat plutôt que de supposer que toute activité est couverte.

Questions fréquentes

Suis-je automatiquement responsable si quelqu'un tombe chez moi ?

Non. Il faut examiner les faits, le rôle de chacun et les règles applicables ; l'assurance étudie ensuite la garantie.

La RC rembourse-t-elle ma propre blessure ?

Elle ne remplace pas une assurance accident personnelle. Les garanties doivent être distinguées. [A24]

Faut-il obligatoirement saler devant chaque maison au Luxembourg ?

Vérifiez le règlement communal. À Luxembourg-ville, la formulation prévoit le dégagement et/ou des matières empêchant les accidents ; elle ne prescrit pas uniquement du sel. [A22]

Un animal habitué aux enfants peut-il rester seul avec un bébé ?

Non. Une réaction imprévisible reste possible ; un adulte doit surveiller l'interaction. [A6]

Une alarme de piscine remplace-t-elle la surveillance ?

Non. Elle complète les protections ; elle ne remplace pas l'attention d'un adulte. [A6, A16]

Une pile avalée sans symptômes permet-elle d'attendre ?

Non. Demandez immédiatement un avis médical en signalant la suspicion d'ingestion. [A10]

Un meuble lourd doit-il aussi être fixé ?

La masse ne suffit pas à exclure le basculement. Suivez la notice et utilisez les dispositifs d'ancrage adaptés. [A8]

Un casque, des gants ou un filet suffisent-ils pour toute activité ?

Non. Le choix dépend de l'activité et de la notice ; entretien, environnement et respect des usages restent nécessaires.

Puis-je simplement donner du lait après une intoxication ?

Non. Appelez le centre antipoisons et suivez ses consignes ; ne choisissez pas vous-même un traitement. [A12]

Faut-il attendre le sinistre pour vérifier la RC ?

Non. Vérifiez la garantie lors d'un changement familial, d'une nouvelle activité, de travaux ou de l'arrivée d'un animal.

Checklist accidents et dommages aux autres

- ☐ Passages, tapis et trajets nocturnes sécurisés
- ☐ Escaliers, éclairage et appuis vérifiés

- ☐ Sols humides et équipements de salle de bains contrôlés
- ☐ Fenêtres, balcons et escaliers adaptés aux enfants
- ☐ Meubles et téléviseurs fixés selon leur notice
- ☐ Couchage et matériel de bébé adaptés et vérifiés
- ☐ Cordons, petites pièces et piles hors de portée
- ☐ Produits et médicaments rangés avec leur emballage
- ☐ Liquides chauds et appareils électriques utilisés hors des zones à risque
- ☐ Points d'eau sécurisés et surveillance organisée
- ☐ Jeux et outils contrôlés selon leur notice
- ☐ Animal maîtrisé et obligations vérifiées
- ☐ Objets extérieurs, arbres et défauts du bâtiment examinés
- ☐ Entretien des accès et mesures hivernales organisés
- ☐ Règlement communal et tâches de copropriété identifiés
- ☐ RC, contacts d'urgence et consignes disponibles

Mon conseil : gardez un petit registre des dangers corrigés — emplacement, anomalie, mesure prise, date et prochain contrôle. Recommencez l'inspection lorsque les besoins d'une personne ou l'usage d'une pièce changent.

Sources du chapitre accidents

Sources consultées le 5 octobre 2026. Les ressources étrangères documentent la prévention ; leurs obligations, numéros nationaux et dispositifs administratifs ne sont pas transposés au Luxembourg. Les mesures proposées pour un bâtiment doivent être adaptées à sa conception. Les questions de responsabilité nécessitent l'examen du cas et du contrat.

- [A1] Direction de la Santé — RETRACE et prévention des traumatismes
- [A2] Assurance maladie — Prévenir les chutes des personnes âgées
- [A3] Assurance maladie — Bilan du risque de chute
- [A4] INRS — Échelles escabeaux et marchepieds
- [A5] Santé publique France — Table à langer
- [A6] Santé publique France — Accidents domestiques des enfants
- [A7] Santé publique France — Prévenir la défenestration
- [A8] CPSC — Ancrage des meubles et téléviseurs
- [A9] SPF Économie — Stores avec cordons

- [A10] DGCCRF — Piles boutons et jeunes enfants
- [A11] ANSES — Produits chimiques et déconditionnement
- [A12] Direction de la Santé — Intoxication
- [A13] Santé publique France — Brûlures et liquides chauds
- [A14] DGCCRF — Prévenir les accidents domestiques des enfants
- [A15] Assurance maladie — Accidents électriques
- [A16] CGDIS — Noyade
- [A17] Direction de la Santé — Accidents liés au trampoline
- [A18] AFNOR — Trampolines à usage familial
- [A19] INRS — Prévention lors de l'utilisation des machines
- [A20] Guichet.lu — Détention et déclaration d'un chien
- [A21] LALUX — Responsabilité civile familiale
- [A22] Ville de Luxembourg — Service hivernal et obligations
- [A23] ANSES — Hygiène dans la cuisine
- [A24] LALUX — Garanties accident et RC
- [A25] CGDIS — Appeler le 112
- [A26] Centre Antipoisons — Accès depuis le Luxembourg
- [A27] CGDIS — Sécurité et prévention des accidents au quotidien
- [A28] Commission européenne — Safety Gate
- [A29] NHS — Couchage sûr du nourrisson

9 Prévenir les dégâts liés aux nuisibles dans la maison



Illustration des principaux risques et réflexes de prévention. Les vignettes ne permettent pas à elles seules d'identifier une espèce.

Des animaux ou des insectes peuvent contaminer des provisions, abîmer des textiles, dégrader le bois ou l'isolation, ou perturber la vie du foyer. La première étape consiste à identifier ce qui est présent et l'étendue du problème. Un bruit dans les combles ne suffit pas à conclure à une infestation de rats, et une piqûre ne suffit pas à identifier une punaise de lit.

Les sept parties suivantes proposent des repères documentés. Les sources luxembourgeoises encadrent les démarches locales ; les ressources étrangères apportent des repères techniques, sans transposer leurs obligations juridiques au Luxembourg. Les coûts, la répartition entre occupant et propriétaire et les garanties doivent être examinés pour chaque situation.

9.1 Repérer une infestation

Photographiez les indices sans toucher un animal ni démonter une installation. Notez la pièce, la date, la fréquence des observations et les objets concernés. Une identification par un spécialiste évite de traiter le mauvais organisme. Distinguez un insecte isolé d'indices répétés dans plusieurs pièces. Le rangement permet aussi de mieux inspecter les zones habituellement cachées [N1].

Un local peu accessible et encombré ?

Situation et signes d'alerte : Des cartons ou des réserves masquent les angles et compliquent la détection.

Précautions : Gardez accessibles les passages, les plinthes et les zones de stockage. Inspectez les objets entrants et évitez les débris alimentaires [N1].

Point de vigilance : Ne démontez pas un plafond ou un équipement électrique pour poursuivre un animal. Faites examiner les zones inaccessibles.

9.2 Rats et souris

Des ouvertures autour des conduites ?

Situation et signes d'alerte : Des traces de rongement ou des déjections apparaissent près d'un passage technique.

Précautions : Faites repérer et protéger les points d'entrée avec des matériaux adaptés ; une fermeture doit conserver la fonction des conduits et de la ventilation [N2].

Point de vigilance : Ne comptez pas uniquement sur un poison ou un appareil à ultrasons. Faites confirmer l'espèce et le plan d'intervention.

Des aliments et déchets accessibles ?

Situation et signes d'alerte : Des emballages sont percés ; des résidus ou des aliments pour animaux restent disponibles.

Précautions : Rangez provisions et nourriture pour animaux dans des contenants fermés. Fermez les poubelles, nettoyez les résidus et surveillez les réserves [N2].

Point de vigilance : Vérifiez aussi les dépendances et les espaces communs : traiter une seule pièce peut laisser la source du problème en place.

Des déjections dans une cave ou un grenier ?

Situation et signes d'alerte : Un nettoyage à sec peut disperser des poussières contaminées.

Précautions : Ne balayez pas et ne passez pas l'aspirateur sur les déjections. Demandez les consignes de nettoyage adaptées ; une contamination importante justifie une entreprise spécialisée [N3].

Point de vigilance : Tenez enfants et animaux à distance. Ne mélangez pas les produits de nettoyage et respectez leur notice.

9.3 Insectes qui attaquent le bois

Des trous et de la vermoulure dans le bois ?

Situation et signes d'alerte : Des insectes xylophages peuvent dégrader meubles, planchers ou charpentes.

Précautions : Photographiez les traces et faites examiner le bois. Le diagnostic doit préciser l'organisme, l'activité éventuelle et les pièces atteintes [N4].

Point de vigilance : Un trou ancien ne prouve pas à lui seul une attaque active. Évitez d'appliquer un traitement à l'aveugle.

Une pièce porteuse fragilisée ?

Situation et signes d'alerte : Un bois dégradé peut affecter la sécurité du bâtiment.

Précautions : Demandez un avis professionnel sur la structure et sur les mesures de sécurisation, en plus du traitement éventuel [N4].

Point de vigilance : Ne masquez pas les indices sous une peinture ou un habillage avant le diagnostic. Les obligations françaises relatives aux termites ne constituent pas les règles luxembourgeoises.

9.4 Punaises de lit, puces et mites

Des indices autour du couchage ?

Situation et signes d'alerte : De petites taches sombres, des insectes ou des traces sur les coutures du matelas et le sommier peuvent alerter.

Précautions : Inspectez les abords du lit et photographiez les indices. Faites confirmer l'identification : les piqûres seules ne constituent pas une preuve [N5].

Point de vigilance : L'infestation peut affecter le sommeil et le bien-être. Demandez un avis médical si les lésions ou la détresse persistent.

Un retour de voyage ou un meuble d'occasion ?

Situation et signes d'alerte : Bagages et mobilier peuvent transporter des punaises.

Précautions : Examinez les meubles avant introduction. En voyage, inspectez le couchage et évitez de poser les bagages sur le lit. En cas de suspicion, limitez les déplacements d'objets entre pièces [N6].

Point de vigilance : Ne donnez pas un meuble suspect à quelqu'un d'autre. Organisez son traitement ou son évacuation avec les consignes adaptées.

Un traitement improvisé contre les punaises ?

Situation et signes d'alerte : Des insecticides répétés peuvent échouer et exposer les occupants.

Précautions : Privilégiez un plan combinant les mesures physiques adaptées aux matériaux et, si nécessaire, l'intervention spécialisée [N7].

Point de vigilance : Ne chauffez pas une pièce avec des appareils détournés de leur usage. N'achetez pas un produit non identifié pour pulvériser literie et logement [N8].

Un animal qui se gratte et des puces dans le logement ?

Situation et signes d'alerte : Les endroits où l'animal dort peuvent abriter différents stades des puces.

Précautions : Consultez le vétérinaire pour un produit adapté à l'espèce et à l'état de l'animal. Inspectez et nettoyez aussi son couchage et son environnement [N9].

Point de vigilance : Un antiparasitaire pour chien à base de perméthrine peut être mortel pour le chat. Ne transposez jamais un traitement d'une espèce à l'autre [N10].

Des textiles troués dans un placard ?

Situation et signes d'alerte : Les larves des mites peuvent attaquer les lainages stockés, notamment lorsqu'ils sont souillés.

Précautions : Nettoyez les textiles selon leur étiquette avant rangement. Utilisez des contenants fermés et inspectez les articles longtemps inutilisés [N11].

Point de vigilance : Une mite alimentaire et une mite des vêtements demandent des recherches différentes. Cherchez le foyer plutôt que de traiter seulement les papillons visibles.

9.5 Insectes des denrées alimentaires

Des larves ou fils dans une réserve ?

Situation et signes d'alerte : Farines, céréales et autres aliments secs peuvent abriter des insectes de stockage.

Précautions : Examinez tous les produits sensibles, y compris les paquets voisins. Éliminez les denrées infestées, nettoyez les recoins et stockez les provisions dans des contenants hermétiques [N12].

Point de vigilance : Un insecticide dans le placard ne supprime pas les insectes à l'intérieur des paquets. Évitez de contaminer aliments, vaisselle et surfaces.

Des blattes dans la cuisine ?

Situation et signes d'alerte : Elles peuvent arriver avec des objets et circuler dans le bâtiment, souvent discrètement la nuit.

Précautions : Enlevez les résidus alimentaires, corrigez les fuites, inspectez les objets entrants et faites protéger les passages techniques adaptés [N13].

Point de vigilance : Des observations répétées ou plusieurs logements touchés appellent une action coordonnée avec le gestionnaire. La pulvérisation générale ne remplace pas l'identification et le suivi.

9.6 Nids et animaux dans les combles ou les façades

Un nid près d'un passage ?

Situation et signes d'alerte : Guêpes et frelons peuvent provoquer des piqûres lorsque le nid est dérangé.

Précautions : Évitez les mouvements brusques, gardez la trajectoire d'accès au nid libre et couvrez aliments et boissons en extérieur [N14].

Point de vigilance : Ne bouchez pas le nid et ne tentez pas de le brûler. Les pompiers interviennent pour un danger réel et imminent, pas pour l'élimination courante de tous les nids.

Une fouine dans les combles ?

Situation et signes d'alerte : Bruits et dégradation des matériaux d'isolation peuvent signaler sa présence.

Précautions : Demandez un avis sur l'identification et sur les mesures de cohabitation ou de protection des accès [N15].

Point de vigilance : Ne condamnez pas une ouverture sans vérifier la présence d'animaux à l'intérieur. La fouine est aussi utile, notamment comme prédateur de rongeurs.

Des chauves-souris ou des oiseaux dans le bâtiment ?

Situation et signes d'alerte : Le logement peut également accueillir une espèce protégée.

Précautions : Avant des travaux ou une fermeture d'accès, consultez l'Administration de la nature et des forêts pour connaître les mesures applicables [N16, N17].

Point de vigilance : Toutes les chauves-souris et presque tous les oiseaux présents au Luxembourg sont protégés. Une gêne ne justifie pas une destruction ou une perturbation intentionnelle.

9.7 Réagir et limiter les dégâts

Conservez les photos, dates, échanges et factures. Informez rapidement le propriétaire ou le syndic si le problème touche le bâtiment ou les parties communes. Proposez une inspection coordonnée plutôt que des traitements indépendants qui pourraient se contredire. La répartition des frais doit être clarifiée selon la situation et les règles applicables ; ce chapitre ne désigne pas automatiquement un payeur.

Avant une intervention, demandez un devis décrivant le diagnostic, les zones concernées, la méthode, les précautions pour les occupants et les animaux, les délais de retour dans les lieux si nécessaires et le suivi prévu. Faites distinguer le traitement, le nettoyage et la réparation des dommages. Un résultat doit être suivi dans le temps, et pas seulement constaté immédiatement après l'intervention.

Utiliser un produit adapté au Luxembourg ?

La mise sur le marché et l'utilisation des biocides sont encadrées au Luxembourg. Un produit autorisé dans un autre pays n'est pas automatiquement utilisable ici. Vérifiez son statut auprès de l'Administration de l'environnement, l'usage prévu et la catégorie d'utilisateur. Conservez le produit dans son emballage et respectez l'étiquette, notamment les mesures d'éloignement et de protection [N18].

Vérifier son contrat avec l'assureur ?

Posez des questions distinctes : les frais de recherche et de traitement sont-ils couverts ? Le nettoyage est-il prévu ? Qu'en est-il des dommages au bâtiment, au mobilier ou à l'isolation ? Une assistance peut-elle organiser une intervention ? Quelles exclusions, franchises, limites ou démarches préalables s'appliquent ? Demandez une réponse fondée sur votre contrat ; la présence du mot habitation ne confirme aucune de ces prises en charge.

Moisissures et mэрule

Ce sont des champignons. Pour les moisissures, nettoyer une surface sans rechercher la cause de l'humidité ne règle pas durablement le problème. Une fuite, un défaut du bâtiment ou des conditions d'usage peuvent nécessiter des corrections différentes [N19]. La mэрule peut dégrader le bois : une suspicion mérite un diagnostic spécialisé, particulièrement sur une structure [N4]. Reportez-vous également au chapitre dégâts des eaux.

Questions fréquentes

Faut-il traiter dès qu'un insecte est observé ?

Commencez par l'identification et la recherche d'indices. L'intervention dépend de l'espèce et du contexte [N1].

Un appareil à ultrasons suffit-il contre les rongeurs ?

Non : les animaux peuvent s'y habituer. Les accès et les sources de nourriture restent à corriger [N2].

Des piqures prouvent-elles la présence de punaises ?

Non. Recherchez aussi les insectes et les traces autour du couchage [N5].

Dois-je jeter immédiatement le lit ?

Évitez une décision précipitée. Demandez un diagnostic et un plan ; déplacer le mobilier peut disperser les punaises [N6, N7].

Puis-je utiliser le traitement du chien sur mon chat ?

Non. Certains produits, notamment ceux à base de perméthrine, sont dangereux pour le chat [N10].

Faut-il appeler les pompiers pour chaque nid de guêpes ?

Non. Le CGDIS distingue l'élimination courante d'un danger réel et imminent [N14].

Une dératisation est-elle gratuite partout au Luxembourg ?

La première intervention dans une maison privée est prise en charge par Luxembourg-ville selon sa page officielle. Vérifiez les conditions auprès de votre propre commune [N20].

L'assurance rembourse-t-elle automatiquement ?

Il faut examiner séparément frais d'intervention et dommages, en demandant les dispositions du contrat applicables.

Checklist nuisibles et inspection du logement

- ☐ Indices photographiés et dates notées
- ☐ Espèce confirmée avant un traitement
- ☐ Provisions et nourriture animale rangées dans des contenants fermés
- ☐ Déchets fermés et résidus enlevés
- ☐ Cave, combles et dépendances inspectés sans prise de risque
- ☐ Accès techniques contrôlés sans obturer la ventilation
- ☐ Textiles et meubles entrants examinés
- ☐ Bagages contrôlés en cas de suspicion
- ☐ Déjections de rongeurs laissées sans balayage ni aspiration à sec
- ☐ Propriétaire ou syndic informé si nécessaire
- ☐ Espèces protégées prises en compte avant travaux
- ☐ Méthode, précautions et suivi précisés dans le devis
- ☐ Statut et notice des produits vérifiés
- ☐ Couverture et frais clarifiés avec l'assureur
- ☐ Contrôle de suivi programmé après intervention

Mon conseil : Notez ce qui a favorisé l'installation ou l'introduction de l'organisme. Une correction des accès, du stockage ou de l'humidité complète l'intervention et permet de surveiller les mêmes points par la suite.

Ressources utiles au Luxembourg

Commune de résidence : renseignez-vous sur le service compétent et les modalités d'une intervention. Luxembourg-ville : Service Hygiène, +352 4796-3640, hygiene@vdl.lu ; première dératisation dans une maison privée prise en charge selon les conditions publiées, hors entreprises [N20].

Guêpes : le CGDIS renvoie vers [natur&emwelt](http://natur&emwelt.lu) pour des renseignements, au +352 29 04 04-1 et à berodung@naturemwelt.lu [N21]. Pour les animaux protégés et les travaux, consultez l'Administration de la nature et des forêts [N16, N17]. Pour les biocides, consultez l'Administration de l'environnement [N18].

Sources du chapitre nuisibles

Consultation le 5 octobre 2026. Les sources étrangères servent aux repères techniques ; leurs numéros, dispositifs de prise en charge et règles nationales ne sont pas transposés au Luxembourg. Les prescriptions d'un professionnel et la notice d'un produit priment sur une fiche générale.

[N1] Institut canadien de conservation — Prévenir les ravageurs

[N2] Santé Canada — Rats et souris

[N3] Agence de santé publique du Canada — Nettoyage et prévention des hantavirus

[N4] Ministère français de la Transition écologique — Xylophages et champignons lignivores

[N5] Assurance Maladie — Reconnaître les punaises de lit

[N6] Ministère français de la Santé — Punaises de lit

[N7] Assurance Maladie — Lutte contre les punaises de lit

[N8] Anses — Prudence avec les produits contre les punaises

[N9] Santé Canada — Puces

[N10] Anses — Antiparasitaires pour chiens et risque pour le chat

[N11] Université du Maryland — Mites des vêtements

[N12] Université du Minnesota — Insectes des denrées

[N13] Santé Canada — Blattes

[N14] CGDIS — Guêpes et conseils de prévention

[N15] Ville de Luxembourg — Mammifères urbains et fouines

[N16] Portail de l'environnement — Chauves-souris hôtes des maisons

[N17] Portail de l'environnement — Protection des oiseaux et chauves-souris

[N18] Administration de l'environnement — Mise sur le marché des biocides

[N19] Ministère du Logement — Moisissures

[N20] Ville de Luxembourg — Dératisation et Service Hygiène

[N21] CGDIS — Contacts pour les guêpes

10 Relier les garanties habitation à la prévention

Cette grille aide à lire votre propre contrat et à préparer un échange avec l'assureur. Les garanties, plafonds, franchises, exclusions et obligations doivent être recherchés dans les conditions générales et particulières. Le tableau d'un assureur cité en exemple ne décrit pas l'ensemble du marché [S4].

Famille de risque	Prévention et question à poser
Incendie et intoxication	Entretien des appareils ; distinguer dommages matériels, frais et assistance.
Eau, gel et intempéries	Surveiller conduites et évacuations ; rechercher événements couverts, exclusions et plafonds.
Vol et objets de valeur	Fermer les accès, actualiser l'inventaire ; préciser justificatifs, valeurs et protections exigées.
Équipements et extérieurs	Conserver notices et entretien ; déclarer les aménagements et vérifier leurs garanties.
Responsabilité et animaux	Organiser la sécurité des tiers ; préciser personnes, animaux, activités et biens confiés.
Après un sinistre	Retrouver contacts et procédure ; vérifier mesures urgentes, déclaration et accord préalable.

Les vérifications pratiques

- Incendie : chauffage, ramonage, électricité et détecteurs.
- Eau et gel : conduites, appareils, robinets et protection contre le froid.
- Intempéries et périls climatiques : toiture, extérieurs, exposition et évacuations.
- Bris de glace : fixation et protection des éléments vitrés.
- Vol et vandalisme : accès, rangement, absences et inventaire.
- Équipements : piscine, pompes à chaleur, panneaux solaires, bornes et appareils selon les notices.
- Assistance et garanties accessoires : contacts et organisation après un sinistre.
- RC, protection juridique et copropriété : rôles, contrats et conservation des preuves.

Questions fréquentes

Toutes ces garanties sont-elles incluses ?

Non. Certaines sont des options et les intitulés ne suffisent pas à connaître la protection réelle.

Les photos remplacent-elles les factures ?

Elles les complètent. Conservez autant que possible les preuves de propriété, de valeur et les références.

Une fuite réparée sera-t-elle toujours remboursée ?

L'entretien, la réparation de la cause et les dommages consécutifs peuvent être traités différemment. Il faut examiner le contrat et les circonstances, sans déduire la couverture du seul mot dégât des eaux.

Quand faut-il contacter l'assureur après des travaux ?

Avant les travaux, demandez si le projet modifie les risques ou les valeurs à déclarer. Après les travaux, conservez les justificatifs et faites actualiser les éléments nécessaires au contrat.

Puis-je jeter les biens abîmés immédiatement ?

Mettez d'abord les personnes en sécurité et limitez le dommage sans vous exposer. Prenez des photos et demandez les instructions de l'assureur sur les pièces à conserver, sauf si leur maintien présente un danger.

Mon conseil : Réexaminez la valeur du mobilier après un achat important ou des travaux.

Ressources utiles : Tableau des formules habitation LALUX [S4].

11 Préparer sa voiture



Une voiture prête au départ, c'est un véhicule entretenu, des pneus et une visibilité contrôlés, des occupants correctement installés et du matériel accessible. Une vérification personnelle ne remplace ni le contrôle technique, ni l'entretien prévu par le constructeur, ni un diagnostic lorsqu'un défaut apparaît.

Ce chapitre concerne principalement une voiture particulière utilisée depuis le Luxembourg. Les règles étrangères et les notices du modèle doivent être vérifiées avant le voyage. Les illustrations représentent les thèmes ; elles ne donnent pas une procédure mécanique.

11.1 Entretien ou contrôle technique dépassé

Situation à prévenir : Un départ est prévu alors qu'une échéance ou un défaut reste à traiter.

Précautions : Vérifiez la date du certificat de contrôle, les réparations signalées et le calendrier d'entretien propre au modèle [C1, C2].

Point de vigilance : Un contrôle réussi ne garantit pas l'absence de panne future. Prévoyez les corrections avant le jour du départ.

11.2 Pression des pneus inadaptée

Situation à prévenir : Un pneu perd de l'air ou le véhicule part plus chargé qu'habituellement.

Précautions : Mesurez la pression à froid, au moins mensuellement et avant un long trajet. Utilisez les valeurs constructeur adaptées à la charge, pas la pression maximale du flanc [C3, C4].

Point de vigilance : Le voyant de pression ne remplace pas le contrôle. Une perte répétée demande un diagnostic, plutôt que des regonflages successifs.

11.3 Profil usé ou irrégulier

Situation à prévenir : Une zone du pneu s'use davantage, ou les rainures deviennent peu profondes.

Précautions : Mesurez dans plusieurs zones des rainures principales avec une jauge et repérez les témoins d'usure. Faites examiner une usure irrégulière [C5].

Point de vigilance : Au Luxembourg, le minimum pour les pneus d'une voiture est 1,6 mm. Pour les pneus hiver, la Police recommande le remplacement sous 4 mm : une recommandation distincte du minimum légal [C6].

11.4 Flanc déformé ou pneu endommagé

Situation à prévenir : Une hernie, une coupure ou une déformation apparaît après un choc.

Précautions : Faites examiner le pneu avant de reprendre un trajet ; observez aussi les faces moins visibles lorsque cela peut se faire sans danger [C5].

Point de vigilance : Une profondeur suffisante ne rend pas acceptable un pneu dont la structure est endommagée.

11.5 Pneus inadaptés aux conditions hivernales

Situation à prévenir : Verglas, neige tassée ou fondante, glace ou givre sont prévus sur le trajet.

Précautions : Pour une voiture, équipez toutes les roues de pneus hiver réglementaires. L'obligation luxembourgeoise dépend des conditions, et non d'une date fixe [C7].

Point de vigilance : Ne mélangez pas pneus été et hiver. Le marquage accepté et les équipements complémentaires peuvent différer à l'étranger ; vérifiez les pays traversés.

11.6 Feu défectueux ou mal réglé

Situation à prévenir : Un feu ne fonctionne plus, éclaire mal ou éblouit.

Précautions : À l'arrêt dans un lieu sûr, contrôlez avec une autre personne les feux avant et arrière, stops et clignotants. Nettoyez les optiques et faites contrôler le réglage [C8].

Point de vigilance : Des feux allumés ne prouvent pas qu'ils sont bien réglés. La vérification est utile avant la saison sombre et après une anomalie.

11.7 Ampoule de rechange inutilisable

Situation à prévenir : Le conducteur emporte une ampoule qui ne correspond pas au bloc optique.

Précautions : Vérifiez référence, accès et procédure dans la notice. Une ampoule remplaçable peut justifier une petite réserve et les outils réellement nécessaires [C9].

Point de vigilance : Les blocs LED et le xénon ne se traitent pas comme une ampoule ordinaire ; certains systèmes nécessitent un professionnel. N'intervenez pas sur la voie publique.

11.8 Essuie-glaces et lave-glace insuffisants

Situation à prévenir : Les balais laissent des traces ou le produit gèle.

Précautions : Vérifiez les balais et le fonctionnement du lave-glace ; utilisez un produit compatible avec les températures prévues. Faites remplacer un balai dégradé [C10].

Point de vigilance : Un pare-brise propre et des feux propres participent à la visibilité. Un réservoir plein avec un produit inadapté ne suffit pas.

11.9 Vitres et toit enneigés

Situation à prévenir : La vue reste partiellement masquée ou de la neige peut se détacher du véhicule.

Précautions : Dégagez les surfaces nécessaires à la conduite, les rétroviseurs et les feux ; retirez la neige accumulée avant départ [C11].

Point de vigilance : Ne partez pas avec une petite zone dégagée sur le pare-brise. Le désembuage doit être efficace pendant le trajet.

11.10 Niveau d'huile incorrect

Situation à prévenir : Le niveau est trop bas ou un appoint dépasse le maximum.

Précautions : Suivez la procédure du modèle, véhicule immobilisé sur sol adapté. Utilisez l'huile prescrite et respectez les repères [C12].

Point de vigilance : Les délais de mesure varient selon le moteur. Ne généralisez pas une quantité ni un intervalle à toutes les voitures.

11.11 Surchauffe et refroidissement

Situation à prévenir : Un niveau inhabituel ou une température anormale apparaît.

Précautions : Faites contrôler une perte de liquide et utilisez uniquement un produit compatible avec les prescriptions du véhicule [C13, C14].

Point de vigilance : N'ouvrez jamais le bouchon de refroidissement moteur chaud. Un appoint ne résout pas la cause d'une fuite ou d'une surchauffe.

11.12 Batterie de démarrage faible

Situation à prévenir : Le démarrage devient difficile, particulièrement par temps froid.

Précautions : Faites tester la batterie si elle faiblit ou avant un départ exigeant. L'ACL conseille un contrôle après trois ans [C15].

Point de vigilance : Des essais répétés ne réparent pas la panne. Des câbles ou un booster ne sont utiles qu'avec la procédure compatible avec le véhicule ; sinon appelez l'assistance.

11.13 Freinage ou direction anormaux

Situation à prévenir : Bruit, vibration, comportement inhabituel ou témoin signalent un défaut possible.

Précautions : Faites examiner les freins, la direction et les éléments concernés avant le voyage [C1, C16].

Point de vigilance : Un essai improvisé sur route ne constitue pas un diagnostic. Suivez les consignes d'arrêt de la notice pour un témoin critique.

11.14 Objet ou tapis sous les pédales

Situation à prévenir : Une bouteille ou un tapis mobile peut gêner les commandes.

Précautions : Retirez les objets libres au plancher et fixez les tapis adaptés aux ancrages prévus. Vérifiez le libre mouvement des pédales à l'arrêt [C17].

Point de vigilance : Ne superposez pas des tapis et ne cherchez pas un objet au sol en roulant.

11.15 Bagages mal retenus

Situation à prévenir : Un freinage projette un objet dans l'habitacle.

Précautions : Placez les charges lourdes en bas du coffre contre le dossier ; retenez les bagages et évitez de dépasser le haut de la banquette sans dispositif adapté [C18].

Point de vigilance : Respectez les limites de charge du véhicule et des accessoires. Un coffre de toit modifie le comportement et la hauteur totale.

11.16 Ceinture ou siège enfant mal installé

Situation à prévenir : Un passager n'est pas correctement retenu, même pour un trajet court.

Précautions : Attachez chacun et installez le siège enfant adapté selon les notices du véhicule et du siège. La Police précise les règles selon l'âge et la taille [C19].

Point de vigilance : Ne déduisez pas d'une installation rapide qu'elle est correcte. Faites vérifier un doute avant de rouler ; les exceptions légales ne sont pas une méthode de préparation.

11.17 Fatigue ou médicament incompatible

Situation à prévenir : Le conducteur part épuisé ou ressent une somnolence.

Précautions : Partez reposé et prévoyez des pauses. Pour un médicament, lisez la notice et demandez au professionnel de santé si la conduite est compatible [C18, C20].

Point de vigilance : Arrêtez-vous dans un lieu sûr dès les signes de somnolence. Une fenêtre ouverte ne remplace pas le repos.

11.18 Téléphone et navigation préparés en roulant

Situation à prévenir : Le conducteur saisit une adresse ou cherche un contact.

Précautions : Préparez le trajet à l'arrêt et fixez le téléphone dans un support adapté ; limitez les notifications [C21].

Point de vigilance : Le mains libres ne supprime pas la distraction. Confiez les recherches au passager ou stationnez pour les effectuer.

11.19 Réserve de carburant ou autonomie insuffisante

Situation à prévenir : Une marge trop faible devient un problème avec détour ou borne indisponible.

Précautions : Préparez les étapes de ravitaillement ou de recharge et une solution de repli. Pour l'électrique, vérifiez accès, connecteur et moyen de paiement [C22].

Point de vigilance : Ne traitez pas l'autonomie affichée comme une distance garantie dans toutes les conditions.

11.20 Câble de recharge détérioré

Situation à prévenir : Un câble ou un connecteur présente un dommage.

Précautions : Contrôlez visuellement le matériel et suivez la notice de recharge. Faites examiner un défaut ; utilisez une installation adaptée [C23].

Point de vigilance : Ne raccordez pas une rallonge ou une multiprise improvisée et ne forcez pas une charge défectueuse. N'intervenez pas sur le circuit haute tension.

11.21 Solution antirevaillon non prête

Situation à prévenir : Le kit est absent, périmé ou inadapté au dommage.

Précautions : Vérifiez la notice du kit, la date du produit, le compresseur et les limites d'usage. Une réparation de dépannage reste provisoire [C24].

Point de vigilance : Une mousse ne rend pas tous les pneus réparables. Signalez son utilisation au réparateur et faites contrôler l'intérieur du pneu.

11.22 Roue de secours et outils incompatibles

Situation à prévenir : La roue est dégonflée ou l'outil d'écrou antivol manque.

Précautions : Vérifiez roue, pression prescrite, clé, adaptateur antivol et cric lorsqu'ils équipent votre voiture. Consultez les points de levage et les restrictions de la roue [C25].

Point de vigilance : Un kit peut remplacer la roue de secours d'origine. N'allez jamais sous un véhicule simplement soutenu par son cric ; le matériel ne justifie pas une intervention routière dangereuse.

11.23 Documents ou assistance introuvables

Situation à prévenir : Une panne ou un contrôle survient sans papiers accessibles.

Précautions : Préparez les documents valables, les contacts d'assistance et un constat papier avec stylo. Vérifiez pays couverts, personnes et véhicule concernés avant le voyage [C26, C27].

Point de vigilance : Une copie personnelle ne remplace pas automatiquement le document exigé. Les démarches et prises en charge doivent être vérifiées avant les frais.

11.24 Voiture ou clés laissées vulnérables

Situation à prévenir : Une absence courte suffit pour un vol dans le véhicule.

Précautions : Verrouillez, fermez les ouvertures et emportez les objets de valeur. Ne cachez pas la clé de réserve dans la voiture ; éloignez les clés sans contact de l'entrée du logement [C28].

Point de vigilance : Une alarme ou un système sans clé n'empêche pas tous les vols. Vérifiez le verrouillage réel avant de partir.

Comprendre le profil et les marquages des pneus

Le profil correspond à la sculpture de la bande de roulement, tandis que les inscriptions du flanc décrivent notamment les dimensions et caractéristiques. Exemple 205/55 R16 91V : 205 est la largeur nominale en millimètres, 55 le rapport hauteur sur largeur en pourcentage, R la construction radiale, 16 le diamètre de jante

en pouces, 91 l'indice de charge et V l'indice de vitesse. Ces indices ne se remplacent pas librement [C4, C29].

Le code de date à quatre chiffres indique semaine et année : 2325 correspond à la semaine 23 de 2025. Il ne constitue pas une date de péremption universelle. Pour choisir les pneus, confrontez dimensions, indices et marquages aux exigences du véhicule et aux règles du trajet [C4].

Documents à préparer pour une voiture luxembourgeoise

Vérifiez permis de conduire, attestation d'assurance, certificat d'immatriculation partie I, vignette fiscale et certificat de contrôle technique valable lorsque requis. Le certificat de conformité européen ou sa copie certifiée SNCA fait aussi partie des documents de bord pour les véhicules visés par les règles applicables [C26, C1, C30].

La SNCA précise que la partie II du certificat d'immatriculation peut être conservée en sécurité hors du véhicule. Pour le CoC, Transports.lu indique l'obligation pour les véhicules immatriculés pour la première fois à partir du 1er février 2016, pour autant qu'ils en soient couverts. Vérifiez le cas exact de votre véhicule et les modifications éventuelles [C30, C31].

Matériel à emporter

Obligatoire pour une voiture immatriculée au Luxembourg : triangle de signalisation et gilet de sécurité. Le portail européen précise une distinction pour les voitures immatriculées à l'étranger. Les règles de port et d'utilisation restent à respecter ; vérifiez aussi les pays du trajet [C32].

Recommandé : un gilet accessible pour chaque occupant, lampe ou lampe frontale et piles, constat et stylo, chargeur de téléphone, petite trousse de premiers secours, eau, couverture et protection contre la pluie. Rangez les objets pour qu'ils ne deviennent pas des projectiles. Ce matériel complète la préparation ; il n'est pas présenté comme une liste d'obligations universelles.

Selon le modèle et le trajet : ampoules remplaçables et petite trousse d'outils, manomètre et jauge de profondeur, kit ou roue de secours compatible, grattoir, liquide lave-glace adapté, chaînes autorisées par la notice et la destination. Des plaques de désenlisement peuvent être utiles sur un terrain prévu, mais ne justifient pas de s'engager sur une route inadaptée. Balises et dispositifs lumineux doivent être autorisés localement ; ils ne remplacent pas automatiquement le triangle.

En cas de panne ou d'accident

La sécurité des personnes passe avant le constat ou la réparation. Sur autoroute, la Police conseille les feux de détresse, les gilets, une sortie côté droit si possible et un refuge derrière les glissières. Appelez le 113 pour la sécurisation ; pour des blessés, appelez les secours au 112. Ne changez pas une roue sur la bande d'arrêt d'urgence. La Police rappelle l'interdiction des réparations sur la voie publique. Un constat peut être rempli dans un endroit sûr [C33].

Donnez la route, le sens, le repère ou la sortie proche, le nombre de véhicules et les risques visibles. Suivez les instructions reçues. Dans un embouteillage, formez le couloir de secours dès les premiers ralentissements : voie gauche vers la gauche, autres voies vers la droite [C34].

Les bornes SOS et les consignes affichées sont à repérer, notamment dans les tunnels. En cas d'incendie ou de fumée, suivez les consignes d'évacuation et ne revenez pas chercher du matériel. Votre contrat d'assistance sert à organiser le dépannage ; les numéros d'urgence servent à la sécurité immédiate.

Questions fréquentes

Un contrôle technique valable remplace-t-il l'entretien ?

Non. Conservez les échéances constructeur et faites diagnostiquer les défauts entre contrôles [C1, C2].

Faut-il attendre décembre pour monter les pneus hiver ?

Non. Au Luxembourg, l'obligation dépend des conditions hivernales rencontrées [C7].

Le seuil de 4 mm est-il le minimum légal ?

Non. La Police distingue le minimum de 1,6 mm et sa recommandation pour les pneus hiver [C6].

Puis-je utiliser la pression inscrite sur le flanc ?

Utilisez les valeurs prescrites pour votre véhicule et sa charge [C3, C4].

Une bombe anticrevaison suffit-elle dans tous les cas ?

Non. Elle est provisoire et ses limites doivent être respectées [C24].

Puis-je changer une roue sur la bande d'arrêt d'urgence ?

Non. Mettez-vous en sécurité et appelez l'assistance ; la Police interdit cette intervention [C33].

Faut-il emporter des ampoules pour une voiture à LED ?

Vérifiez la notice : le module peut nécessiter un professionnel plutôt qu'une ampoule de rechange [C9].

Puis-je ouvrir le refroidissement quand le moteur est chaud ?

Non. Attendez et suivez les instructions du constructeur [C13].

L'assistance couvre-t-elle tous les pays et conducteurs ?

Vérifiez les conditions de votre service ou contrat, les bénéficiaires, le territoire et les limites [C27].

Les balises lumineuses remplacent-elles le triangle ?

Ne le supposez pas. Vérifiez la règle du pays et conservez le matériel requis pour votre véhicule [C32].

Checklist avant de prendre la route

- ☐ Échéances d'entretien et contrôle vérifiées
- ☐ Pneus observés et profondeur mesurée
- ☐ Pression à froid adaptée à la charge
- ☐ Pneus et équipements adaptés aux conditions et pays
- ☐ Feux propres et fonctionnement vérifié
- ☐ Essuie-glaces, lave-glace et désembuage opérationnels
- ☐ Niveaux contrôlés selon la notice
- ☐ Défauts de freinage, direction ou témoins corrigés
- ☐ Batterie vérifiée si nécessaire
- ☐ Tapis fixés et pédales dégagées
- ☐ Ceintures et siège enfant correctement installés
- ☐ Bagages retenus et charge autorisée respectée
- ☐ Conducteur reposé et pauses prévues
- ☐ Navigation réglée avant départ
- ☐ Carburant ou recharge et solution de repli prévus
- ☐ Papiers et contacts accessibles
- ☐ Gilets et triangle retrouvés sans vider le coffre
- ☐ Solution anticrevaison ou secours compatible vérifiée
- ☐ Constat, stylo, lampe et téléphone prêts

Mon conseil : Faites un tour du véhicule avant un long départ. Une anomalie constatée suffisamment tôt laisse le temps de la faire corriger. Gardez les gilets dans l'habitacle et adaptez la liste de matériel à ce que vous savez utiliser sans danger.

Sources du chapitre voiture

Consultation le 5 octobre 2026. Les exemples de notices de fabricants illustrent des précautions ; seule la notice correspondant au modèle, à la motorisation et à l'année

de votre voiture détermine la procédure. Les règles des pays traversés doivent être vérifiées avant départ.

[C1] Guichet.lu — Contrôle technique périodique

[C2] Ford Luxembourg — Intervalles d'entretien

[C3] Michelin — Vérifier la pression des pneus

[C4] Michelin — Lire les marquages

[C5] Michelin — Témoins d'usure et dommages

[C6] Police Luxembourg — Pneus et seuils

[C7] Guichet.lu — Pneus hiver

[C8] ACL — Campagne éclairage et pneus

[C9] Ford — Exemple de notice de remplacement d'ampoule

[C10] ACL — Visibilité et préparation hivernale

[C11] Police Luxembourg — Sécurité routière en hiver

[C12] Ford — Exemple de contrôle du niveau d'huile

[C13] SEAT — Exemple de notice et refroidissement

[C14] TotalEnergies Luxembourg — Compatibilité des liquides de refroidissement

[C15] ACL — Contrôle de la batterie

[C16] ACL — Diagnostic véhicule

[C17] Ford — Exemple de notice pour les tapis

[C18] ACL — Chargement et repos avant les vacances

[C19] Police Luxembourg — Ceinture et sièges enfants

[C20] Sécurité routière France — Guide du bon conducteur

[C21] Police Luxembourg — Distraction au volant

[C22] ACL — Électromobilité et préparation

[C23] Tesla — Exemple de consignes de sécurité de recharge

[C24] Michelin — Limites d'une réparation de pneu

[C25] Ford — Exemple de notice pour la roue de secours

[C26] Transports.lu — Documents de bord

[C27] ACL — Assistance et conditions des services

[C28] Police Luxembourg — Vols de voitures

[C29] Michelin — Indices de charge et de vitesse

[C30] Transports.lu — Certificat de conformité

[C31] SNCA — Parties I et II du certificat d'immatriculation

[C32] Union européenne — Équipement de sécurité au Luxembourg

[C33] Police Luxembourg — Comportement en cas de panne ou d'accident

[C34] Police Luxembourg — Couloir de secours

12 Préparer sa moto



À moto, la préparation porte sur la machine, les personnes et le trajet. Une anomalie qui paraît mineure à l'arrêt peut devenir dangereuse au freinage ou dans un virage. Ce chapitre propose des situations à examiner avant une sortie, sans remplacer l'entretien professionnel ni la notice du modèle.

Les exemples concernent une utilisation routière depuis le Luxembourg. Ils s'adaptent à la cylindrée, à la transmission, au chargement et aux pays traversés. Les contrôles se font moto stable, moteur arrêté et pièces refroidies lorsque nécessaire. L'illustration présente les thèmes du chapitre ; elle ne décrit pas une procédure de réparation.

Les situations à examiner avant le départ

12.1 Entretien reporté ou contrôle technique expiré

Situation à prévenir : La moto roule peu et l'entretien a été repoussé plusieurs saisons.

Précautions : Comparez dates et kilométrage au programme constructeur. Au Luxembourg, les échéances ordinaires des motos sont à quatre ans, six ans, puis annuelles [M1].

Point de vigilance : Un certificat valable ne dispense pas de corriger un défaut apparu depuis le contrôle.

12.2 Pression inadaptée aux pneus ou à la charge

Situation à prévenir : La moto part en duo alors que la pression n'a pas été vérifiée.

Précautions : Mesurez à froid et utilisez les valeurs du constructeur pour la configuration prévue. Michelin recommande un contrôle toutes les deux semaines, davantage en voyage [M2].

Point de vigilance : La pression maximale inscrite sur le flanc et les pressions de circuit ne sont pas des consignes routières.

12.3 Pneu usé ou vieillissant

Situation à prévenir : Les rainures semblent encore présentes, mais le pneu est fissuré ou irrégulièrement usé.

Précautions : Examinez bande de roulement et flancs. Faites évaluer l'usure anormale ou le vieillissement ; un pneu peu utilisé peut aussi se dégrader [M3].

Point de vigilance : Au Luxembourg, la Police rappelle un profil minimal de 1,6 mm et recommande 2,5 mm. Ces valeurs ne garantissent pas, à elles seules, un pneu sûr [M4].

12.4 Pneu perforé ou perte répétée de pression

Situation à prévenir : Un regonflage masque chaque semaine la même fuite.

Précautions : Faites rechercher l'origine : pneu, valve ou roue. Une réparation exige une évaluation professionnelle ; un dommage du flanc ne se traite pas comme une petite perforation de la bande de roulement [M5].

Point de vigilance : Ne retirez pas un objet planté avant d'avoir organisé une solution sûre. Ne continuez pas avec un pneu endommagé.

12.5 Freinage inhabituel

Situation à prévenir : Le levier devient spongieux, la course change ou une fuite apparaît.

Précautions : Contrôlez le fonctionnement avant chaque sortie [M4]. Pour l'examen des plaquettes, du liquide et des éléments visibles, suivez la notice et faites intervenir un atelier en cas d'anomalie [M6].

Point de vigilance : Compléter du liquide ne suffit pas à expliquer une baisse de niveau. Ne partez pas avec un freinage incertain.

12.6 Chaîne trop détendue ou trop tendue

Situation à prévenir : La transmission claque ou présente des points durs.

Précautions : Vérifiez tension, lubrification et usure selon les prescriptions du modèle [M7]. La valeur et la position de mesure dépendent de la moto.

Point de vigilance : Évitez le réglage « au jugé ». Une intervention sur la roue demande aussi le respect des couples de serrage et de l'alignement.

12.7 Nettoyage dangereux de la chaîne

Situation à prévenir : Pour gagner du temps, la roue tourne sous l'action du moteur pendant le nettoyage.

Précautions : Travaillez moteur arrêté, avec un support stable adapté. Employez des produits compatibles et gardez les mains loin des zones de pincement [M8].

Point de vigilance : N'entraînez jamais la roue avec le moteur pour nettoyer ou graisser. Protégez pneus et freins des projections de lubrifiant.

12.8 Courroie ou cardan négligé

Situation à prévenir : Le propriétaire applique les habitudes d'une chaîne à une autre transmission.

Précautions : Identifiez le système. Examinez une courroie pour les signes de détérioration [M7]. Pour un cardan, consultez le programme propre au modèle [M20] et faites examiner fuite, bruit ou jeu inhabituel.

Point de vigilance : Ne graissez pas une courroie comme une chaîne et ne démontez pas une transmission sans procédure ni compétence adaptées.

12.9 Niveau incorrect ou fuite de liquide

Situation à prévenir : Une trace apparaît au sol ou un témoin s'allume pendant le trajet.

Précautions : Suivez la notice pour mesurer les niveaux : position de la moto et température peuvent varier. Faites diagnostiquer une fuite ou un avertissement persistant [M6].

Point de vigilance : N'ouvrez pas un circuit de refroidissement chaud. Ne poursuivez pas uniquement pour rejoindre le rendez-vous prévu.

12.10 Batterie faible ou chargeur incompatible

Situation à prévenir : La moto démarre difficilement après une longue immobilisation.

Précautions : Vérifiez les consignes de stockage et utilisez un chargeur compatible avec la batterie et l'électronique du véhicule [M6].

Point de vigilance : N'improvisez pas un branchement de secours. Une batterie gonflée, endommagée ou anormalement chaude exige l'arrêt de l'utilisation et un avis professionnel.

12.11 Éclairage ou visibilité insuffisants

Situation à prévenir : Un clignotant fonctionne mal ou les rétroviseurs ont bougé.

Précautions : Testez feux, stop et indicateurs ; nettoyez les surfaces et réglez les rétroviseurs avant de partir. Repérez les ampoules réellement remplaçables par l'utilisateur [M7].

Point de vigilance : Une trousse d'ampoules ne répare pas un module LED. Un éclairage ajouté doit rester conforme et correctement réglé.

12.12 Commande ou direction gênée par un accessoire

Situation à prévenir : Un câble, un support de téléphone ou une sacoche gêne le guidon.

Précautions : À l'arrêt, contrôlez que les accessoires ne limitent ni les commandes ni le braquage. Faites vérifier toute modification qui affecte la sécurité ou la conformité [M1].

Point de vigilance : Ne partez pas si l'accélérateur revient mal ou si un mouvement est entravé. Évitez les montages provisoires non vérifiés.

12.13 Casque mal ajusté ou endommagé

Situation à prévenir : Un casque emprunté flotte sur la tête ou son historique est inconnu.

Précautions : Choisissez un casque homologué à votre taille, fermez la jugulaire et contrôlez la visière [M4]. Après un choc, suivez les consignes du fabricant ; l'absence de marque extérieure ne suffit pas [M9].

Point de vigilance : La durée de remplacement annoncée par une marque n'est pas une règle universelle applicable à tous les casques.

12.14 Protection abandonnée pour un trajet court

Situation à prévenir : Le conducteur ou le passager roule en vêtements ordinaires parce qu'il fait chaud.

Précautions : Prévoyez gants, bottes et vêtements conçus pour la moto, bien ajustés, avec protections adaptées. La chaleur ne supprime pas le risque de chute [M10].

Point de vigilance : Le passager a besoin de sa propre tenue. Évitez lacets, foulards et pans flottants près des pièces mobiles.

12.15 Airbag inutilisable au moment de partir

Situation à prévenir : La cartouche manque, le câble n'est pas fixé ou la batterie est déchargée.

Précautions : Identifiez le fonctionnement du système. Vérifiez mise en service, fixation, cartouche, charge et entretien dans sa notice [M11].

Point de vigilance : Les procédures diffèrent entre modèles. Après déclenchement, ne remontez pas une cartouche quelconque et ne réutilisez pas un équipement détérioré.

12.16 Bagages trop lourds ou mal répartis

Situation à prévenir : Le top-case est chargé avec les objets les plus lourds.

Précautions : Respectez la charge totale de la moto et les limites de chaque support ou valise. Répartissez les masses et adaptez les réglages de suspension selon la notice [M7, M19].

Point de vigilance : La capacité en litres ne renseigne pas sur le poids autorisé. Contrôlez aussi les limites d'utilisation des accessoires.

12.17 Sangle libre ou valise mal verrouillée

Situation à prévenir : Une extrémité de sangle peut atteindre la roue ou l'échappement.

Précautions : Vérifiez chaque fixation, retenez les bouts libres et contrôlez l'absence de contact avec roues, transmission et pièces chaudes. Refaites un contrôle après les premiers kilomètres [M19].

Point de vigilance : N'utilisez pas un chargement qui masque les feux ou gêne le conducteur et le passager. Une fermeture à clé n'assure pas toujours la fixation au support.

12.18 Passager non préparé

Situation à prévenir : La personne monte sans prévenir ou se déplace brusquement.

Précautions : Expliquez avant départ comment monter, se tenir et communiquer. Vérifiez selle, repose-pieds, équipement et réglages. Commencez par un trajet facile et des arrêts convenus [M12].

Point de vigilance : Pour un enfant, vérifiez les règles du pays et l'adaptation réelle du siège et des protections. Renoncez si sa sécurité ne peut être assurée.

12.19 Chute pendant une manœuvre à l'arrêt

Situation à prévenir : La moto chargée est déplacée sur une pente ou du gravier.

Précautions : Choisissez un sol stable, examinez la pente et préparez le sens de sortie avant de vous garer. Pour une moto lourde, demandez de l'aide plutôt que de forcer [M12].

Point de vigilance : Ne tentez pas de retenir une machine qui bascule au prix d'une blessure. Gardez le passager à distance pendant une manœuvre délicate.

12.20 Antivol oublié ou stationnement vulnérable

Situation à prévenir : Un blocage de disque reste en place au démarrage.

Précautions : Installez un rappel visible et faites systématiquement le tour de la moto avant de la déplacer. Choisissez un stationnement éclairé et un antivol adapté, sans laisser clés ou documents sensibles accessibles.

Point de vigilance : Les moyens antivol réduisent le risque sans garantir l'absence de vol. Vérifiez les exigences de votre garantie et conservez les preuves d'achat.

12.21 Pluie, vent ou chaussée glissante

Situation à prévenir : Le retour prévu se déroule sous une pluie intense.

Précautions : Consultez la météo, adaptez vitesse et distances, et prévoyez un arrêt. Les marquages, plaques métalliques et surfaces souillées demandent une vigilance particulière [M13].

Point de vigilance : Un vêtement imperméable ne rend pas l'adhérence meilleure. Reportez le trajet si les conditions dépassent vos capacités.

12.22 Fatigue, froid ou chaleur

Situation à prévenir : La concentration diminue mais le programme impose encore une longue étape.

Précautions : Prévoyez pauses, eau, vêtements adaptés et une étape plus courte si nécessaire. Ne conduisez pas après consommation d'alcool ou si un médicament altère la vigilance ; demandez conseil au pharmacien [M22, M23].

Point de vigilance : Café, musique et intercom ne compensent pas le besoin de repos. Arrêtez-vous dès que vous ne pouvez plus maintenir une attention suffisante.

12.23 Navigation réglée en roulant

Situation à prévenir : Un changement d'itinéraire détourne le regard et une main du guidon.

Précautions : Programmez les étapes à l'arrêt et prévoyez une solution hors ligne. Réglez le volume des annonces pour garder votre attention disponible [M14].

Point de vigilance : Arrêtez-vous dans un lieu sûr pour manipuler le téléphone. Un support stable ne rend pas toute utilisation autorisée ou sans risque.

12.24 Reprise trop ambitieuse après l'hiver

Situation à prévenir : La première sortie est longue et rapide, avec des compagnons expérimentés.

Précautions : Révisez la machine, reprenez progressivement et envisagez une formation encadrée. Le CFC propose notamment Fit for your bike ; vérifiez le calendrier et les conditions actuelles [M15].

Point de vigilance : Une ancienne expérience ne dispense pas de retrouver ses sensations. Ne testez pas vos limites sur route ouverte.

12.25 Groupe qui pousse à dépasser ses capacités

Situation à prévenir : Pour ne pas perdre les autres, un participant accélère ou dépasse sans visibilité.

Précautions : Définissez ouvreuse, dernier conducteur, étapes et points de regroupement. Chacun garde son allure et ses distances ; signalez toute difficulté à l'organisateur [M16].

Point de vigilance : Ne rattrapez pas un groupe au prix d'une infraction. Un départ collectif n'accorde aucune priorité particulière aux intersections.

12.26 Autonomie ou documents mal préparés

Situation à prévenir : La station prévue est fermée et les contacts d'assistance restent dans un compte inaccessible.

Précautions : Gardez une marge de carburant ou d'autonomie, préparez les documents de bord et un contact hors ligne. Vérifiez permis, assurance, immatriculation, fiscalité et contrôle technique selon votre véhicule [M1, M17].

Point de vigilance : Avant une frontière, vérifiez aussi restrictions locales, équipements et couverture d'assistance. Une photo de document ne remplace pas automatiquement l'original demandé.

12.27 Kit antirevaison inadapté

Situation à prévenir : Un kit pour pneu sans chambre a été acheté pour une roue avec chambre.

Précautions : Identifiez la monte réelle et la compatibilité du produit. Une solution de dépannage ne dispense pas d'une inspection du pneu par un professionnel [M5].

Point de vigilance : Ne réparez pas sur la bande d'arrêt d'urgence ni sur la voie publique. Faites déplacer la moto vers un lieu autorisé et sûr [M18].

12.28 Poursuite du trajet après une chute

Situation à prévenir : La moto semble rouler, mais un levier, une roue ou la direction a subi un choc.

Précautions : Mettez d'abord les personnes en sécurité. Avant toute reprise, faites évaluer les dommages qui touchent les organes de sécurité ; vérifiez aussi les équipements de protection [M1, M9].

Point de vigilance : Ne confondez pas moteur qui démarre et moto apte à circuler. Signalez précisément l'événement à votre assureur selon les modalités du contrat.

Préparer le matériel utile

Rangez une lampe, un gilet réfléchissant accessible pour chacun, le téléphone chargé, une protection pluie, de l'eau, une petite trousse de premiers secours, un constat et un stylo. Prévoyez une copie hors ligne des contacts et références utiles. Cette liste est une proposition pratique, à adapter au trajet ; les obligations d'équipement doivent être vérifiées dans chaque pays.

La trousse d'outils doit correspondre à la moto et aux opérations autorisées par la notice : clés adaptées, manomètre utilisable sur les valves, éventuels consommables prévus par le constructeur. N'emportez pas de matériel qui vous pousserait à intervenir sur un frein ou une roue sans formation. Placez les éléments lourds dans les bagages fixés plutôt que dans les poches de la tenue.

Que vérifier avec son assureur

Demandez si le contrat couvre uniquement les dommages causés à autrui ou aussi la moto, les blessures du conducteur, les accessoires et les équipements. Vérifiez les franchises, le vol, les conducteurs autorisés et les pays couverts. Pour l'assistance, précisez panne, crevaison, accident, remorquage, transport des personnes et rapatriement. Les réponses dépendent du contrat ; faites confirmer les points qui comptent pour votre voyage.

Conservez factures, numéros de série et photographies des accessoires. Signalez les modifications et usages particuliers à votre interlocuteur. Ne présumez pas qu'une valise, un casque ou un airbag bénéficie automatiquement de la même garantie que le véhicule.

En cas de panne ou d'accident

Rejoignez un lieu sûr si cela reste possible sans aggraver le danger. Sur autoroute, arrêtez-vous le plus à droite possible, utilisez les feux de détresse si la moto en dispose et mettez-vous à l'abri derrière les glissières lorsque vous pouvez les rejoindre sans risque. Prévenez la Police au 113 pour la sécurisation et appelez le 112 en présence de blessés. N'effectuez aucune réparation sur la bande d'arrêt d'urgence [M18].

Donnez route, sens de circulation, repère, nombre de personnes et dangers visibles. Ne déplacez un blessé qu'en cas de danger immédiat et suivez les instructions des secours [M18]. Pour les gestes de premiers secours et la prise en charge d'un motard casqué, une formation pratique est préférable à une procédure improvisée. Remplissez le constat et prenez les photos seulement après la mise en sécurité.

Questions fréquentes

Quelle pression utiliser en duo ?

La valeur prévue par le constructeur pour votre moto et votre charge. Consultez la notice ou l'étiquette ; ne retenez pas une valeur universelle [M2].

Un pneu peu utilisé peut-il être à remplacer ?

Oui. L'état, les dommages et le vieillissement comptent aussi. Faites examiner fissures, déformations et usure irrégulière [M3].

Peut-on nettoyer la chaîne avec le moteur en marche ?

Non. Arrêtez le moteur et utilisez une méthode et un support adaptés pour éviter le pincement des doigts [M8].

Une moto à cardan n'a-t-elle aucun entretien ?

Elle a un programme propre au modèle. Elle n'exige pas le graissage d'une chaîne, mais les contrôles et opérations prescrits restent nécessaires.

L'airbag remplace-t-il la dorsale ou le blouson ?

Ne retirez pas une protection sans vérifier la compatibilité de l'ensemble dans les notices. L'airbag est un équipement complémentaire dont les conditions d'utilisation varient [M11].

Une tenue complète est-elle utile pour quelques kilomètres ?

Oui. Prévoyez une protection adaptée pour le conducteur et le passager, même pour une courte sortie [M10].

Un top-case peut-il être rempli tant qu'il ferme ?

Non. Respectez sa limite de charge, celle du support et celle de la moto. Le volume disponible ne définit pas le poids autorisé [M7].

Le kit anticrevaison permet-il de continuer les vacances ?

Il ne garantit ni la réparabilité du pneu ni une réparation définitive. Respectez ses limites et faites examiner la roue [M5].

Dois-je suivre le rythme du groupe ?

Vous restez responsable de votre conduite. Convenez d'un regroupement et signalez un rythme trop élevé [M16].

Le contrôle technique remplace-t-il la révision ?

Non. Le contrôle porte sur l'état du véhicule au moment de l'examen ; les entretiens prévus par le constructeur restent à effectuer [M1].

Checklist avant une sortie à moto

- ☐ Entretien et contrôle technique à jour, anomalies corrigées
- ☐ Pressions à froid adaptées au trajet et à la charge
- ☐ Pneus inspectés, sans fuite ni dommage visible
- ☐ Freinage contrôlé et commandes libres
- ☐ Transmission examinée selon le modèle
- ☐ Niveaux vérifiés et absence de fuite inhabituelle
- ☐ Éclairage, avertisseur et rétroviseurs contrôlés
- ☐ Antivol retiré et béquille vérifiée
- ☐ Casques adaptés, jugulaires fermées et visières propres
- ☐ Gants, vêtements et bottes pour les deux personnes
- ☐ Airbag prêt à fonctionner si utilisé
- ☐ Bagages verrouillés, charges respectées et sangles retenues
- ☐ Passager informé et réglages adaptés au duo
- ☐ Météo, itinéraire, pauses et autonomie prévus
- ☐ Documents et assistance accessibles hors ligne
- ☐ Téléphone chargé et matériel utile accessible
- ☐ Conducteur reposé et conditions de conduite acceptables

Mon conseil : Faites le tour de la moto avant de mettre le casque. Si un point lié aux pneus, au freinage, à la direction ou au maintien des bagages reste incertain, corrigez-le avant de prendre la route.

Sources du chapitre moto

Consultation le 5 octobre 2026. Les exemples de fabricants apportent des repères ; seule la notice correspondant exactement à votre moto ou à votre équipement détermine les réglages et procédures. Les ressources françaises décrivent des précautions techniques : leurs obligations nationales ne sont pas transposées au Luxembourg. Vérifiez les conditions de formation et les règles de chaque destination avant le départ.

- [M1] [Guichet.lu — Contrôle technique périodique](#)
- [M2] [Michelin — Pression des pneus moto](#)
- [M3] [Michelin — Usure et remplacement des pneus moto](#)
- [M4] [Police Luxembourg — Conseils de sécurité pour motards](#)
- [M5] [Michelin — FAQ pneus moto et réparation](#)
- [M6] [BMW Motorrad — Exemple de notice G 310 R](#)
- [M7] [BMW Motorrad — Préparer un roadtrip moto](#)
- [M8] [BMW Motorrad — Nettoyage et entretien de la chaîne](#)
- [M9] [SHARK — Quand changer son casque](#)
- [M10] [Sécurité Routière Luxembourg — Bien équipé bien protégé](#)
- [M11] [Helite — Notice airbag moto et précautions propres au produit](#)
- [M12] [Sécurité Routière Luxembourg — Brochure moto](#)
- [M13] [Sécurité Routière Luxembourg — Motocyclistes et intempéries](#)
- [M14] [Sécurité Routière Luxembourg — Téléphone et distraction](#)
- [M15] [CFC — Fit for your bike 2026](#)
- [M16] [Police Luxembourg — Rouler en groupe](#)
- [M17] [SNCA — Certificat d'immatriculation et document de bord](#)
- [M18] [Police Luxembourg — Panne ou accident](#)
- [M19] [BMW Motorrad — Notices des accessoires et bagages](#)
- [M20] [Honda — Retrouver la notice du modèle](#)
- [M21] [CFC — Formation avancée Fit for your bike 2.0](#)
- [M22] [Portail Santé Luxembourg — Médicaments et conduite](#)
- [M23] [Sécurité routière France — Fatigue et conduite](#)

13 Se déplacer à pied et pratiquer ses loisirs

La bonne préparation dépend du terrain, de la météo et de la personne la moins autonome du groupe. Les situations ci-dessous sont des exemples pédagogiques, pas des récits de clients. Le matériel ne remplace ni l'apprentissage ni une décision de renoncer lorsque les conditions deviennent défavorables.

13.1 Marcher en ville et traverser

Avant de traverser, arrêtez-vous, observez les deux sens et vérifiez que les véhicules vous ont vu et ralentissent. Rangez le téléphone et gardez l'attention sur la circulation, y compris sur les vélos et les véhicules qui tournent. Avec un enfant, choisissez et répétez un trajet comprenant des traversées visibles. Les conseils luxembourgeois de la Police insistent sur la visibilité, les vêtements clairs et les éléments réfléchissants [P1].

Un passage pour piétons n'efface pas une mauvaise visibilité. Une voiture arrêtée peut masquer un deuxième véhicule. Une sortie de garage ou un parking demande la même attention qu'une rue.

13.2 Préparer une randonnée

Choisissez la distance, le dénivelé et la durée en fonction du groupe. Consultez la météo locale, les fermetures et la difficulté réelle du parcours. Prévoyez un retour avant la nuit avec une marge pour les pauses. Informez un proche du trajet et de l'heure à partir de laquelle il doit s'inquiéter [P2].

Le sac comprend eau, alimentation adaptée, vêtements pour la pluie et le refroidissement, protection solaire, téléphone chargé, carte hors ligne testée et solution d'orientation indépendante. Ajoutez lampe, sifflet, trousse personnelle et couverture de survie selon le parcours. Testez les chaussures sur une sortie courte et répartissez les charges sans surcharger les enfants.

13.3 Reconnaître le moment de faire demi-tour

Une fatigue inhabituelle, un retard important, une route fermée ou un changement de météo justifient de réévaluer la sortie. N'essayez pas de rattraper le retard en quittant le sentier. En cas d'orage annoncé, adaptez ou reportez le parcours ; la recherche d'un abri sûr ne doit pas attendre l'arrivée de la foudre [P3].

Si vous êtes désorienté, arrêtez-vous en sécurité et cherchez votre position à partir de la carte, du dernier repère certain et des coordonnées du téléphone. Ne descendez pas une pente inconnue pour gagner du temps. Si une aide devient nécessaire, transmettez votre position et suivez les instructions des secours.

13.4 Rouler à vélo

Vérifiez freins, pneus, éclairage et fixation des accessoires. Choisissez un itinéraire adapté aux capacités du groupe et aux règles locales. Ajustez le casque et les équipements de visibilité. Pour un vélo électrique, apprenez le démarrage, le freinage et la conduite à basse vitesse dans un endroit dégagé avant une sortie plus longue.

Une remorque ou un siège enfant demande une installation conforme à sa notice et à ses limites de taille et de poids. Les batteries et chargeurs doivent rester compatibles avec le modèle ; les précautions incendie figurent au chapitre 5. Consultez les conseils par catégorie d'usager de la Police [P1].

13.5 Baignade et activités sur l'eau

Choisissez une zone autorisée et, lorsque cela est possible, surveillée. Respectez les drapeaux et les fermetures. Dans un groupe, désignez explicitement l'adulte chargé de surveiller les enfants ; un téléphone, une discussion ou une bouée ne doit pas détourner cette surveillance. Les précautions pour les piscines domestiques figurent au chapitre 8.

Pour une embarcation, suivez les exigences locales, la notice et l'encadrement de l'activité : météo, gilet adapté, capacité de l'embarcation, moyens d'alerte et possibilité de retour. Une planche de signaux en annexe sert à apprendre ; elle ne remplace pas les moyens de détresse et la formation propres à la navigation.

13.6 Jardinage, bricolage et loisirs encadrés

Préparez un espace stable et dégagé. Choisissez les protections adaptées à l'outil et à sa notice, éloignez les enfants et arrêtez l'appareil avant un réglage ou un débouillage. N'improvisez pas une intervention électrique, un travail en hauteur ou l'usage d'un produit dont vous ne comprenez pas l'étiquette. Les risques domestiques sont détaillés au chapitre 8.

Pour une activité nouvelle, demandez le niveau requis, les limites physiques, l'équipement, la qualification de l'encadrant et la procédure d'urgence. Signalez les besoins pertinents sans attendre le début de l'exercice.

Questions fréquentes

Le téléphone suffit-il pour s'orienter ?

Il peut perdre sa batterie, le réseau ou les cartes nécessaires. Testez le mode hors ligne avant de partir et préparez une autre solution adaptée au trajet.

Que faire si je ne reconnais plus le chemin ?

Arrêtez-vous en sécurité, retrouvez le dernier repère certain et vérifiez votre position. Si vous avez besoin de secours, donnez les coordonnées et les repères visibles sans continuer au hasard.

Faut-il emporter le même sac pour chaque promenade ?

Non. Une sortie urbaine et une randonnée isolée n'ont pas les mêmes besoins. Adaptez le sac à la durée, à la météo et aux personnes présentes.

Le matériel permet-il de partir malgré une mauvaise météo ?

Il ne rend pas un parcours exposé sûr. Reportez ou modifiez la sortie lorsque les conditions dépassent vos capacités.

Comment préparer les enfants ?

Choisissez une sortie à leur portée, expliquez les limites et les points de regroupement, puis vérifiez régulièrement leur confort et leur fatigue. Les adultes gardent la responsabilité de l'organisation.

Mon conseil : Une sortie réussie laisse une marge pour rentrer calmement. Fixez une heure de demi-tour et préparez la fiche F avant un parcours inhabituel.

Ressources utiles : Police [P1], FFRandonnée [P2–P3], orientation en annexe [P13–P14].

14 Préparer un voyage

Préparer un voyage, c'est organiser le domicile, les documents, les déplacements et les moyens d'obtenir de l'aide. Le carnet en annexe distingue les informations partageables avec un proche des secrets qui doivent rester protégés.

14.1 Préparer le domicile

Fermez les accès, rangez les outils, organisez le courrier et désignez un proche qui pourra signaler une anomalie. Vérifiez les appareils et les arrivées d'eau selon leur notice et l'installation ; ne coupez pas un équipement indispensable sans avoir examiné les conséquences. Préparez les soins aux animaux et les coordonnées d'un intervenant autorisé.

Le service Police « Départ en vacances » concerne la surveillance du domicile. LamA permet aux personnes concernées d'enregistrer leur séjour pour faciliter l'assistance consulaire luxembourgeoise. Ces démarches ont des objectifs différents et ne constituent ni une assurance ni une garantie d'évacuation [S6–S7].

14.2 Vérifier destination et escales

Consultez les conseils officiels pour chaque pays, les conditions d'entrée et la représentation compétente pour votre nationalité. Vérifiez les documents originaux, leur validité, les visas et les autorisations éventuellement nécessaires pour les mineurs. Une copie facilite certaines démarches mais ne remplace pas le document demandé.

Les décisions relatives aux vols dépendent des autorités et de la compagnie. Les informations de l'EASA sur les zones de conflit apportent un repère ; elles ne garantissent pas une route aérienne ou l'absence de modification [S8]. Retrouvez les conditions de remboursement et les contacts directement auprès du transporteur.

14.3 Examiner l'assistance et les garanties

Avant de partir, recherchez les territoires couverts, les activités exclues, la durée maximale du séjour, les limites de prise en charge et les démarches exigées avant d'engager une dépense. Demandez si les maladies antérieures, les activités sportives et les voyages professionnels sont concernés. Conservez le numéro d'assistance accessible hors ligne et joignable depuis l'étranger.

Une carte européenne d'assurance maladie, lorsqu'elle s'applique, ne doit pas être confondue avec une assurance voyage ou une assistance de rapatriement. Consultez la CNS pour les démarches propres à votre situation et au pays [P4].

14.4 Préparer la santé et les besoins personnels

Contactez suffisamment tôt votre professionnel de santé si une vaccination, un traitement ou une adaptation du voyage peut être nécessaire. Vérifiez les règles de transport et d'entrée des médicaments auprès des autorités compétentes. Gardez les

traitements dans leur emballage avec les documents utiles et prévoyez leur conservation selon les instructions.

Anticipez les besoins des enfants, des personnes dépendantes et des voyageurs ayant un handicap : accès, transport, alimentation et solution en cas de retard. Inscrivez les allergies et informations utiles dans une fiche médicale limitée aux données nécessaires.

14.5 Prévoir les paiements et les communications

Répartissez les moyens de paiement et conservez un contact d'opposition vérifié. Consultez frais, change et plafonds avant le départ. Ne communiquez pas de code de validation à un interlocuteur qui prétend résoudre un problème de réservation. Préparez les cartes et les confirmations hors ligne ; protégez les accès et les sauvegardes.

Vérifiez les numéros d'urgence par pays et par destination, y compris les escales. Dans l'Union européenne, le 112 permet de joindre les services d'urgence ; cette règle ne doit pas être étendue automatiquement à tous les pays du monde [P5].

14.6 Réagir à un incident

Mettez d'abord les personnes en sécurité et utilisez les secours locaux si nécessaire. Contactez l'assistance selon la procédure du contrat, puis conservez photos, justificatifs, références de dossier et coordonnées des interlocuteurs. Notez les échanges dans le journal du carnet de voyage. En cas de vol, consultez la police locale et la représentation consulaire compétente pour la suite des démarches.

Questions fréquentes

LamA remplace-t-il Départ en vacances ?

Non. LamA concerne l'assistance consulaire et Départ en vacances le domicile. Vérifiez séparément votre éligibilité et les modalités [S6–S7].

Où trouver un constat amiable ?

Demandez avant le départ un exemplaire à votre assureur et gardez-le dans le véhicule avec un stylo. Les modalités numériques varient selon les assureurs ; vérifiez celles du vôtre.

Une carte bancaire comprend-elle forcément une bonne assistance ?

Les prestations dépendent de la carte, des personnes concernées et des conditions de paiement du voyage. Lisez les documents et demandez les limites avant le départ.

Le 112 fonctionne-t-il partout dans le monde ?

Il est le numéro commun d'urgence dans l'Union européenne. Pour les autres destinations, vérifiez les numéros locaux et inscrivez-les dans le carnet [P5].

Faut-il publier son itinéraire sur les réseaux sociaux ?

Partagez les informations utiles avec un proche de confiance par un moyen adapté. Une diffusion publique peut révéler l'absence du domicile.

Puis-je engager une dépense puis demander son remboursement ?

Le contrat peut imposer un appel ou un accord préalable. Suivez sa procédure, sans retarder des soins urgents, et conservez les justificatifs.

Mon conseil : Une fois le carnet rempli, testez si un proche pourrait trouver votre hébergement et appeler l'assistance sans entrer dans vos comptes personnels.

15 Préserver sa santé au fil de la vie

La prévention santé associe habitudes quotidiennes, vaccinations, suivi médical et dépistages adaptés. L'âge ne suffit pas à décider d'un examen : symptômes, antécédents, traitements et risques personnels comptent aussi. Les repères ci-dessous concernent principalement le Luxembourg ; ils ne constituent pas une prescription individuelle.

15.1 Organiser un suivi plutôt qu'accumuler des examens

Choisissez un professionnel référent et préparez une liste de traitements, allergies, antécédents et questions. Utilisez la fiche I pour noter la date du dernier suivi et l'échéance décidée ensemble. Ne choisissez pas une fréquence parce qu'elle figure dans le calendrier d'un proche.

Un symptôme nouveau, persistant ou inquiétant relève d'une consultation adaptée et ne doit pas attendre la prochaine invitation à un dépistage. Une douleur thoracique, une difficulté respiratoire importante ou des signes neurologiques soudains peuvent nécessiter les secours : en danger immédiat, appelez le 112.

15.2 Enfants et vaccinations

Chez le bébé, les examens prévus comprennent deux examens périnataux puis des bilans à 3–8 semaines, 4–6 mois, 9–12 mois et 21–24 mois. Les besoins particuliers peuvent demander d'autres consultations [S19]. Conservez le carnet et les échéances avec le professionnel qui suit l'enfant.

Le calendrier vaccinal luxembourgeois est publié et actualisé par la Direction de la santé. Il couvre l'enfance, les rappels de l'adulte et des recommandations liées à l'âge ou aux risques. Présentez votre carnet lors d'une consultation et faites préciser les doses manquantes, les rappels et les indications propres à une grossesse, un voyage ou une maladie chronique [P6].

Les recommandations à partir de 65 ans incluent notamment grippe, pneumocoque, zona, COVID-19 et VRS, avec des modalités à discuter selon le calendrier en vigueur. Une liste de vaccins ne signifie pas que chacun doit recevoir toutes les doses au même moment [P6].

15.3 Comprendre les programmes organisés

Sein : le Programme Mammographie luxembourgeois concerne les femmes de 45 à 74 ans remplissant ses conditions, avec une invitation tous les deux ans. Un risque particulier ou un symptôme relève d'un suivi différent. Discutez des bénéfices et limites, notamment des résultats nécessitant des examens complémentaires [S20].

Colorectal : le programme organisé concerne les personnes de 45 à 74 ans affiliées à la CNS et propose un test tous les deux ans. Les modalités d'accès diffèrent notamment entre résidents et non-résidents. Un test positif n'établit pas à lui seul un diagnostic de cancer et nécessite la suite médicale indiquée [S21].

Les limites d'âge des programmes ne signifient pas qu'un problème devient impossible avant ou après. L'objectif est d'orienter les personnes sans symptômes dans un cadre défini ; le médecin adapte le suivi aux autres situations.

15.4 Dépistages et surveillances individuels

Col de l'utérus : discutez avec votre gynécologue du dépistage et de son rythme. La vaccination contre le HPV ne supprime pas la nécessité du suivi recommandé [P7]. Ne transposez pas automatiquement un calendrier publié pour un autre pays.

Peau : surveillez les modifications de vos lésions et demandez un avis sur une lésion inhabituelle. La Fondation Cancer conseille une observation mensuelle et un contrôle dermatologique annuel ; l'organisation du suivi reste à adapter avec le professionnel selon votre risque [S22].

Prostate : le dosage du PSA ne doit pas être présenté comme un examen annuel universel. Discutez de l'intérêt, des limites et des conséquences possibles du dépistage avec votre médecin [S23]. Les décisions individuelles ne se résument pas à une prise de sang isolée.

15.5 Dents, vue, audition et risques cardiovasculaires

Organisez les contrôles dentaires, visuels et auditifs avec les professionnels concernés selon vos besoins. Une baisse de vision, une gêne persistante ou un changement d'audition justifie de demander un avis. Signalez les difficultés qui augmentent le risque de chute ou de conduite dangereuse.

Faites le point sur le tabac, l'alimentation, l'activité physique et les facteurs de risque cardiovasculaire avec votre médecin. Le suivi peut comprendre la tension artérielle et des examens adaptés au contexte. Le portail luxembourgeois rappelle l'intérêt d'une alimentation équilibrée et d'une activité régulière ; en cas de maladie ou de reprise après une longue interruption, adaptez l'effort avec un professionnel [P8].

15.6 Préparer les informations utiles en urgence

Une fiche médicale peut indiquer traitements, allergies, personne à contacter et informations pertinentes. Datez-la et actualisez-la après un changement. Choisissez consciemment ce qui sera accessible depuis un téléphone verrouillé, un bracelet ou une carte.

Un tatouage du groupe sanguin ne remplace pas les vérifications transfusionnelles. Même un document médical ne supprime pas les contrôles de compatibilité nécessaires [S24]. Évitez les informations ambiguës et gardez les documents utiles accessibles sans exposer tout votre dossier.

Questions fréquentes

Dois-je attendre le prochain dépistage si un symptôme apparaît ?

Non. Demandez un avis adapté sans attendre l'invitation suivante. En danger immédiat, appelez les secours.

Un dépistage positif signifie-t-il forcément un cancer ?

Non. Il appelle des examens complémentaires selon le résultat. Suivez les instructions reçues et demandez une explication si elles ne sont pas claires [S20–S21].

La vaccination HPV remplace-t-elle le dépistage du col ?

Non. Le suivi recommandé reste nécessaire ; le professionnel précise les modalités [P7].

Faut-il faire une prise de sang complète chaque année ?

Il n'existe pas ici de prescription universelle. L'intérêt d'un examen dépend des symptômes, des risques et de la situation discutée avec le médecin.

Comment retrouver mes vaccinations ?

Rassemblez les carnets et justificatifs disponibles et présentez-les au professionnel. Il déterminera si un rattrapage ou une autre démarche est nécessaire.

Un tatouage du groupe sanguin aide-t-il à éviter les contrôles ?

Non. Les équipes médicales doivent effectuer leurs propres vérifications [S24].

Mon conseil : Repartez d'une consultation avec une prochaine étape claire : ce qu'il faut faire, auprès de qui et à quelle échéance.

16 Se former et trouver de l'aide

Se préparer passe aussi par l'apprentissage et par la connaissance des ressources disponibles. Un cours permet de pratiquer ; une fiche rappelle des repères. Une ligne d'écoute aide à parler et à être orienté, tandis qu'un danger immédiat nécessite une intervention urgente.

16.1 Se former aux premiers secours

Consultez les formations proposées par le CGDIS et choisissez un cours correspondant à vos besoins. Vérifiez inscription, langue, lieu, horaires et prérequis directement auprès de l'organisateur [S25]. Entraînez-vous dans un cadre encadré et renouvelez vos connaissances selon les conseils reçus.

Dans le foyer, expliquez comment appeler les secours, indiquer une adresse et ouvrir l'accès aux intervenants. Les enfants doivent pouvoir communiquer leur nom, leur localisation et la nature du problème sans être chargés d'une intervention dépassant leurs capacités.

16.2 Apprendre à utiliser son matériel

Une lampe, un extincteur, une boussole, un airbag moto ou une trousse de secours demande un usage connu et compatible avec la situation. Lisez la notice et repérez les limites. Pour la conduite, une formation adaptée comme celles proposées par le CFC peut compléter les habitudes acquises [S18].

Lors d'un entraînement familial, ne déclenchez pas de fausse alerte et n'effectuez pas d'appel de test aux numéros d'urgence. Simulez la conversation entre proches, puis vérifiez les vrais contacts sans appeler les secours.

16.3 Choisir le bon accès aux soins

Pour une consultation planifiée, contactez le cabinet ou un service de rendez-vous tel que Doctena si le praticien y propose des créneaux. En dehors des heures habituelles, consultez le portail officiel des urgences et gardes pour les maisons médicales, pharmacies et services concernés [S26, P9].

En cas de danger médical immédiat ou d'incendie, appelez le 112 ; pour une intervention urgente de la Police au Luxembourg, le 113. Le standard d'un hôpital ou une réservation en ligne n'a pas la même fonction. L'annuaire décrit les principaux établissements sans figer une garde quotidienne [S30–S31].

16.4 Trouver une écoute et une protection

SOS Détresse accompagne les personnes qui souhaitent parler d'une difficulté. Le Kanner-Jugendtelefon propose une écoute aux enfants et jeunes, et Écoute parents s'adresse aux parents. Les numéros et horaires vérifiés figurent dans l'annuaire [S27–S28].

Pour les violences, Violence.lu indique la helpline 2060 1060, disponible 24 h/24 et 7 j/7, ainsi que le réseau d'aide. En danger immédiat, utilisez le 113, et le 112 si des secours médicaux sont nécessaires [P10]. Pour chercher de l'aide, utilisez un appareil et un moyen de communication dont vous pouvez maîtriser l'accès si votre entourage surveille vos échanges.

16.5 Obtenir une aide numérique

BEE SECURE apporte des conseils sur la sécurité et les usages numériques. Pour une opération frauduleuse, contactez également votre banque ou le fournisseur par un canal vérifié, conservez les preuves et demandez à la Police les démarches adaptées. GOVCERT a un périmètre de cybersécurité et de coordination distinct d'une ligne générale d'écoute [S12–S13].

Questions fréquentes

Une application de rendez-vous convient-elle à une urgence ?

Non. En danger immédiat, utilisez les secours. Pour les autres situations, choisissez le service de soins approprié et consultez les gardes actuelles.

Une vidéo remplace-t-elle un cours de premiers secours ?

Elle peut rappeler des notions, mais elle ne permet pas la même pratique et la même correction qu'une formation encadrée.

Puis-je appeler les secours pour tester le numéro ?

Non. Exercez-vous avec un proche sans appeler un numéro d'urgence.

Une ligne d'écoute est-elle toujours ouverte ?

Non. Les disponibilités varient selon le service. Consultez les horaires et ne retardez pas un appel d'urgence lorsqu'une intervention est nécessaire.

GOVCERT est-il une ligne générale de soutien ?

Non. Pour des conseils individuels sur les usages numériques, BEE SECURE propose une ressource différente [S12–S13].

Mon conseil : Enregistrez les contacts utiles avant d'en avoir besoin et gardez une copie papier avec le plan familial.

17 Se préparer aux catastrophes

Une crise peut interrompre l'électricité, les communications, l'accès à l'eau ou les déplacements. La préparation du foyer aide à attendre des consignes et à agir. Elle n'autorise pas à rester dans une zone dangereuse ni à retarder une évacuation urgente.

17.1 Reconnaître une information officielle

Consultez LëtZ prepare pour la préparation, Infocrise pour les informations de crise et LU-Alert pour les alertes officielles. Le guide luxembourgeois de préparation encourage l'organisation d'une autonomie initiale de 72 heures [S9–S11]. Examinez l'événement, la zone, la période et l'instruction indiquée plutôt que de partager une capture sortie de son contexte.

Une alerte peut demander une mise à l'abri, une évacuation ou l'évitement d'une zone. Ne présumez pas que la réponse est identique à chaque événement. Suivez les instructions actualisées et les indications des secours.

17.2 Préparer un kit adapté au foyer

Utilisez la liste officielle du kit d'urgence et adaptez-la : eau et nourriture appropriées, lampe, piles ou recharge, moyen d'information, premiers secours, hygiène, vêtements, documents utiles et moyens de paiement selon les besoins [S29]. Les quantités et conditions de stockage doivent correspondre aux personnes du foyer et aux consignes officielles.

Prévoyez les besoins des bébés, les aides à la mobilité, les lunettes, les appareils indispensables et les animaux. Organisez les traitements avec les personnes et professionnels concernés ; respectez leurs conditions de conservation. Gardez le kit accessible et répartissez les objets pour que le transport reste possible.

17.3 Écrire un plan familial

Définissez un lieu de regroupement et une solution alternative, un contact hors du foyer et la personne chargée d'aider chaque membre qui en a besoin. Discutez des trajets possibles, des contraintes et des modalités de contact si le téléphone ne fonctionne plus. Le plan doit être compréhensible aussi pour une personne qui n'utilise pas d'application.

Identifiez les coupures d'eau et d'énergie avant un incident, avec les consignes propres à l'installation. Ne touchez pas un équipement exposé à l'eau, un câble endommagé ou une installation dont vous ne maîtrisez pas le fonctionnement. Les chapitres 5 et 6 expliquent les risques concernés.

17.4 Se préparer à une coupure

Vérifiez lampe, chargeurs et batteries avant d'en avoir besoin. Gardez une fiche papier des contacts et des informations indispensables. Consultez les instructions des

appareils et des fournisseurs pour protéger les équipements et les denrées lors d'une coupure prolongée.

N'utilisez jamais un barbecue, un groupe électrogène ou un appareil à combustion non prévu pour l'intérieur dans le logement ou un espace clos. Le monoxyde de carbone peut être mortel ; la ventilation improvisée ne transforme pas ces usages en solution sûre. Suivez les précautions du chapitre 5.

17.5 Mettre à l'abri ou évacuer

Si une mise à l'abri est demandée, suivez les indications propres au risque : le choix de la pièce, l'aération et les déplacements peuvent varier. Si une évacuation est ordonnée, partez par la voie indiquée et prenez le kit seulement s'il est immédiatement accessible sans retarder la sortie.

Ne traversez pas une voie inondée et ne revenez pas chercher un objet dans une zone fermée. Informez les secours des besoins d'assistance particuliers et attendez l'autorisation avant de revenir. Notez la destination du foyer auprès du contact convenu lorsque cela est possible.

Questions fréquentes

Faut-il partir dès toute alerte ?

Non. La réponse dépend du risque et de la consigne : mise à l'abri, évacuation ou évitement d'une zone. Suivez les autorités.

Faut-il récupérer le sac coûte que coûte ?

Non. Une évacuation immédiate ne doit pas être retardée pour emporter des objets.

Un kit doit-il être identique pour toutes les familles ?

Non. La liste officielle sert de base ; adaptez-la aux enfants, traitements, handicaps et animaux du foyer [S29].

Comment se préparer sans acheter tout d'un coup ?

Commencez par organiser ce que vous possédez, écrire le plan, vérifier les contacts et repérer les manques. Programmez les achats utiles selon les priorités et vos moyens.

À quel rythme faut-il revoir le plan ?

Après un déménagement, un changement familial ou médical, et périodiquement pour tester le matériel et contrôler les dates. Le calendrier en annexe fournit des repères d'organisation.

Puis-je relayer un message reçu d'un proche ?

Vérifiez sa provenance, sa date et la zone concernée auprès d'une source officielle avant de le partager.

Mon conseil : Expliquez le plan à tous, faites un exercice calme et corrigez les difficultés concrètes que vous rencontrez.

Fiche A Les essentiels avant de sortir

Personnalisez les lignes. Les objets cités ne constituent pas tous des obligations légales.

Date _____ Personne ou véhicule _____

- ☐ Documents et moyen de paiement adaptés à la journée
- ☐ Clés nécessaires sans adresse complète sur le porte-clés
- ☐ Téléphone chargé et contacts utiles disponibles
- ☐ Lunettes et traitements personnels nécessaires
- ☐ Selon la pluie : parapluie ou vêtement adapté
- ☐ Selon soleil et chaleur : protection solaire, lunettes, couvre-chef et eau
- ☐ Accessoires optionnels : lampe, stylo, outil autorisé dans le lieu visité

Points à corriger et échéance

Fiche B La prévention du logement

Date _____ Personne ou véhicule _____

- ☐ Détecteurs vérifiés selon leur notice
- ☐ Chauffage et ramonage planifiés avec justificatifs conservés
- ☐ Arrivée d'eau repérée ; flexibles et joints examinés
- ☐ Toiture et évacuations surveillées en sécurité
- ☐ Accès fermés ; outils et échelles rangés
- ☐ Passages dégagés ; mesures hivernales organisées
- ☐ Inventaire photo et factures sauvegardés
- ☐ Contacts d'assistance et du proche référent accessibles
- ☐ Garanties et valeurs assurées réexaminées

Points à corriger et échéance

Fiche C La voiture avant le départ

Les contrôles visuels ne remplacent pas les contrôles techniques et professionnels.

Date _____ Personne ou véhicule _____

- ☐ Pneus : profil, usure, pression et dommages apparents
- ☐ Éclairage et visibilité vérifiés
- ☐ Freins et anomalies traités par un professionnel
- ☐ Niveaux, batterie et entretien vérifiés selon la notice
- ☐ Documents valables et équipements exigés pour les pays traversés
- ☐ Bagages fixés et charge conforme
- ☐ Assistance et constat disponibles

Points à corriger et échéance

Fiche D Le matériel de la voiture

Balises, plaques de traction ou autre matériel spécialisé : vérifier utilité, compatibilité et règles avant ajout. En cas de panne, la mise en sécurité passe avant les interventions.

Date _____ Personne ou véhicule _____

- ☐ Gilets accessibles et triangle adapté aux règles locales
- ☐ Lampe ou frontale fonctionnelle
- ☐ Constat amiable et stylo
- ☐ Téléphone, câble et batterie externe
- ☐ Protection contre froid ou pluie, gants et eau selon le trajet
- ☐ Trousse de secours appropriée
- ☐ Grattoir et matériel saisonnier
- ☐ Kit crevaillon valide ou roue de secours adaptée
- ☐ Cric et outils compatibles si leur usage est prévu
- ☐ Ampoules et petit outillage uniquement si remplacement utilisateur possible

Points à corriger et échéance

Fiche E La moto avant le départ

Date _____ Moto _____

- ☐ Entretien et contrôle technique à jour
- ☐ Pressions à froid, pneus et valves contrôlés
- ☐ Freins, commandes, éclairage et rétroviseurs
- ☐ Niveaux, fuites et transmission selon la notice
- ☐ Antivol retiré et béquille vérifiée
- ☐ Casques fermés, tenues, gants et bottes
- ☐ Airbag prêt si utilisé
- ☐ Bagages fixés, poids respectés, sangles retenues
- ☐ Passager informé et réglages adaptés
- ☐ Météo, pauses, autonomie et trajet prévus
- ☐ Documents et assistance accessibles
- ☐ Matériel pluie, lampe et téléphone chargé
- ☐ Solution crevaison compatible et limites connues
- ☐ Conducteur reposé et apte à conduire

Points à corriger et échéance

Fiche F Le sac pour une sortie à pied

Type de sortie : ville / journée / randonnée isolée. Adapter le sac au terrain et au groupe.

Date _____ Personne ou véhicule _____

- ☐ Parcours, météo et heure de retour évalués
- ☐ Chaussures et vêtements adaptés
- ☐ Eau, protection soleil ou pluie
- ☐ Téléphone et contacts ; carte hors ligne testée
- ☐ Traitements et trousse de secours selon les besoins
- ☐ Pour randonnée : lampe, sifflet, couche chaude et couverture de survie
- ☐ Proche informé de l'itinéraire si nécessaire

Points à corriger et échéance

Fiche G Le carnet de voyage

Partie partageable avec un proche. Conserver les documents confidentiels séparément.
Ne pas inscrire de mots de passe, codes de carte ni phrases de récupération crypto.

Voyageurs et dates

Destination et pays de transit

Transport et références de réservation

Hébergement et téléphone

Itinéraire et rendez-vous importants

Personne de confiance et téléphone

Représentation consulaire compétente

Assistance et numéro de contrat

Numéros locaux des secours et de la police

Banque et contact d'opposition vérifié

Avant le départ : domicile préparé ☐ démarches examinées ☐ documents vérifiés ☐
copies hors ligne testées ☐

Journal des démarches

Date, incident, interlocuteur, référence et suite donnée

—

—

—

Fiche H Le plan familial en cas d'urgence

Contacts personnels prioritaires

—

—

Lieu de regroupement et solution alternative

—

—

Besoins particuliers et personne chargée d'aider

—

—

Localisation du kit et des documents

—

—

Animaux et personne responsable

—

—

Consignes particulières convenues avec les professionnels

—

—

Kit connu de tous ☐ fiche papier accessible ☐ contacts revérifiés ☐

En évacuation immédiate, ne pas retarder la sortie pour chercher le kit. Suivre les instructions des autorités.

Fiche I Mon suivi de prévention santé

Suivi	Dernière date	Échéance convenue
Vaccinations		
Suivi médical		
Dentaire		
Vue et audition		
Dépistages adaptés		
Autre suivi		

Professionnel référent _____ Contact

Calendrier de prévention

Moment	Actions à programmer
Avant de sortir	Essentiels, météo, état du téléphone et besoins personnels.
Avant un trajet	Contrôles visuels, documents, météo, chargement et assistance.
Avant une absence	Domicile, clés, proche référent, courrier et démarches.
À chaque changement	Adapter les fiches après travaux, achats, naissance ou déménagement.
Périodiquement	Tester sauvegardes, récupération des accès, contacts et matériel.
Au rythme prévu	Entretiens et contrôles selon notices, professionnels, règlements et contrat.
Une fois par an comme repère	Actualiser inventaire photo, fiches et plan familial ; ce repère ne fixe pas la fréquence de tous les contrôles.

Annuaire pratique du Luxembourg

Coordonnées vérifiées pour cette version le 5 octobre 2026. Les heures et modalités peuvent changer. Consulter le site officiel avant de se déplacer.

Besoin	Contact
Secours médicaux et incendie	112 — CGDIS [S30]
Urgence police	113 — Police grand-ducale [S31]
Maisons médicales de garde	Standard commun +352 20 333 111 aux heures d'ouverture [S26]
Écoute et détresse	SOS Détresse +352 45 45 45. Tous les jours 11–23 h ; vendredi et samedi jusqu'à 3 h [S27].
Enfants et jeunes	KJT 116 111. Lundi, mercredi, vendredi 17–22 h ; mardi et jeudi 14–22 h ; samedi 14–20 h [S28].
Parents	Écoute parents 8002 4444. Lundi–vendredi 9–12 h ; mercredi 17–20 h ; lundi 18–20 h en anglais [P11].
Conseils sécurité numérique	BEE SECURE 8002 1234, réseau luxembourgeois. Lundi, mardi, mercredi, vendredi 9–12 h ; jeudi 15–18 h [S13].
Violences : écoute et orientation	Helpline +352 2060 1060. 24 h/24, 7 j/7. Danger immédiat : 113 ; secours médicaux : 112 [P10].

Les lignes d'écoute n'organisent pas toutes une intervention d'urgence. Leurs disponibilités figurent dans le tableau. Demandez les langues proposées au service ; SOS Détresse indique notamment une écoute en anglais les mercredis, samedis et dimanches de 11 h à 23 h [S27].

Maisons médicales et services de garde

Secteur	Maison médicale
Centre	23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg
Sud	3-5, avenue du Swing, L-4367 Belvaux
Nord	110, avenue Lucien Salentiny, L-9080 Ettelbruck

Selon la page officielle consultée : accueil sans rendez-vous, en semaine de 20 h à minuit ; les samedis, dimanches et jours fériés de 8 h à minuit. Après minuit, appeler le 112 pour être orienté vers le médecin de garde selon la procédure indiquée [S26].

[Maisons médicales et modalités actualisées](#)

[Portail officiel des urgences et gardes](#)

[Pharmacies et gardes à consulter](#)

[Doctena pour les rendez-vous proposés](#)

Principaux sites hospitaliers

Les numéros ci-dessous sont des standards, pas des numéros de secours. Au Centre, le CHL et l'Hôpital Kirchberg organisent une garde alternée ; consultez le portail officiel pour la garde du jour, les urgences pédiatriques et les modalités des autres sites [P9]. En danger immédiat, appelez le 112.

Secteur et établissement	Adresse et standard
Centre — CHL	4, rue Ernest Barblé, L-1210 Luxembourg +352 44 11-1 — chl.lu [P12]
Centre — Hôpital Kirchberg, HRS	9, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg +352 24 68-1 — hopitauxschuman.lu [P18]
Sud — CHEM, Esch-sur-Alzette	Rue Émile Mayrisch, L-4240 Esch-sur-Alzette +352 57 11-1 — chem.lu [P19]
Sud — CHEM, Niederkorn	187, avenue de la Liberté, L-4602 Niederkorn +352 57 11-1 — chem.lu [P19]
Nord — CHdN, Ettelbruck	120, avenue Lucien Salentiny, L-9080 Ettelbruck +352 81 66-1 — chdn.lu [P20]
Nord — CHdN, Wiltz	10, rue Grande-Duchesse Charlotte, L-9515 Wiltz +352 81 66-9 — chdn.lu [P20]

Les sites d'un même groupe n'offrent pas tous les mêmes services. Le CHL présente notamment les urgences pédiatriques de la KannerKlinik. Consultez les modalités actuelles avant un déplacement non urgent ; ne déduisez pas d'un standard joignable que tout spécialiste est disponible à toute heure [P9, P12].

Contacts à personnaliser

Médecin traitant _____ Téléphone

Pharmacie habituelle _____ Téléphone

Assistance et assureur _____ Téléphone

Banque et opposition _____ Téléphone

Proche référent _____ Téléphone

S'orienter et transmettre sa position

Préparez les cartes hors ligne et apprenez à retrouver les coordonnées dans l'application utilisée. Les coordonnées géographiques associent latitude et longitude ; indiquez le format affiché et lisez les valeurs sans inverser leur ordre.

Pour signaler une position, donnez aussi le pays, la commune, la route ou le chemin, le sens de déplacement et un repère visible. Sur autoroute, un point kilométrique peut être utile. Suivez ensuite les questions de l'opérateur.

Une boussole et une carte demandent un apprentissage. Les méthodes utilisant le Soleil ou les étoiles dépendent de la latitude, de l'heure et de la visibilité. L'étoile Polaire fournit un repère proche du nord dans l'hémisphère Nord ; ce repère ne s'applique pas à l'hémisphère Sud. La mousse sur les arbres n'est pas une méthode fiable.

Trois repères à apprendre

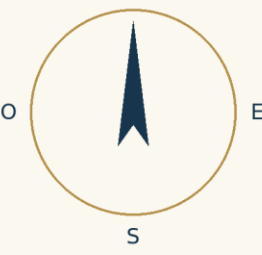
Carte et boussole : repérez votre position sur la carte, son nord et un élément visible du terrain. Posez la boussole à plat, loin d'un téléphone ou d'un objet métallique susceptible de perturber l'aiguille. Tenez compte de la déclinaison et des indications de la carte ; le nord magnétique et le nord géographique ne sont pas identiques [P13].

Étoile Polaire : dans l'hémisphère Nord, repérez les deux étoiles du bord extérieur de la casserole de la Grande Ourse, Merak puis Dubhe, et prolongez leur direction environ cinq fois leur distance pour trouver Polaris. C'est un repère proche du nord, pas une méthode de navigation précise ni un repère utilisable dans l'hémisphère Sud [P14].

Coordonnées : annoncez latitude puis longitude, le format et les indications nord/sud et est/ouest. Exemple fictif en degrés décimaux : latitude 49,6000 nord ; longitude 6,1000 est. Ne mélangez pas degrés décimaux et degrés, minutes, secondes. Ajoutez votre précision estimée et les repères visibles. Attendez que l'opérateur confirme ce qu'il a compris.

S'orienter : trois repères à apprendre

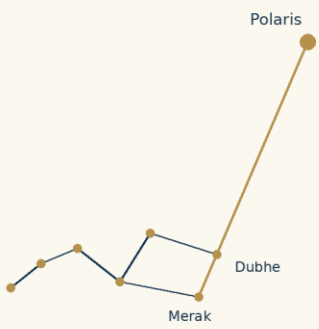
Points cardinaux



N
O E
S

Nord magnétique ≠ nord géographique
Éloigner les objets qui perturbent l'aiguille.

Repérer Polaris



Polaris
Dubhe
Merak

Prolonger Merak → Dubhe ≈ 5 fois.
Schéma simplifié · Hémisphère Nord

Lire sa position

Exemple fictif

Latitude : 49,6000° N

Longitude : 6,1000° E

Format : degrés décimaux

1. Latitude, puis longitude.
2. Préciser N/S et E/O.
3. Donner le format et les repères.
4. Faire confirmer la lecture.

Dessins pédagogiques · Références : IGN [P13], NASA [P14] · Suivre les questions des secours.

Alphabet radiotéléphonique international

Lettr e	Mot	Lettr e	Mot
A	Alfa	N	November
B	Bravo	O	Oscar
C	Charlie	P	Papa
D	Delta	Q	Quebec
E	Echo	R	Romeo
F	Foxtrot	S	Sierra
G	Golf	T	Tango
H	Hotel	U	Uniform
I	India	V	Victor
J	Juliett	W	Whiskey
K	Kilo	X	X-ray
L	Lima	Y	Yankee
M	Mike	Z	Zulu

Pour épeler un nom ou une référence, annoncez chaque lettre avec le mot correspondant. Exemple : LU devient Lima, Uniform. L'orthographe des mots suit l'alphabet international présenté par l'OTAN [P17].

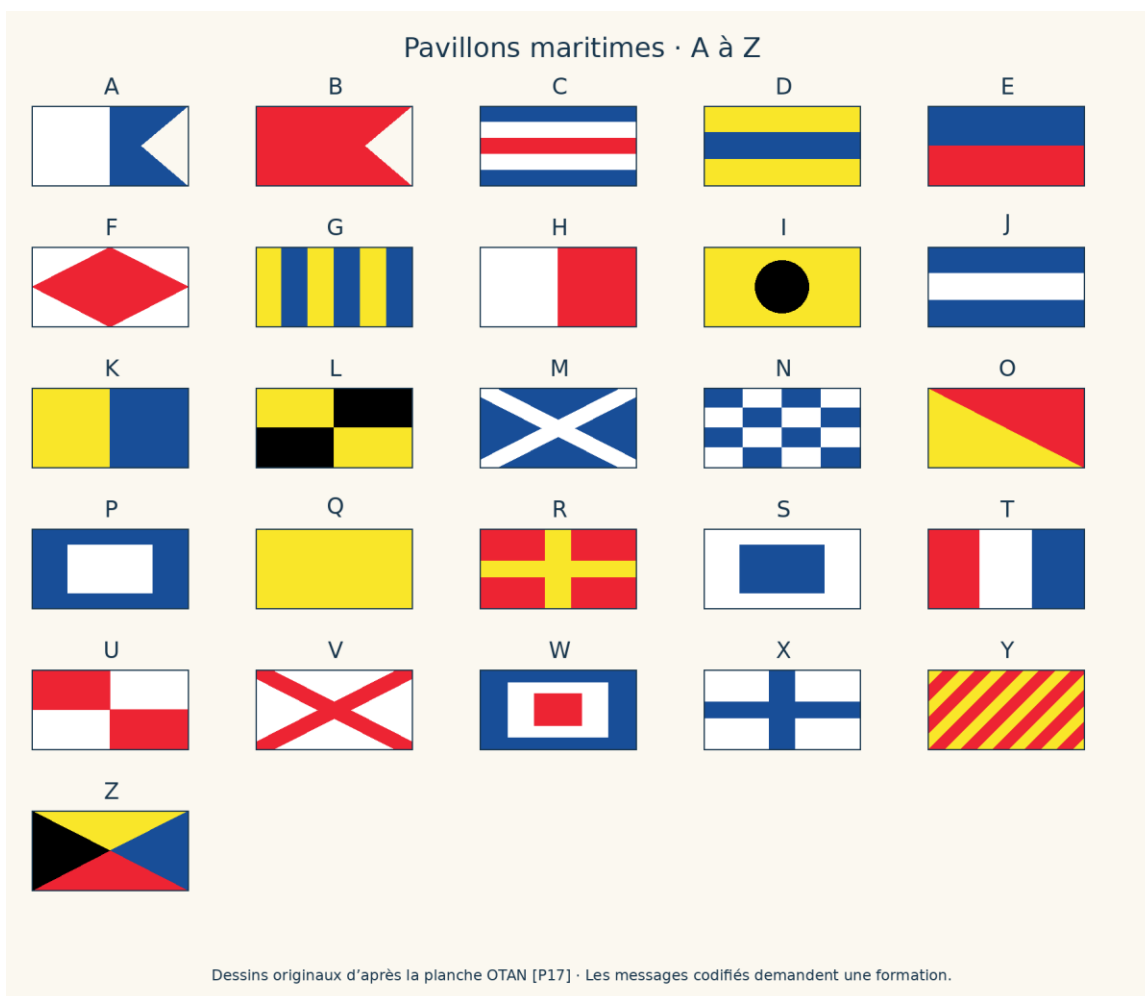
Repères de communication complémentaires

Le Morse peut être utilisé avec des signaux courts et longs. Le signal de détresse SOS comporte trois signaux courts, trois longs, trois courts. Il ne remplace pas un appel aux secours lorsqu'un moyen fiable est disponible.

Lettre	Morse	Lettre	Morse
A	.-.	N	-..
B	-....	O	----
C	-...-.	P	..-.-.
D	---.	Q	---.-
E	.	R	.-.-.
F	...-.	S	...
G	---.	T	-
H		U	...-
I	..	V	...-
J	..-.-	W	.-.-
K	-.-	X	---.-
L	..-..	Y	---.-
M	--	Z	---..

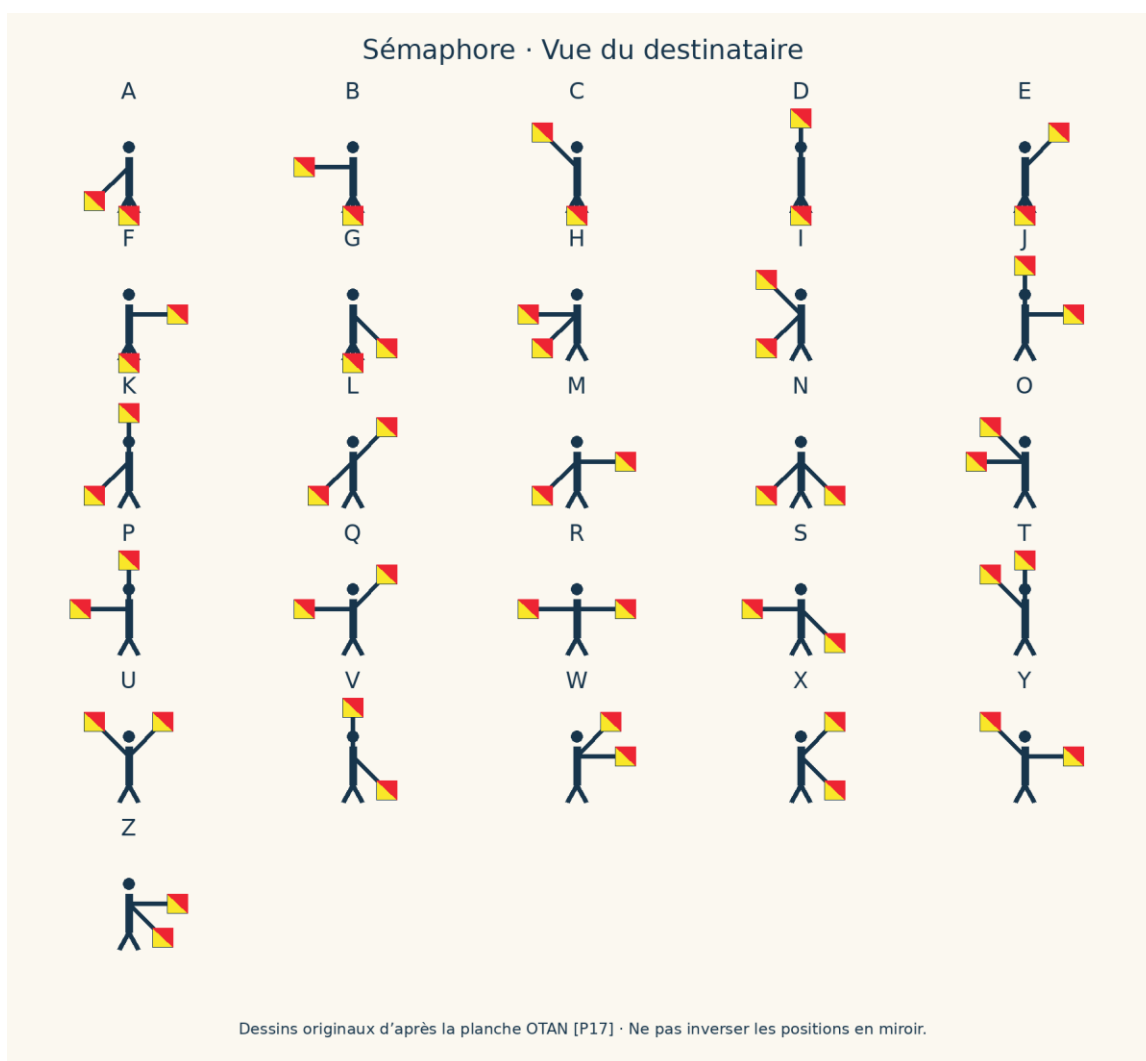
Pavillons maritimes : alphabet visuel

La planche représente les pavillons alphabétiques A à Z. Un pavillon isolé ou une combinaison peut transmettre un message codifié, et non simplement épeler un mot. Pour naviguer, utilisez le code international, les moyens de détresse et la formation applicables à votre activité [P17, P21].



Sémaphore : positions des lettres

Les figures sont vues du côté du destinataire : les positions ne doivent pas être inversées comme dans un miroir. Exercez-vous à deux avec des lettres simples avant un mot. Cette planche d'apprentissage montre les lettres ; elle ne décrit pas l'ensemble des procédures et signaux de service [P17].



Les schémas d'orientation et les planches de signaux sont des dessins pédagogiques originaux fondés sur les références citées. Leur utilisation demande un apprentissage ; ne supposez pas que votre interlocuteur connaît le code. En urgence, privilégiez un appel et les indications des secours.

Chiffre	Morse	Chiffre	Morse
0	-----	5	
1	·-----	6	-----·
2	··-----	7	-----··
3	···----	8	-----···
4	····---	9	-----····

Rythme international : un trait dure trois points ; l'intervalle entre éléments d'une même lettre dure un point, entre lettres trois points et entre mots sept points. Le signal SOS se transmet comme un signal continu de trois courts, trois longs et trois courts [P22].

Ressources sur le site de l’auteur

Retrouvez l’auteur et ses publications sur cimolino.lu. Les fiches du présent livre peuvent être imprimées pour préparer vos propres vérifications.

Les trois QR codes ci-dessous renvoient directement à des ressources officielles. Leur adresse écrite permet aussi un accès sans scanner. Un QR code ouvre un lien : vérifiez toujours le site affiché avant de communiquer des informations.

Accès rapide aux ressources officielles

Alertes, informations de crise et inscriptions aux formations : utilisez ces ressources officielles et consultez les instructions actuelles.

LU-Alert — <https://lu-alert.lu/fr.html>

Infocrise — <https://infocrise.public.lu/fr.html>

Cours CGDIS — <https://cours.cgdis.lu>



LU-Alert



Infocrise



CGDIS formation

Glossaire

Assistance — Service d'organisation ou de prise en charge prévu au contrat, avec ses conditions.

Authentification à plusieurs facteurs — Protection combinant plusieurs moyens de vérifier une identité.

Chiffrement — Transformation de données pour en limiter la lecture aux personnes disposant du moyen de déchiffrement.

Constat amiable — Document décrivant les circonstances d'un accident pour le traitement du dossier.

Dépistage — Recherche d'une maladie chez une personne sans symptômes correspondants, dans un cadre défini.

Évacuation — Départ d'une zone exposée selon les conditions de sécurité et les consignes reçues.

Exclusion — Situation ou dommage que le contrat ne couvre pas selon son texte.

Franchise — Part du dommage restant à la charge de l'assuré selon le contrat.

GOVCERT — Équipe gouvernementale luxembourgeoise de réponse aux incidents de cybersécurité.

Inventaire — Liste et description des biens, complétées par photos et justificatifs.

Latitude et longitude — Coordonnées permettant de situer un point sur la Terre.

Mise à l'abri — Action de rester ou se rendre dans un espace protecteur selon la consigne donnée.

Phishing — Tentative de tromperie visant à obtenir des informations ou à provoquer une action, souvent par message ou faux site.

Responsabilité civile — Obligation de réparer un dommage causé à autrui lorsque les conditions juridiques sont réunies.

Sauvegarde — Copie permettant de récupérer des informations après perte ou incident.

Sinistre — Événement pouvant déclencher une garantie selon les conditions du contrat.

Usurpation d'identité — Utilisation abusive de l'identité ou d'informations d'une autre personne.

Monoxyde de carbone (CO) — Gaz toxique produit notamment lors d'une combustion incomplète ; il est invisible et inodore.

Déclinaison magnétique — Angle entre le nord géographique et le nord magnétique à un lieu et une date donnés.

Gardien d'un animal — Personne dont le rôle et la maîtrise de l'animal doivent être examinés dans les circonstances du dommage.

Plafond de garantie — Limite d'indemnisation prévue pour une garantie, un bien ou un événement.

Dommages consécutifs — Dommages résultant d'un événement ou d'une cause ; leur traitement peut différer de la réparation de la cause elle-même.

PSA — Marqueur sanguin utilisé dans certaines évaluations de la prostate, à interpréter dans un contexte médical.

Sources et ressources

Ressources consultées pour cette édition, arrêtée au 5 octobre 2026. Les liens renvoient aux organismes concernés ; consultez leurs informations actualisées. Leur citation ne signifie pas qu'ils approuvent ou valident ce guide. Les références propres aux chapitres incendie, eau, vol, accidents, nuisibles, voiture et moto figurent à la fin de ces chapitres.

- [S1] CGDIS Feu de cheminée
- [S2] Ville de Luxembourg Obligations hivernales
- [S3] Police Points faibles du domicile
- [S4] LALUX Tableau des formules habitation
- [S5] CGDIS Crués et informations
- [S6] Police Départ en vacances
- [S7] Affaires étrangères LamA
- [S8] EASA Informations sur les zones de conflit
- [S9] Infocrise
- [S10] LU-Alert
- [S11] Lëtzt prepare
- [S12] GOVCERT Missions et alertes
- [S13] BEE SECURE Helpline et contacts complémentaires
- [S14] PayPal Conditions de protection Luxembourg
- [S15] ACL Tout sur les pneus
- [S16] Police Accident ou panne
- [S17] Transports Documents de bord
- [S18] CFC Fit for your bike
- [S19] SECU Examens des enfants en bas âge
- [S20] Portail Santé Programme Mammographie
- [S21] Portail Santé Dépistage colorectal
- [S22] Fondation Cancer Surveillance de la peau
- [S23] Institut national du cancer Référentiel prostate 2025
- [S24] Lifeblood Tests prétransfusionnels
- [S25] CGDIS Formation
- [S26] Portail Santé Maisons médicales
- [S27] SOS Détresse Téléphone
- [S28] Kanner-Jugendtelefon
- [S29] Infocrise Kit d'urgence
- [S30] CGDIS Appel au 112
- [S31] Police Appel au 113

Références complémentaires

- [P1] Police Luxembourg — Piétons et autres usagers

- [P2] FFRandonnée — Préparation et sécurité en montagne
- [P3] FFRandonnée — Prévention du risque de foudre
- [P4] CNS — Vacances à l'étranger et soins
- [P5] Commission européenne — Numéro d'urgence 112
- [P6] Direction de la santé — Calendrier vaccinal
- [P7] Fondation Cancer — Dépistage du col de l'utérus
- [P8] Direction de la santé — Manger et bouger
- [P9] Portail Santé — Urgences, gardes et hôpitaux de garde
- [P10] Ministère de l'Égalité — Violence.lu et réseau d'aide
- [P11] KJT — Écoute parents, horaires
- [P12] CHL — Urgences et informations pratiques
- [P13] IGN — Lire et orienter une carte
- [P14] NASA — Repérer l'étoile Polaire
- [P15] BEE SECURE — Vol de données et protection des accès
- [P16] IFCE — Clôtures équestres, repères techniques
- [P17] OTAN — Alphabet, pavillons et sémaphore, planche de référence
- [P18] Hôpitaux Robert Schuman — Hôpital Kirchberg
- [P19] CHEM — Sites et contacts
- [P20] CHdN — Sites et contacts
- [P21] US Coast Guard — Règles de navigation et signaux de détresse
- [P22] UIT — Code Morse international, M.1677-1

Comprendre comment prévenir les sinistres

Les gestes simples pour éviter les sinistres au quotidien

Comment repérer un danger avant un accident ? Que vérifier dans son logement ?
Comment préparer un trajet, un voyage ou une situation d'urgence ?

Ce guide propose des situations concrètes, des gestes de prévention et des réponses aux questions courantes. Il accompagne les particuliers dans la protection de leur foyer, leurs déplacements et leur organisation quotidienne, avec des repères principalement luxembourgeois.

Dix-sept chapitres, 113 questions fréquentes, neuf fiches à personnaliser, un calendrier, un annuaire et des planches pratiques complètent la lecture. Les références permettent de retrouver les ressources des organismes concernés.

Steve Cimolino partage plus de vingt ans de pratique dans les assurances au Luxembourg. Diplômé de l'ESA à Paris, il privilégie des explications accessibles et des actions adaptées à la situation de chacun.

« Je protège pour un prix acceptable contre un risque insupportable. »

Un guide pour préparer ses gestes de prévention.

cimolino.lu

Mentions éditoriales

Comprendre comment prévenir les sinistres
Les gestes simples pour éviter les sinistres au quotidien

Steve Cimolino



Éditions Les vieux livres

7 Grondwee L-9045 Ettelbruck Luxembourg

Édition numérique • Version 1.0 • 05/10/2026

© Steve Cimolino, 2026

Tous droits réservés pour les contributions originales de l'auteur et la composition éditoriale, sous réserve des droits des tiers et des exceptions prévues par la loi.

La mise à disposition de ce livre ne constitue pas une autorisation générale de reproduction ou de modification.

Les marques et organismes cités appartiennent à leurs titulaires respectifs. Leur mention ne vaut pas approbation du livre par ces organismes.

Cet ouvrage fournit des conseils pratiques et des informations pédagogiques. Il ne constitue ni un texte législatif ou réglementaire, ni une référence officielle, ni un avis médical ou juridique individualisé. Il ne remplace pas les textes applicables, les conditions de vos contrats, les notices des fabricants ni le conseil des professionnels compétents. Les situations présentées sont pédagogiques et doivent être adaptées à chaque situation. En urgence, suivez les autorités et les secours.

Les organismes cités n'ont pas validé ni approuvé ce guide. Les références servent à informer le lecteur et à retrouver les sources. Les règles, recommandations, services, horaires et coordonnées peuvent évoluer après la date de cette édition.

La couverture a été réalisée avec l'assistance de ChatGPT. Cet outil a également accompagné la recherche, la structuration, la rédaction et la préparation du manuscrit. Le contenu et les décisions éditoriales relèvent de l'auteur.

Site de l'auteur : <https://cimolino.lu>